

PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VEGETALE

MARCHE

ÉCOLOGIE & RURALITE

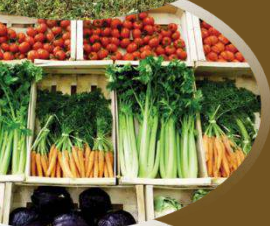
VIE PROFESSIONNELLE

RECHERCHE ET SYSTEME SPECIFIQUE

N°242

BIO PRESSE

MARS 2018



La Biobase s'ouvre à l'Atelier Paysan

La coopérative d'Intérêt Collectif l'Atelier Paysan, spécialisée dans l'auto-construction de matériels agricoles principalement, démarre une collaboration avec ABioDoc afin de faciliter la gestion de ses nombreux documents et d'optimiser la diffusion de ces derniers. Ainsi, dans ce numéro du Biopresse, vous trouverez les premiers tutoriels de matériel agricole (Cultibutte, Chtit-bine, Vibroplanche...) indexés dans la Biobase par l'Atelier Paysan et les autres suivront dans de prochains numéros.

Sophie Valleix,
Responsable d'ABioDoc.

AGENDA

Du 3 au 6 mai 2018, à Barcelone (Espagne)

Salon BioCultura

<http://www.biocultura.org/>

Les 15 et 16 mai 2018, à Thorigné d'Anjou (49)

Formation "Perfectionnement au diagnostic des prairies temporaires et permanentes"

<http://idele.fr/services/formation/publication/idelesolr/recommandations/formation-perfectionnement-au-diagnostic-des-prairies-temporaires-et-permanentes-2018.html>

Le 16 mai 2018, à Paris (75)

Journée L'agro-écologie en Europe

<http://www.euroeducates.eu/pages/actualites.html>

Du 18 au 20 mai 2018, sur la ferme de la Basse-Cour, à Gommerville (28)

Le Printemps d'InPACT

<https://www.latelierpaysan.org/Le-printemps-d-InPACT-2018>

Les 23 et 24 mai 2018, à Jalogny (71)

Formation "Gestion des prairies et techniques de pâturage en bovin viande"

<http://idele.fr/services/formation/publication/idelesolr/recommandations/formation-gestion-des-prairies-et-techniques-de-paturage-en-bovin-viande-2018.html>

Les 29 et 30 mai 2018, à Le Mourier (87)

Formation "Les prairies multi-espèces"

<http://idele.fr/services/formation/publication/idelesolr/recommandations/formation-les-prairies-multi-especes-2018.html>

Les 30 et 31 mai 2018, au Lycée Nature, à la Roche sur Yon (85)

Rendez-vous Tech&Bio Diversification en élevage et cultures associées

<http://www.tech-n-bio.com/>

Du 1^{er} au 15 juin 2018, dans toute la France

Printemps BIO 2018

<http://www.labiodes4saisons.eu/printemps-bio-2018.html>

Les 7 et 8 juin 2018, à Amsterdam (Pays-Bas)

Sustainable Foods Summit

<http://sustainablefoodssummit.com/europe/>

Le 12 juin 2018, à la Ferme pilote de la Durette (84)

Journée technique Agroforesterie maraîchère

<https://www.grab.fr/journee-tech-agroforesterie-maraichere-12-juin-2018-durette-10369>

Du 13 au 15 juin 2018, à Bologne (Italie)

1st International Conference of Wheat Landraces for Healthy Food Systems

<https://wheat-landraces.ifoam.bio/>

Du 17 au 21 juin 2018, à Cork, en Irlande

27ème Congrès de l'EGF (European Grassland Federation) sur le thème "Sustainable meat and milk production from grasslands"

<http://www.egf2018.com/>

Le 19 juin 2018, à Paris 14^{ème} (75)

Séminaire de restitution Projet MUSCARI : Mélanges fleuris Utiles aux Systèmes de Culture et Auxiliaires pour favoriser une Réduction des Intrants

<https://wiki.itab-lab.fr/muscari/?Actualites>

Le 20 juin 2018, à la ferme d'Armenon, Les Molières (91)

Rendez-vous Tech&Bio Grandes cultures – Cultures de diversification

<http://www.tech-n-bio.com/>

AGENDA (SUITE)

Le 29 juin 2018, à Paris 14^{ème} (75)

Colloque final Projet Casdar Optialbio : Optimisation de l'autonomie et de la résistance aux aléas climatiques des systèmes alimentaires en élevages bovins biologiques

Contact : Loïc MADELINE : 02 31 25 46 14 ;

loic.madeline@idele.fr

Du 27 au 29 juin 2018, à Capri Island (Naples), Italie

2nd International GRAB-IT Workshop "Organic farming and agroecology as a response to global challenges"

<http://capriworkshop.centrodiportici.it/>

Le 5 août 2018, à Villeneuve sur Lot (47)

Foire Bio

<http://www.agrobio47.fr/foire-bio>

Du 5 au 8 septembre 2018, à Dornach, en Suisse

1st International Conference on Biodynamic Research : "Evolving Agriculture and Food - Perspectives in Biodynamic Research"

<http://www.sektion-landwirtschaft.org/home/aktuell/>

Du 11 au 14 septembre 2018, à Rennes (35)

SPACE 2018

<http://www.space.fr/>

Les 23 et 24 septembre 2018, à Eurexpo, à Lyon (69)

Salon NATEXPO

<https://natexpo.com/>

Les 26 et 27 septembre 2018, à Retiers (35)

Salon La Terre est notre métier

<http://www.salonbio.fr/>

Du 29 au 30 septembre 2018, à Bilbao (Espagne)

Salon BioCultura

<http://www.biocultura.org/>

Du 3 au 5 octobre 2018, à Clermont-Ferrand (63)

Sommet de l'Élevage

<http://www.sommet-elevage.fr/fr/home/>

Du 16 au 18 octobre 2018, au Parc des Expositions, à Avignon (84)

Rendez-vous Tech&Bio Cultures méditerranéennes

<http://www.tech-n-bio.com/>

Du 1^{er} au 4 novembre 2018, à Madrid (Espagne)

Salon BioCultura

<http://www.biocultura.org/>

Le 27 novembre 2018, à Paris (75)

Séminaire co-organisé par l'INRA et l'ITAB : « Le sol, ressource essentielle dans les systèmes en agriculture biologique : Quelles recherches construire ? »

https://www6.inra.fr/comite_agriculture_biologique/Accueil/Actualites/Seminaire-sol

Du 8 au 10 mars 2019, à Séville (Espagne)

Salon BioCultura

<http://www.biocultura.org/>

Pour plus de dates d'évènements bio :

www.abiodoc.com

SOMMAIRE

Productions animales	4
Apiculture	4
Elevage	5
Productions végétales	16
Arboriculture	16
Autres cultures	18
Grandes cultures	18
Jardinage	22
Maraîchage	23
Plantes aromatiques et médicinales	32
Protection phytosanitaire	33
Viticulture	35
Marché	39
Filière	39
Qualité	47
Santé	48
Statistiques	49
Ecologie et ruralité	50
Agriculture durable	50
Agriculture-environnement	53
Développement rural	53
Energie	54
Vie professionnelle	55
Conversion	55
Economie	56
Etranger	56
Organisation de l'Agriculture Biologique	58
Réglementation	59
Recherche et système spécifique	61
Biotechnologies	61
Recherche	62
BREVES ABIODOC	65
Bulletin d'abonnement	75
Tarifs du service documentaire	75
Bon de commande	77
Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités	79

BIOPRESSE



Revue éditée et imprimée par ABioDoc
Centre National de Ressources
en Agriculture Biologique,
avec le soutien du ministère de l'Agriculture,
de l'Agroalimentaire et de la Forêt,
du Commissariat de Massif - Massif Central,
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup
Campus agronomique de Clermont
89, Avenue de l'Europe
BP 35 - 63370 LEMPDES (France)
Tél : 04.73.98.13.99 - Fax : 04.73.98.13.98
abiodyc@educagri.fr - www.abiodyc.com

 Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>

 Suivez ABioDoc sur <https://twitter.com/ABioDoc>

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Etienne JOSIEN - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

RÉALISATION

Esméralda RIBEIRO et Anna CARRAUD

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Charles DEMARET, Lucas LIETTE (Atelier Paysan) ; Anna CARRAUD, Anaïs CORBIN-CORNET, Julie GRENIER, Esméralda RIBEIRO, Agnès ROUSSEL, Myriam VACHER VALLAS, Sophie VALLEIX



PRODUCTIONS ANIMALES

APICULTURE

Elever ses abeilles en bio, c'est possible ! - L'apiculture bio en France et en Alsace

FNAB / OPABA

Cette vidéo concerne l'introduction des Journées techniques nationales 2016 Apiculture bio du réseau FNAB à Muttersholtz (Grand-Est). Elle aborde les problèmes des résidus que l'on peut retrouver dans les produits de la ruche (cire notamment). Quelques chiffres sur l'apiculture bio en France, puis en Alsace spécifiquement, sont présentés.

<https://www.youtube.com/watch?v=R6KTHMF2fOQ&list=PLu8zThP-Y3yePST2zh8X7ejRGhrmUzv8a&index=8>

[v=R6KTHMF2fOQ&list=PLu8zThP-](https://www.youtube.com/watch?v=R6KTHMF2fOQ&list=PLu8zThP-Y3yePST2zh8X7ejRGhrmUzv8a&index=8)

[Y3yePST2zh8X7ejRGhrmUzv8a&index=8](https://www.youtube.com/watch?v=R6KTHMF2fOQ&list=PLu8zThP-Y3yePST2zh8X7ejRGhrmUzv8a&index=8)

Mots clés : CHIFFRE / JOURNEE TECHNIQUE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / APICULTURE / CIRE / COMMERCIALISATION / RESIDU DE PESTICIDE / FRANCE / ALSACE

2017, 20 min. 09 sec., éd. FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des Régions de France) / OPABA

réf. 242-117

Apiculture bio - La cire à bâtisse libre

FNAB / AGRIBIODRÔME

Cette vidéo est le témoignage de Joseph Deschamps, apiculteur bio dans la Drôme, et a été tournée durant la journée technique 2016 organisée par le réseau FNAB en Auvergne-Rhône-Alpes. Joseph Deschamps explique brièvement les méthodes qu'il a utilisées au départ pour faire ses cadres de cire, en exposant les inconvénients de celles-ci. Il développe ensuite la méthode de la bâtisse libre. Les cadres sont alors vides, seul un petit morceau de bois traverse le cadre en diagonal. Il explique tous les bénéfices que cette technique apporte pour l'apiculteur, mais aussi pour sa production. Il détaille les quelques éléments qui peuvent rendre réticent au départ, tels que la production de mâles sur les premiers cadres. Il explique aussi que les abeilles, avec cette méthode, reprennent le cours normal de leur vie et auto-régulent le sexe-ratio.

[https://www.youtube.com/watch?v=Zlq8RdH0e4E&list=PLu8zThP-](https://www.youtube.com/watch?v=Zlq8RdH0e4E&list=PLu8zThP-Y3yePST2zh8X7ejRGhrmUzv8a&index=7)

[v=Zlq8RdH0e4E&list=PLu8zThP-](https://www.youtube.com/watch?v=Zlq8RdH0e4E&list=PLu8zThP-Y3yePST2zh8X7ejRGhrmUzv8a&index=7)

[Y3yePST2zh8X7ejRGhrmUzv8a&index=7](https://www.youtube.com/watch?v=Zlq8RdH0e4E&list=PLu8zThP-Y3yePST2zh8X7ejRGhrmUzv8a&index=7)

Mots clés : RUCHE ECOLOGIQUE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / APICULTURE / CIRE / TEMOIGNAGE / TECHNIQUE D'ELEVAGE / ABEILLE / FRANCE / DROME / ALSACE

2017, 7 min. 32 sec., éd. FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des Régions de France) / AGRIBIODRÔME

réf. 242-118

Apiculture bio - Gestion de la cire & suspicions de contamination

FNAB / AGRIBIODRÔME

Cette vidéo a été tournée lors de la journée technique organisée en 2016 par le réseau FNAB en Auvergne-Rhône-Alpes. Elle présente le témoignage d'apiculteurs bio ayant été victimes d'achat de cire contaminée. Les conséquences sont importantes, en termes techniques (changement des cadres...), financiers (vente du miel en conventionnel, augmentation des frais de certification...) et d'image. La certification des cires bio interroge les apiculteurs présents.

[https://www.youtube.com/watch?v=EHiKyZrpk0M&list=PLu8zThP-](https://www.youtube.com/watch?v=EHiKyZrpk0M&list=PLu8zThP-Y3yePST2zh8X7ejRGhrmUzv8a&index=6)

[v=EHiKyZrpk0M&list=PLu8zThP-](https://www.youtube.com/watch?v=EHiKyZrpk0M&list=PLu8zThP-Y3yePST2zh8X7ejRGhrmUzv8a&index=6)

[Y3yePST2zh8X7ejRGhrmUzv8a&index=6](https://www.youtube.com/watch?v=EHiKyZrpk0M&list=PLu8zThP-Y3yePST2zh8X7ejRGhrmUzv8a&index=6)

Mots clés : ELEVAGE BIOLOGIQUE / APICULTURE / APICULTEUR / CIRE / CERTIFICATION / TEMOIGNAGE / CONTAMINATION / FRANCE / AUVERGNE-RHONE-ALPES / ISERE / BRETAGNE

2017, 11 min. 40 sec., éd. FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des Régions de France) / AGRIBIODRÔME

réf. 242-119



Apiculture bio - Etat des lieux de la filière cire et traçabilité des cires

FNAB / AGRIBIODRÔME

Issue de la journée technique organisée en 2016 en Auvergne-Rhône-Alpes par le réseau FNAB, cette vidéo est composée de 2 parties. La première, animée par Agnès Schryve, étudiante vétérinaire en 5ème année, qui présente les objectifs de sa thèse portant sur la contamination des cires et indique des propositions d'actions à mettre en place à différentes étapes. Ensuite, Thomas Mis, co-gérant d'Apiculture Remuaux, prend la parole. Cirier et apiculteur, il explique comment il procède pour la création des cires. Tout d'abord, les cires apportées par les apiculteurs sont séparées afin qu'une cire contaminée ne contamine pas toutes les autres. Le gaufrage se fait aussi séparément, les cuves étant nettoyées après chaque gaufrage. Ce cirier a la volonté de faire différemment d'autres ciriers qui mélangent les cires, afin de conserver une traçabilité et de limiter au maximum la contamination.

<https://www.youtube.com/watch?v=hYxa854kzOY&index=5&list=PLu8zThP-Y3yePST2zh8X7ejRGhrmUzv8a>

Mots clés : APICULTURE / CIRE / TRAÇABILITE / CIRIER / TEMOIGNAGE / CONTAMINATION / FRANCE / TARN / FILIERE / TECHNIQUE / QUALITE

2017, 7 min. 49 sec., éd. FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des Régions de France) / AGRIBIODRÔME

réf. 242-120

ÉLEVAGE

Résultats 2016 des essais Reine Mathilde sur l'autonomie alimentaire en AB

METIVIER Thierry / DELBECQUE David / GUIMAS Amandine / ET AL.

Depuis 2010, le programme multipartenarial Reine Mathilde a pour but de renforcer la filière laitière bio en Normandie. La plateforme d'essais est hébergée sur le GAEC Guilbert, exploitation laitière bio. Les thématiques de la plate-forme d'essais et de démonstration sont centrées sur les cultures permettant l'autonomie alimentaire des élevages bovins laitiers. Ce document présente les résultats des essais 2016. Au sommaire : - Le programme Reine Mathilde et la « ferme vitrine » ; - La montée en puissance des essais ; - Localisation des essais ; - Bilan climatique ; - Associations céréales protéagineux d'hiver récoltées en grain ; - Lupin d'hiver récolté en grain ; - Essai ensilage de féverole pois ; - Associations d'hiver, riches en protéagineux, ensilées ; - Prairie pâturée ; - Prairie fauchée ; - Maïs fourrage ultra précoce.

<http://www.chambre-agriculture-normandie.fr/pub/actualites/resultats-dessais-sur-lautonomie-alimentaire-en-ab/>

Mots clés : PLATEFORME DE DEMONSTRATION / BOVIN LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / AUTONOMIE ALIMENTAIRE / ESSAI / RÉSULTAT TECHNIQUE / RENDEMENT / GRANDE CULTURE / ASSOCIATION DE CULTURES / CEREALE / BLE / EPEAUTRE / AVOINE / SEIGLE / TRITICALE / MAIS / VESCE / MELANGE CEREALES PROTEAGINEUX / PRAIRIE / FEVEROLE / LUPIN / POIS PROTEAGINEUX / NORMANDIE

2017, 51 p., éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NORMANDIE
réf. 242-007



Ils ont choisi de semer des mini-mottes

JULIEN Cécile

Pourtant persuadés de l'intérêt de la betterave fourragère dans la ration des vaches laitières bio, certains éleveurs ne la cultivent pas, ou plus, parce qu'elle nécessite un désherbage à la fois contraignant et aléatoire. La plantation en mini-mottes pourrait lever ce frein. C'est ce que teste un groupe de 10 éleveurs bio d'Ille-et-Vilaine, séduits par la perspective d'un désherbage facilité. L'article décrit comment ces éleveurs ont mis en place la culture de la betterave sur une vingtaine d'hectares : approvisionnement en plants, passage en serre, mise en terre grâce à une planteuse à godets, binages après la plantation... Au terme de cette première campagne jugée réussie dans son ensemble, en termes économiques et techniques, le groupe a identifié des améliorations à apporter, notamment une vigilance sur le travail du sol avant plantation et une augmentation de la densité à plus de 40 000 plantes/ha pour gagner en rendement et diminuer la pression des adventices.

Mots clés : GROUPE D'ELEVEURS / ELEVAGE BIOLOGIQUE / VALEUR NUTRITIONNELLE / MATERIEL AGRICOLE / ESSAI / VACHE LAITIERE / CONTROLE DES ADVENTICES / DESHERBAGE / PLANTATION / PLANT EN MOTTE / BETTERAVE FOURRAGERE / ILLE ET VILAINE / ALIMENTATION DES ANIMAUX

ENTRAID'OC N° 404, 01/12/2017, 2 pages (p. 44-45)

réf. 242-009

En bio, l'autonomie en concentré prime sur l'autonomie fourragère

PRUILH Costie

Le suivi en Rhône-Alpes de 23 systèmes en bovins lait biologiques, en zone de plaine ou de montagne, avec des niveaux d'intensification variables, ou encore avec ou sans séchage en grange, a permis d'identifier divers éléments de succès, communs à tous ces systèmes. Le levier de succès majeur est l'efficacité du système fourrager. Il est essentiel de bien adapter son système au potentiel pédoclimatique de son exploitation et à ses surfaces disponibles. Il faut rechercher le meilleur optimum et non vouloir maximiser absolument sa productivité, et viser un système durable, avec des coûts limités. Au niveau technique, il est essentiel de réussir son pâturage, notamment d'avril à novembre. Vu le prix d'achat des aliments en AB, il est aussi important de rechercher l'autonomie en concentrés ou encore en paille. Pour ce faire, avoir des céréales et des méteils dans ses rotations présente divers atouts. Il faut enfin laisser une large place aux légumineuses sur la ferme, via notamment les prairies multiespèces.

Mots clés : DONNÉE TECHNICO-ÉCONOMIQUE / BOVIN LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / AUTONOMIE ALIMENTAIRE / AUTONOMIE EN PROTEINES / ALIMENTATION DES ANIMAUX / ROTATION DES CULTURES / MAIS / FOURRAGE / SECHAGE EN GRANGE / LEGUMINEUSE / PRAIRIE / PRAIRIE A FLORE VARIEE / RHONE ALPES

REUSSIR LAIT N° 319, 01/12/2017, 2 pages (p. 40-41)

réf. 242-075



Aléas climatiques en élevage laitier : Des leviers pour plus de résistance et d'autonomie

DUBOIS Elisa / MICHEL Guillaume / MADELINE Loïc

Les aléas climatiques peuvent remettre en cause l'autonomie alimentaire d'une exploitation. Dans le cadre du projet CasDar Optialibio (2014-2018) dont l'objet est de travailler sur l'optimisation de l'autonomie alimentaire et la résistance des élevages bovins biologiques face à ces aléas, une enquête a été menée auprès de 24 élevages bovins lait en Bretagne, caractérisés par une forte autonomie. Son but était d'étudier les pratiques mises en place pour conserver/renforcer cette autonomie. Certains éléments communs à ces exploitations ont été identifiés : un système fourrager centré sur l'herbe (en moyenne 87 % de la SAU en herbe et un pâturage de 9.6 mois/an), une réflexion globale du système pour un optimum entre besoins et potentiel et la mise en place par anticipation de leviers pour faire face aux aléas. Cependant, trois grands groupes ont pu être identifiés parmi ces fermes, selon trois grandes stratégies : un système basé sur les prairies temporaires (PT) pour plus de performances techniques, un système centré sur les prairies permanentes (PP) pour diminuer les charges opérationnelles et mieux résister aux aléas et, enfin, un système basé sur la diversité de conduite des prairies, associant PT et PP. Par ailleurs, divers leviers jouant sur l'autonomie ont été identifiés, que l'on peut regrouper en 3 grandes logiques : augmenter ses ressources, diminuer ses besoins ou encore adapter son troupeau aux ressources présentes. Parmi ces leviers, jouant selon les cas sur la voie végétale ou sur la voie animale, on peut citer l'implantation d'espèces résistantes aux aléas, l'introduction de mélanges céréales/protéagineux, la production de lait sans concentré, la mise en place de la monotraite en cas de besoin, la diminution du taux de renouvellement ou encore l'introduction de croisements de races.

Mots clés : ESPECE PRAIRIALE / PRATIQUE AGRICOLE / BOVIN LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / CONDUITE D'ELEVAGE / ALÉA CLIMATIQUE / STRATEGIE / AUTONOMIE ALIMENTAIRE / ETUDE / ENQUETE / RACE / HERBE / MELANGE CEREALES PROTEAGINEUX / PRAIRIE / PRAIRIE PERMANENTE / PRAIRIE TEMPORAIRE / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / RESILIENCE / BRETAGNE / GRAND OUEST / NORMANDIE / PAYS DE LA LOIRE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT
SYMBIOSE N° 229, 01/12/2017, 2 pages (p. 20-21)

réf. 242-076

Réformer ses poules sans les tuer : La course à l'éthique animale

MARCUS Cécile

En février 2017, voyait le jour une start-up, Poulehouse, basée sur un concept totalement nouveau : faire en sorte que, à la fin de leur vie de pondeuses, les poules ne soient plus abattues, mais mises en refuge ou encore, à terme, gardées sur l'exploitation (contre indemnisation du producteur). Les œufs sont alors vendus 1 euro l'œuf. Le refuge va démarrer ses activités le jour en février 2018. Ces œufs sont commercialisés via le réseau Biocoop au rythme actuel de 15 à 20 000 œufs par semaine. Avec comme slogan sur les boîtes « L'œuf qui ne tue pas la poule », ce produit touche plutôt des consommateurs de grandes villes cherchant à avoir une démarche éthique dans leur acte d'achat. Mais cette expérience grandeur nature pose des questions : sa viabilité, notamment économique, des questions concernant l'interdiction de l'épointage de Poulehouse, ou encore l'impact possible sur les filières, même si elle a le mérite d'interroger et de mettre l'éthique au cœur du problème.

Mots clés : ELEVAGE BIOLOGIQUE / CONSOMMATEUR / MAGASIN BIO / FILIERE / PRIX / ENTREPRISE / TMOIGNAGE / POULE / BIEN-ÊTRE ANIMAL / REFORME DES ANIMAUX / OEUF / FRANCE / YVELINES / LIMOUSIN / SOCIETE / ETHIQUE / AVICULTURE
BIOFIL N° 115, 01/01/2018, 2 pages (p. 16-17)

réf. 242-130



Volailles bio en filière longue : Références technico-économiques 2016

KERAVAL Gérard

Les Chambres d'Agriculture du Grand Ouest mènent, chaque année, une enquête auprès des producteurs de volailles pour obtenir des références technico-économiques en conventionnel et en bio. Cet article donne les résultats des trois dernières années (2014, 2015 et 2016) et commente les résultats de 2016 pour les poulets biologiques en filière longue et en bâtiments fixes : - diminution de la durée d'élevage ; - diminution de la durée du vide sanitaire ; - augmentation de la rotation des lots ; - dégradation de l'indice de consommation (IC) ; - augmentation régulière de la mortalité et des dépenses de santé ; - baisse de la MPA (Marge Poussin Alimentation) en m2 par lot et dégradation de la marge brute ; - augmentation de la MPA annuelle liée à l'augmentation du nombre de lots produits à l'année.

<https://www.bio-nouvelle-aquitaine.com/actus-agenda/actualites/premier-numero-de-profilbio/>

Mots clés : REFERENCE TECHNICO-ECONOMIQUE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / FILIERE LONGUE / MARGE BRUTE / ENQUETE / VOLAILLE / POULET / BRETAGNE / GRAND OUEST / NORMANDIE / POITOU-CHARENTES / PAYS DE LA LOIRE

PROFILBIO N° 1, 01/12/2017, 2 pages (p. 17-18)

réf. 242-080

Alimentation des volailles : Avifaf pour mieux formuler ; Julien Cesbron, éleveur utilisateur d'Avifaf : Valoriser ses ressources ; Le regard du fabricant d'aliments : "Notre rôle est d'améliorer l'équilibre des rations"

RIPOCHE Frédéric

L'autonomie alimentaire, en particulier protéique, est une question majeure pour les monogastriques en lien avec l'arrêt à venir (dernier report : 31 décembre 2018) de la possibilité d'utiliser 5% de matières premières non bio riches en protéines. Dans ce contexte, deux projets CasDar, Avialim Bio (2011-2015) et Sécalibio (2016-2019) visent à apporter des solutions. Dans le cadre d'Avialim Bio, il a été notamment développé un logiciel, payant et accessible en ligne depuis 2 ans, d'aide à la formulation de rations pour les volailles bio, de chair ou pondeuses : Avifaf. Très utile pour les éleveurs qui fabriquent leur aliment sur la ferme, il permet, par exemple, de consulter des valeurs nutritionnelles, de créer ses propres matières premières et mélanges, de consulter ou créer des programmes d'alimentation pour des âges d'abattage variables (jusqu'à 126 jours), d'optimiser les coûts de production, d'améliorer l'équilibre des rations ou encore de calculer les quantités à produire ou de mieux réfléchir son assolement. Pour Julien Cesbron, éleveur bio dans le Maine-et-Loire, ce logiciel lui a permis de mieux maîtriser sa production et la consommation d'aliments et, du coup, d'optimiser ses coûts alimentaires. Cependant, au-delà de cet outil, beaucoup reste à faire. Si des pistes comme les protéines liées aux insectes ou encore aux algues sont étudiées, il reste important, pour les producteurs, de diversifier leurs ressources sur leur exploitation, sans oublier le soja, même s'il demeure difficile à cultiver selon les régions. Par ailleurs, les volumes de matières premières (maïs, soja, tournesol...) produits sont encore insuffisants pour répondre à la demande croissante, aussi bien en alimentation animale qu'humaine. Les conversions en grandes cultures doivent perdurer, comme l'explique un fabricant d'aliments.

Mots clés : FABRICATION D'ALIMENTS A LA FERME (FAF) / INTERVIEW / OUTIL D'AIDE A LA DECISION / LOGICIEL / AVICULTURE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / FORMULATION / AUTONOMIE EN PROTEINES / ALIMENTATION DES ANIMAUX / VOLAILLE / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / PAYS DE LA LOIRE
BIOFIL N° 115, 01/01/2018, 6 pages (p. 36-41)

réf. 242-081



Des itinéraires pour sécuriser l'implantation des prairies

RYCHEMBUSCH Véronique

Pour sécuriser l'implantation des prairies, face aux aléas climatiques (sécheresse estivale, fin d'hiver humide...), le groupe « fourrages » des Chambres d'Agriculture des Pays de la Loire teste différents itinéraires alternatifs, en conventionnel. Le résultat des essais menés entre 2011 et 2015 recommande un semis sous couvert d'une céréale d'hiver ou d'un mélange céréales-protéagineux, à la fin de l'été. Stéphanie Guibert, conseillère prairies à la Chambre d'Agriculture de la Mayenne, donne quelques précisions sur ce semis simultané : aucun problème de rendement n'est observé si le couvert est récolté en ensilage ; pour une récolte en grains, privilégier une prairie peu agressive et des céréales peu couvrantes ; le semis sous couvert est réalisable avec le matériel de l'exploitation, en utilisant des doses pleines de semences prairiales et de céréales. A la Ferme Expérimentale spécialisée en bio de Thorigné-d'Anjou, dans le Maine-et-Loire, le semis sous couvert est facilité par un semoir à double caisson, témoigne Bertrand Daveau. Une implantation de la prairie au printemps, en sursemis dans un méteil ou une céréale est également testée, mais les résultats se montrent moins concluants. Yves Leduc, éleveur conventionnel à Petit-Mars en Loire-Atlantique, livre son expérience, inspirée par la ferme de Thorigné-d'Anjou, d'implantation de 15 hectares de prairies temporaires multi-espèces sous couvert de méteils.

Mots clés : IMPLANTATION / ELEVAGE / MATERIEL DE SEMIS / ESSAI / TEMOIGNAGE / SEMIS SOUS COUVERT / MELANGE CEREALES PROTEAGINEUX / PRAIRIE / PRAIRIE SOUS COUVERT / CONDUITE DE LA PRAIRIE / SEMENCE PRAIRIALE / FERME EXPERIMENTALE / PAYS DE LA LOIRE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ALÉA CLIMATIQUE

REUSSIR LAIT N° 318, 01/11/2017, 4 pages (p. 42-45)

réf. 242-065

Autosysel, un outil web pour plus d'autonomie

CONTÉ Annick

L'Institut de l'Élevage vient de lancer un nouvel outil web, Autosysel, visant à améliorer l'autonomie alimentaire, pour les cinq filières ruminants. Il permet tout d'abord de réaliser un autodiagnostic rapide du niveau d'autonomie fourragère et protéique par rapport à une moyenne nationale. Puis, un rapide questionnaire sélectionne des fiches techniques illustrant des leviers d'action, accompagnées de différents témoignages. Enfin, des diagnostics plus détaillés fournissent des contacts ciblés selon la filière et la région. L'accès est gratuit depuis www.autosysel.idele.fr

Mots clés : LEVIER D'ACTION / OUTIL D'AIDE A LA DECISION / ELEVAGE / BOVIN LAIT / BOVIN VIANDE / OVIN LAIT / OVIN VIANDE / AUTO-DIAGNOSTIC / AUTONOMIE ALIMENTAIRE / CAPRIN / FRANCE

REUSSIR LAIT N° 318, 01/11/2017, 1 page (p. 46)

réf. 242-066



Bien-être animal : Un sujet qui avance tant bien que mal

BERTHIER Sylvie

La question du bien-être animal (BEA) anime de plus en plus le débat sur l'élevage. La notion même de BEA a évolué depuis 3 siècles, le paradigme de Descartes selon lequel les animaux-machines étaient incapables de souffrance ayant dominé jusque dans les années 1960. Les premières prises de conscience de la souffrance animale dans l'élevage ont alors amené à faire de cette question un thème de recherche. Si, depuis, connaissances et législation ont évolué, la notion de BEA demeure clivante, dans un contexte où l'élevage industriel reste dominant et le critère économique la référence. Pour certains, les choses avancent, pour d'autres, non. Mais au final, la société, à la recherche de plus de valeurs dans son rapport au vivant et à la nature, est de plus en plus soucieuse des conditions de l'animal dans l'élevage et ce dernier doit intégrer ce facteur pour son avenir. Cependant, cette question doit être portée par tous, et ce, de façon conjointe, du chercheur au consommateur, en passant par l'éleveur, les divers maillons des filières ou le législateur, afin que le bien-être des animaux d'élevage s'améliore vraiment.

<http://revue-sesame-inra.fr/18-2/>

Mots clés : VALEUR / ELEVAGE / CONSOMMATEUR / LABEL / LEGISLATION / TEMOIGNAGE / PORCIN / VOLAILLE / BOVIN / BIEN-ÊTRE ANIMAL / SCIENCE / RECHERCHE / EUROPE / FRANCE / SOCIOLOGIE / SOCIETE / RELATION HOMME ANIMAL / ETHIQUE

SÉSAME N° 2, 01/11/2017, 5 pages (p. 12-16)

réf. 242-090

Engraissement du lapin au pâturage : Ateliers de modélisation participative sur les pratiques

JOLY Louise / GIDENNE Thierry / MARTIN Guillaume

Selon les acteurs de la distribution, l'offre en viande de lapin biologique est inférieure à la demande. Or les cuniculteurs en bio sont peu nombreux et les références en AB rares. Dans le cadre du projet CUNIPAT, ayant pour objectif de développer cette production, le simulateur Patulap' a été conçu à destination des éleveurs et des conseillers agricoles. Il simule des scénarios de conduite technique des lapins engraisés au pâturage. Il propose à la fois des résultats agronomiques, zootechniques par semaine d'engraissement (taux d'utilisation de l'herbe, croissance du lapin) et des résultats économiques (marge brute sur le coût alimentaire). Des ateliers de modélisation participative ont été organisés chez des éleveurs afin de tester la capacité du simulateur Patulap' à stimuler des discussions entre éleveurs et l'application de celui-ci sur des cas concrets. Trois de ces échanges ont déjà eu lieu : un à l'IUT de Perpignan, deux chez des éleveurs, en Mayenne et dans les Côtes d'Armor. Dans l'ensemble, les agriculteurs y ayant participé trouvent l'outil utile et intéressant dans le cadre d'une gestion de plusieurs lots d'engraissement simultanés. En exemple, l'article présente les résultats de simulation d'un éleveur cherchant à améliorer la valorisation de ses prairies par le pâturage des lapins.

<http://www.itab.asso.fr/activites/aa2017-lapins2.php>

Mots clés : CUNICULTURE / OUTIL D'AIDE A LA DECISION / CONDUITE D'ELEVAGE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / MODELISATION / SIMULATION / ALIMENTATION DES ANIMAUX / ENGRAISSEMENT / LAPIN / GESTION DU PATURAGE / RECHERCHE / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / FRANCE

2017, 3 p., éd. ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique)

réf. 242-067



Des références sur le pâturage tournant dynamique

PORCHET Anne

Lancé en 2014, le projet européen LIFE + "Pâturage Tournant Dynamique", porté par la CAVEB (Coopérative agricole au service des producteurs de viandes), rassemble maintenant plus de 70 éleveurs. A terme, le projet permettra de dégager des références économiques, techniques et environnementales sur cette méthode de pâturage. Les premiers résultats ont été présentés en septembre 2016, à l'occasion de la Journée « Innovez au Pâturage », à Montmorillon (Vienne). Ils sont encourageants et confirment que le stade de l'herbe influence la quantité d'herbe pâturée par les vaches, la part qu'elles vont digérer, ainsi que la valeur de l'herbe. D'où l'importance soulignée de faire pâturer les animaux au bon stade de pousse de l'herbe. Anne Porchet, chargée de projet LIFE à la CAVEB se félicite de l'implication d'acteurs de la recherche comme l'Inra de Lusignan, l'Université de Rennes ou encore le Cirad, ainsi que d'acteurs locaux. Dans le cadre du projet, les formations dispensées en partenariat avec diverses structures permettent d'étendre la zone d'étude : près de 50 nouveaux éleveurs-test sont attendus.

<http://www.itab.asso.fr/activites/2017-aa-elevage-life.php>

Mots clés : ACQUISITION DE REFERENCES / ELEVAGE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / BOVIN / HERBE / PATURAGE / GESTION DU PATURAGE / PÂTURAGE TOURNANT DYNAMIQUE / RECHERCHE / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / FRANCE / NOUVELLE-AQUITAINE

2017, 2 p., éd. ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique)
réf. 242-068

Le croisement entre races laitières : pour quelles raisons et comment ? Avec quels résultats ?

QUÉNON Julien / MAGNE Marie-Angéline / INGRAND Stéphane

Le croisement entre races laitières au sein des troupeaux bovins lait est répandu dans des pays tels que la Nouvelle-Zélande, l'Irlande, les États-Unis ou les Pays-Bas. En France, cette pratique de croisement laitier est minoritaire (1,5% des inséminations), mais est en constante progression depuis 2010. Or, à ce jour, peu de références françaises existent sur les motivations des éleveurs à mettre en place le croisement, sur le fonctionnement des systèmes bovins lait conduits en croisement et sur les multi-performances associées notamment sur un pas de temps long. Ce mini-dossier présente les résultats du stage de fin d'études d'ingénieur de M. Basset réalisé en 2016. Ce stage visait à caractériser différentes stratégies d'éleveurs pour mettre en place du croisement laitier dans leur troupeau (Quelles motivations pour adopter le croisement ? Quels types de croisement sont adoptés et pourquoi ?) et les résultats obtenus (Quels avantages et inconvénients ?, Quelle évolution des performances zootechniques du troupeau durant la transition vers le croisement ?).

Mots clés : AVANTAGE / CROISEMENT GENETIQUE / INCONVENIENT / ENTRETIEN / ELEVAGE / AGRICULTURE DURABLE / BOVIN LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / AUTONOMIE DECISIONNELLE / ENQUETE / VACHE LAITIERE / RACE BOVINE / REPRODUCTION ANIMALE / FRANCE / RHONE ALPES / FINISTERE / AVEYRON
2018, 4 p., éd. INRA - UMR AGIR

réf. 242-093



Bovin viande biologique : Synthèse technique, économique et réglementaire

QUINQUET Patrick

Ce document aborde les aspects réglementaires et techniques de la conduite d'élevage des bovins viande bio : - Les fondements de l'agriculture biologique ; - La production animale : - Les pratiques d'élevage (L'alimentation ; La finition ; Les conditions de logement et d'espace en plein-air ; La santé du troupeau) ; - La gestion des animaux (Identification des animaux ; Achat d'animaux ; Mixité ; Mixité avec des troupeaux non bio : la transhumance ; Le transport et l'abattage ; Les mutilations).

<http://www.paca.chambres-agriculture.fr/nos-publications/la-publication-en-detail/actualites/bovin-viande-ab-synthese-technique-economique-et-reglementaire-2017/>

Mots clés : CONDUITE TECHNIQUE / MIXITE BIONON BIO / CONDUITE D'ELEVAGE / BOVIN VIANDE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / LOGEMENT DES ANIMAUX / REGLEMENTATION / ALIMENTATION DES ANIMAUX / FINITION / BIEN-ÊTRE ANIMAL / SANTE ANIMALE / FRANCE / PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR / HAUTES ALPES 2017, 9 p., éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR / CHAMBRE D'AGRICULTURE DES HAUTES-ALPES

réf. 242-098

Poules pondeuses biologiques : Synthèse technique, économique et réglementaire

QUINQUET Patrick

Ce document aborde les aspects réglementaires et techniques de la conduite d'élevage des poules pondeuses bio : - Les fondements de l'agriculture biologique ; - La production animale : - Les pratiques d'élevage (L'alimentation ; Les conditions de logement et d'espace en plein-air ; La santé du troupeau) ; - La gestion des animaux (Achat d'animaux ; Mixité ; Les mutilations) ; - Le marquage des œufs et la vente.

<http://www.paca.chambres-agriculture.fr/nos-publications/la-publication-en-detail/actualites/poules-pondeuses-biologiques-synthese-technique-economique-et-reglementaire-2017/>

Mots clés : CONDUITE TECHNIQUE / MIXITE BIONON BIO / CONDUITE D'ELEVAGE / AVICULTURE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / LOGEMENT DES ANIMAUX / REGLEMENTATION / ALIMENTATION DES ANIMAUX / POULE / BIEN-ÊTRE ANIMAL / OEUF / PARCOURS / SANTE ANIMALE / FRANCE / PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR / HAUTES ALPES 2017, 8 p., éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR / CHAMBRE D'AGRICULTURE DES HAUTES-ALPES

réf. 242-099

Petit élevage familial bio : chèvre, mouton, basse-cour, cheval, vache, cochon

DENIS Anne

L'auteure partage son expérience de l'élevage avec tous ceux qui sont tentés d'avoir chez eux des animaux pour un petit élevage familial et bio. Que ce soit pour manger les œufs frais de sa basse-cour, pour faire tondre sa pelouse par quelques chèvres ou quelques moutons, pour partager la compagnie d'un cheval, d'un âne ou encore assurer une partie de son autonomie alimentaire en élevant un cochon, une vache..., ce livre est une source de conseils et de mises en garde pour pouvoir se lancer en connaissance de cause. Pour bien réfléchir son projet, il faudra notamment tenir compte de la surface dont on dispose, de ses atouts et ressources (eau, etc.), mais aussi du temps que l'on pourra y consacrer, de ses propres capacités et des objectifs posés. La première partie du livre aborde ces questions. Les animaux concernés par un petit élevage font chacun l'objet d'une fiche qui présente les conditions et les contraintes d'élevage pour aider à choisir l'élevage le mieux adapté à sa situation (surface, eau, disponibilité nécessaire, portrait de l'animal, races possibles, comment démarrer l'élevage, logement requis, alimentation, hygiène et soins...). Des éleveurs apportent leur témoignage. La réglementation en matière d'élevage est rappelée.

Mots clés : MATERIEL / MOUTON / PETIT ELEVAGE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / REGLEMENTATION / PETITE SURFACE / CONSEIL TECHNIQUE / TMOIGNAGE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / ANE / CHEVAL / LAPIN / PORCIN / CAILLE / DINDE / CANARD / OIE / PIGEON / PINTADE / POULE / VACHE / CHEVRE / BREBIS / JARDIN / VOLAILLE 2018, 192 p., éd. ÉDITIONS TERRE VIVANTE

réf. 242-101



Valorisation des ressources fourragères dans un système de production de viande bovine, prototype conduit en agriculture biologique

COUTARD Jean-Paul / FORTIN Julien

En agriculture biologique, les troupeaux bovins allaitants se développent rapidement et concernent aujourd'hui 1/3 de la surface fourragère. Depuis 20 ans, les travaux de recherche conduits à la ferme expérimentale de Thorigné-d'Anjou, sur des sols peu profonds, ont permis d'améliorer le système de production en élevage allaitant biologique. De nombreuses pistes ont été explorées pour renforcer la viabilité économique de l'exploitation. L'amélioration de la production et de la valorisation des ressources produites sur l'exploitation passe par l'utilisation de prairies à flore variée (le plus souvent implantées sous couvert pour supprimer l'interculture), le choix d'espèces et de combinaisons d'espèces adaptées au milieu, l'association de protéagineux avec des céréales (par ex. triticale - avoine - pois fourrager - vesce, pour la production de fourrages comme de grains), l'alternance de prairies et de cultures dans la rotation, l'adaptation de la conduite du pâturage (rythme plus lent, pâture au bon stade et bonne proportion de légumineuses) et du troupeau (carcasse plus lourde, croissance compensatrice...).

Mots clés : BOVIN VIANDE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / AUTONOMIE ALIMENTAIRE / ESSAI / ALIMENTATION DES ANIMAUX / VALEUR ALIMENTAIRE / GENISSE / PERFORMANCE ZOOTECHNIQUE / RENDEMENT / ROTATION DES CULTURES / SEMIS SOUS COUVERT / SURSEMIS / FOURRAGE / LEGUMINEUSE / MELANGE CEREALES PROTEAGINEUX / PRAIRIE A FLORE VARIEE / PRAIRIE PERMANENTE / PRAIRIE SOUS COUVERT / GESTION DU PATURAGE / PATURAGE TOURNANT / FEVEROLE / RECHERCHE / FERME EXPERIMENTALE / PAYS DE LA LOIRE / MAINE ET LOIRE
FOURRAGES N° 231 - Fourrages et systèmes d'élevage biologiques : Approches aux échelles de la ferme et du territoire, 01/09/2017, 11 pages (p. 179-189)

réf. 242-100

Valorisation de l'herbe par des monogastriques en agriculture biologique : des expériences à poursuivre

ROINSARD Antoine / GAIN C. / GIDENNE Thierry / ET AL.

En agriculture biologique, les porcs et les volailles doivent avoir accès à des fourrages grossiers et ceux-ci doivent représenter 60 % de l'alimentation des lapins. Les fourrages présentent un potentiel intéressant (bien que les porcs et les volailles ne soient pas herbivores) pour diminuer le coût alimentaire et le recours à des sources de protéines dans l'aliment complet. La valeur nutritionnelle des fourrages est mal connue pour ces espèces animales mais, au vu des résultats disponibles, les porcs et les volailles sont en mesure de valoriser partiellement les protéines fourragères (environ 50 % de digestibilité pour des porcs ; 75 % pour des volailles). Pour les lapins (herbivores monogastriques), la valeur nutritionnelle des fourrages est élevée. Différents modes de valorisation peuvent être envisagés : pâturage ou distribution à l'auge. En fonction des objectifs et du système d'élevage, la conduite raisonnée d'une alimentation incluant des fourrages peut permettre de maintenir des performances techniques élevées en diminuant le coût alimentaire. Cependant, de nombreuses pistes sont encore à explorer avant de proposer des recommandations aux éleveurs.

Mots clés : ASPECT ECONOMIQUE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / VALEUR NUTRITIONNELLE / PRIX / AUTONOMIE EN PROTEINES / ESSAI / ALIMENTATION DES ANIMAUX / VALEUR ALIMENTAIRE / MONOGASTRIQUE / LAPIN / PORCIN / VOLAILLE / POULET / FOURRAGE / PATURAGE / PARCOURS / PROTEINE / RECHERCHE / FRANCE
FOURRAGES N° 231 - Fourrages et systèmes d'élevage biologiques : Approches aux échelles de la ferme et du territoire, 01/09/2017, 12 pages (p. 191-202)

réf. 242-088



Recréer des liens entre la santé et l'alimentation du troupeau : usages et diffusion de la méthode Obsalim® en élevage laitier bovin

MANOLI Claire / HELLEC Florence

La conduite de l'alimentation constitue l'un des facteurs majeurs influençant l'état de santé des troupeaux. C'est pour mieux gérer cette interaction qu'un vétérinaire, le Dr Giboudeau, a développé la méthode Obsalim®, basée sur l'observation fine des animaux. Une enquête qualitative montre que le succès d'Obsalim® s'explique par l'efficacité du dispositif de formation mis en place (individuel et avec utilisation en groupe) et par l'efficacité pratique que lui reconnaissent les éleveurs (pour la conduite de l'alimentation, le choix des rations...). Le type d'utilisation de cet outil, relativement complexe, dépend des objectifs de production. Bien qu'elle n'ait pas encore fait l'objet d'une validation scientifique, cette méthode modifie le regard porté aux animaux et semble particulièrement appropriée pour les systèmes très herbagers.

Mots clés : METHODE OBSALIM / ELEVAGE / BOVIN LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / SYSTEME HERBAGER / FORMATION / DIAGNOSTIC / ETUDE / OBSERVATION / ENQUETE / TEMOIGNAGE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / SANTE ANIMALE / FRANCE / BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE / SAONE ET LOIRE / FRANCHE COMTE / OUTIL D'AIDE A LA DECISION

FOURRAGES N° 231 - Fourrages et systèmes d'élevage biologiques : Approches aux échelles de la ferme et du territoire, 01/09/2017, 10 pages (p. 203-212)

réf. 242-089

Conception d'une conduite de génisses laitières sous vaches nourrices : pour une intensification écologique des systèmes d'élevage herbager ?

COQUIL Xavier / BRUNET L. / HELLEC Florence / ET AL.

Certains éleveurs, cherchant à réduire le travail d'astreinte et les effectifs d'animaux improductifs sur leur exploitation herbagère, ont adapté leur système en optant pour un élevage des génisses par des vaches nourrices. Une expérimentation, conçue pas à pas, confirme l'intérêt de cette technique. Ainsi, la conduite de l'élevage des génisses par allaitement multiple et libre a été étudiée dans le cadre du projet TEMPO sur le dispositif expérimental INRA ASTER-Mirecourt. En s'appuyant sur l'expérience d'agriculteurs pionniers innovants, une formalisation de cette conduite d'élevage en 6 phases est proposée. Au cours de la première année d'expérimentation, avec élevage de 9 veaux par 3 vaches nourrices, les croissances des génisses (GMQ de 817 g/j sur les 9 premiers mois) sont nettement plus élevées que celles des génisses nourries au Distributeur d'Aliments Lactés avec une complémentation en céréales ; le travail est aussi modifié. Cette conduite des génisses permet d'envisager un âge au premier vêlage de 24 mois et des gains de productivité dans des systèmes uniquement herbagers, très économes et très autonomes.

Mots clés : GENISSE LAITIERE / VACHE NOURRICE / BOVIN LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / SYSTEME HERBAGER / TRAVAIL EN AGRICULTURE / ENQUETE / COMPORTEMENT DE L'ANIMAL / PERFORMANCE ZOOTECHNIQUE / EXPERIMENTATION / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / FINISTERE / VOSGES / VEAU SOUS LA MERE

FOURRAGES N° 231 - Fourrages et systèmes d'élevage biologiques : Approches aux échelles de la ferme et du territoire, 01/09/2017, 10 pages (p. 213-222)

réf. 242-109



Miser sur l'autonomie alimentaire et les complémentarités entre régions pour assurer la rentabilité de l'élevage ovin allaitant biologique et conforter les filières

EXPERTON C. / BELLET V. / GAC A. / ET AL.

Face au développement des élevages ovins biologiques, cette filière a perçu le besoin d'acquiescer des références. Le projet CasDar « Agneaux bio », multipartenarial et coordonné par l'ITAB, a permis d'apporter des résultats techniques, socio-économiques et environnementaux, obtenus via le suivi d'un réseau de 49 élevages ovins biologiques. Par rapport aux exploitations conventionnelles (Réseau Inosys), les systèmes biologiques étudiés sont moins intensifiés (productivité des brebis et résultats économiques plus faibles, moindre consommation de concentrés...), mais les impacts environnementaux (gaz à effet de serre, consommations d'énergie, qualité de l'eau), par ha ou par kg produit sont généralement équivalents ou meilleurs. En agriculture biologique, la bonne valorisation de l'herbe renforce l'autonomie alimentaire, principal levier pour de meilleurs revenus, et permet aussi de réduire l'impact sur l'effet de serre (stockage de carbone par les sols). Un observatoire national des volumes de production de viande ovine biologique va soutenir le développement de la filière et la prise en compte des coûts de production.

Mots clés : ANALYSE DU CYCLE DE VIE / COMPARAISON BIO-CONV / ACQUISITION DE REFERENCES / EVALUATION ENVIRONNEMENTALE / INDICATEUR ENVIRONNEMENTAL / REFERENCE TECHNICO-ECONOMIQUE / RESULTAT ECONOMIQUE / SUIVI D'EXPLOITATION / SYSTEME DE PRODUCTION / ELEVAGE BIOLOGIQUE / OVIN VIANDE / PASTORALISME / PRATIQUE D'ELEVAGE / SYSTEME HERBAGER / RESEAU DE REFERENCES / FILIERE OVINE / VIANDE OVINE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / SERVICE ECOSYSTEMIQUE / COUT DE PRODUCTION / AUTONOMIE ALIMENTAIRE / TRAVAIL EN AGRICULTURE / ASTREINTE / RÉSULTAT TECHNIQUE / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / FRANCE

FOURRAGES N° 231 - Fourrages et systèmes d'élevage biologiques : Approches aux échelles de la ferme et du territoire, 01/09/2017, 12 pages (p. 223-234)

réf. 242-110



PRODUCTIONS VÉGÉTALES

ARBORICULTURE

La thermothérapie fait ses preuves

LE CORRE Maude

La thermothérapie consiste à traiter à l'eau chaude (48-49°C) les fruits après récolte pour améliorer leur conservation. La chaleur réduit le nombre de pathogènes en sortie d'atmosphère contrôlée. Les essais menés à La Morinière, en Indre-et-Loire, montrent son efficacité pour lutter contre les maladies de conservation sur pommes. Lors d'essais conduits sur trois variétés de pommes en agriculture biologique, cette technique a diminué le nombre de fruits touchés par *Gloeosporium*. Pour la variété Gala, il baisse de 25 % sans traitement à 2 %, précise Claude Coureau, du Ctifl. Un résultat qui se vérifie sur différentes variétés (Opal, Dalicclass). Cependant, son action s'amointrit lorsque le traitement est effectué plus de sept jours après récolte ou lors de cueillettes très tardives. La thermothérapie sur pommes et sur poires se montre également efficace contre *Phytophthora*, mais peu sur d'autres maladies de conservation comme *Monilia*.

Mots clés : CONSERVATION / THERMOTHERAPIE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ESSAI / ARBORICULTURE / POIRE / POMME / EXPERIMENTATION / MALADIE DE CONSERVATION / GLOEOSPORIOSES / FRANCE / INDRE ET LOIRE / PROTECTION DES VEGETAUX
REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 375, 01/09/2017, 1 page (p. 31)

réf. 242-041

Réglementation des plants fruitiers : Quels changements à venir ?

ROSE Frédérique

Des modifications de la réglementation sur la commercialisation et la production des plants fruitiers sont en cours. François Warlop, du groupe de recherche en agriculture biologique (Grab d'Avignon), fait le point sur les principaux changements et sur l'avenir de l'arboriculture bio française. Désormais, les variétés vendues doivent être inscrites à un catalogue européen unique (Frumatis) avec déclaration d'un mainteneur officiel (inscription gratuite jusqu'à fin 2018). Cette dernière n'est pas obligatoire en deçà de 2 000 plants par variété, par pépiniériste et par an. Les nouvelles exigences sanitaires de la certification des plants destinés à l'export ne sont pas encore très claires. A propos de la production bio, François Warlop estime qu'à l'horizon 2035, les arboriculteurs bio devront acheter leurs plants certifiés et ne pourront plus bénéficier de la dérogation actuelle. Il préconise une organisation de la filière pour élargir le marché, aujourd'hui principalement destiné aux petits pépiniéristes. Deux pépiniéristes, Benoît Escande à Saint-Vite, dans le Lot-et-Garonne, et Sébastien Grange à Saint-Benoît, dans l'Aude, apportent leur témoignage sur la production en agriculture biologique. Alors que Benoît a cessé la certification sur son activité de pépiniériste (problèmes de gestion de l'herbe, accès au foncier, lutte contre les pucerons et maladies fongiques, et faible rentabilité), Sébastien, sur 0,6 hectare, fournit environ 4 000 scions par an. Ce dernier ne cherche pas à s'agrandir et incite même les arboriculteurs à produire leurs propres plants fruitiers bio.

Mots clés : VARIETE FRUITIERE / PEPINIERISTE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / REGLEMENTATION / CERTIFICATION / REGLEMENTATION EUROPEENNE / TMOIGNAGE / ARBORICULTURE / PRODUCTION DE PLANTS / VARIETE / EUROPE / FRANCE / LOT ET GARONNE / AUDE

BIOFIL N° 115, 01/01/2018, 3 pages (p. 50-52)

réf. 242-052



Évaluer d'anciennes variétés régionales pour introduire de la rusticité dans les vergers bio du bassin méditerranéen

ONDET Sophie-Joy

Le manque de diversité variétale rustique reste un frein en arboriculture biologique. Pendant cinq ans, le Grab d'Avignon a comparé la sensibilité aux bioagresseurs de différentes variétés anciennes de pommiers, abricotiers, pêchers, cerisiers et oliviers. Peu de variétés ont été testées, par rapport au large potentiel que représentent les variétés anciennes cultivées en conservatoire fruitier régional. Toutefois, la réalisation de ces essais en conditions réelles, en agriculture biologique, constitue une véritable opportunité. D'autres projets d'évaluation d'anciennes variétés sont en cours en région Nord-Pas-de-Calais, avec le Centre Wallon de Recherche Agronomique et le Centre Régional de Ressources Génétiques Nord-Pas-de-Calais (Biomesica et création de l'association Novafruit). En région PACA, un nouveau projet voit le jour : Fruinov. Une partie des évaluations de sensibilité est réalisée par le Grab, l'Inra d'Avignon et le Lycée agricole de Carpentras. Des études pomologiques sont prévues par le Parc du Lubéron. Enfin, un volet de sélection participative par les acteurs de la filière fruitière, encadrés par l'Inra de Montpellier et le Cetu ETICS, complètera le projet.

<http://www.itab.asso.fr/activites/2017-aa-varietes-paca.php>

Mots clés : ESSAI VARIETAL / RESISTANCE VARIETALE / VARIETE FRUITIERE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ARBORICULTURE / VERGER / PROTECTION DES VEGETAUX / VARIETE ANCIENNE / VARIETE LOCALE / VARIETE RUSTIQUE / CONSERVATION DU MATERIEL VEGETAL / NORD PAS DE CALAIS / PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR / WALLONIE / BELGIQUE

2017, 2 p., éd. ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique)

réf. 242-058

Figuiers : Coûts de plantation en Agriculture Biologique - Pommier ; Poirier : Coûts de production en Agriculture Biologique

ROBLIN Chantal / NAVARETTE Laurent / BARET Céline

Les Chambres d'Agriculture de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont édité, en décembre 2014, 3 fiches (références régionales) consacrées aux coûts de plantation en figuier, et aux coûts de production en pommier, poirier en agriculture biologique.

<http://www.paca.chambres-agriculture.fr/nos-publications/agriculture-biologique/arboriculture-bio/>

Mots clés : DONNEE ECONOMIQUE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / COUT DE PRODUCTION / MARGE BRUTE / PLANTATION / FIGUIER / POIRIER / POMMIER / PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR / HAUTES ALPES / VAUCLUSE 2014, 3 Fiches (2 pages chacune), éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

réf. 242-084



AUTRES CULTURES

Portrait du mois : Pierre Le Bris : Homo Miscanthus

BESNARD Antoine

Pierre Le Bris est installé en polyculture bio à Pont-Croix (29) depuis 2015. Il consacre 3 ha à la culture du miscanthus, sur les 65 que compte sa ferme (céréales, protéagineux, blé noir, cameline, chanvre...). Le miscanthus est une plante pérenne, qui, explique Pierre Le Bris, présente de nombreux intérêts. Cette plante procure en effet un paillage horticole de qualité, avec une bonne tenue dans le temps, intéressant d'un point de vue esthétique, neutre en termes d'acidité, sans tanins ni toxines et qui permet de diminuer la pression des limaces et des escargots. L'agriculteur valorise le miscanthus auprès des particuliers, des collectivités et des professionnels. Il est également sollicité par des éleveurs qui souhaiteraient l'utiliser en complément alimentaire pour favoriser la rumination. Le miscanthus peut aussi produire une litière animale saine et très absorbante. Il est également possible, à partir de la plante, de réaliser des haies brise-vent. Pierre Le Bris partage son expérience de la culture du miscanthus : choix de la variété, choix du plant, itinéraire de culture...

Mots clés : MISCANTHUS / PAILLAGE / ITINERAIRE TECHNIQUE / ELEVAGE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / VALORISATION / LITIERE / POLYCULTURE / FINISTERE / TEMOIGNAGE / GRANDE CULTURE
 SYMBIOSE N° 228, 01/11/2017, 2 pages (p. 18-19)

réf. 242-005

GRANDES CULTURES

Le grand épeautre, en pur et en méteil

PERROT Martin

Le grand épeautre est une céréale à paille haute de la famille du blé. Ses avantages sont une bonne tolérance à l'excès d'eau et aux conditions humides, ainsi qu'une très forte concurrence aux adventices - clairement supérieure au triticale et au blé. En revanche, comparé au triticale, il est un peu plus sensible à la verse, moins riche en énergie et, en conditions hydriques normales, il fait moins de rendement (environ 5q/ha de moins avant décorticage). Pour l'alimentation animale, l'épeautre s'avère un très bon aliment, peu acidogène (comparable à l'avoine), mais sa valeur alimentaire en énergie est assez basse (0.82 UFL et 0.78 UFV). Deux témoignages complètent l'article : Claude Courlet, agriculteur bio à Minzier (74), qui cultive le grand épeautre en pur depuis plus de 10 ans, et Sébastien Baud, agriculteur bio à Beaumont (74), qui a introduit l'épeautre dans ses mélanges, à côté du seigle, du triticale et du pois fourrager, pour nourrir ses brebis et ses agneaux.

<http://www.corabio.org/index.php/telechargements>

Mots clés : CULTURE EN PUR / ELEVAGE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / GRANDE CULTURE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / EPEAUTRE / FRANCE / MELANGE CEREALES PROTEAGINEUX / HAUTE SAVOIE / TECHNIQUE CULTURALE
 LA LUCIOLE N° 16, 01/08/2017, 2 pages (p. 18-19)

réf. 242-003



Denis Valentin, dans la Drôme : "Rien n'est jamais acquis"

POUPEAU Jean-Martial

Lauréat des Talents Bio du salon Tech&Bio 2015, Denis Valentin est céréalier bio à Beausemblant, dans la Drôme. Il présente son exploitation de 98 hectares, ses pratiques culturales, et comment son expérience l'amène sans cesse à les faire évoluer. Sa rotation courte maïs-soja-blé est fréquente dans la région, où elle valorise bien l'eau en secteurs irrigués (rendements moyens respectifs : 101 q/ha - 32 q/ha - 52 q/ha). En dehors de ces secteurs, il implante du tournesol et parfois des luzernières. Les couverts constitués d'associations d'espèces (2 à 5 différentes) sont considérés comme des cultures à part entière. L'agriculteur a participé à un programme d'expérimentation de réduction du travail du sol, dont les résultats sur dix ans ne l'ont pas incité à poursuivre (forte pression des adventices). Le contexte local est favorable à la céréaliculture en bio : les conditions climatiques et l'irrigation permettent de bons rendements, le mistral diminue les risques de maladie en asséchant l'air. De plus, la présence d'élevages de poules pondeuses assure des débouchés locaux. Denis Valentin retrace également la création du Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental (GIEE) AgribioTech Albon dont il fait partie, ses objectifs et l'acquisition de matériel en commun, dont des outils de binage guidés par GPS.

Mots clés : GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL (GIEE) / ITINÉRAIRE TECHNIQUE / PRATIQUE AGRICOLE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / CÉRÉALIER / TEMOIGNAGE / ENGRAIS VERT / GRANDE CULTURE / TRAVAIL DU SOL / CÉRÉALICULTURE / ROTATION DES CULTURES / DROME / TECHNIQUE CULTURALE SIMPLIFIÉE / COUVERT VÉGÉTAL

BIOFIL N° 115, 01/01/2018, 4 pages (p. 42-45)

réf. 242-046

La luzerne fraîche pour fertiliser le blé

POUPEAU Jean-Martial

En partenariat avec le GIEE « Fertiliser le blé d'hiver par la luzerne fraîche », avec la coopérative Dijon Céréales et la Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or, le GAEC Nouvelle, en agriculture biologique, expérimente l'apport de luzerne fraîche comme fertilisant. Pierre Robin, associé du GAEC, explique les objectifs de la démarche (réponse à l'absence ponctuelle de débouchés pour la luzerne, volonté d'éviter l'exportation des éléments fertilisants), l'itinéraire technique (2ème ou 3ème coupe ensilée, épandage sur chaumes de soja, avant semis de blé). La mise en œuvre de l'essai se révèle toutefois compliquée : il faut réaliser simultanément la récolte de la luzerne, son épandage et l'enfouissement superficiel pour perdre le moins d'azote possible par volatilisation. L'essai va être poursuivi quelques années, afin de valider la technique et de vérifier son intérêt économique.

Mots clés : TEMOIGNAGE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / FERTILISATION / RENDEMENT / CÉRÉALICULTURE / BLE D'HIVER / LUZERNE / ESSAI / COTE D'OR / TECHNIQUE CULTURALE / GRANDE CULTURE

BIOFIL N° 115, 01/01/2018, 1 page (p. 46)

réf. 242-047



Soja dans du blé de printemps : "un demi-échec"

POUPEAU Jean-Martial

En 2016, le GAEC bio de Neuville, en Côte-d'Or, a expérimenté le semis de soja dans du blé de printemps. L'objectif était d'effectuer une récolte et demie dans la même année, soit 25 q/ha de soja, comme en culture pure, auxquels s'ajouterait une demi-récolte de blé. Frédéric Rossignol présente l'itinéraire technique de l'essai (variétés, dates, doses et écartements de semis...), en indiquant la difficulté de semer le soja exactement au milieu des rangs de blé, même avec un guidage par RTK du semoir semi-porté. Normalement, la récolte du blé se fait en premier, mais, suite aux aléas climatiques de l'année (printemps humide et froid), le soja a dépassé le blé. Ils ont pu être récoltés simultanément à la mi-septembre, avec un rendement global de 25 q/ha, composé à 80 % de soja et 20 % de blé.

Mots clés : CONDUITE TECHNIQUE / TEMOIGNAGE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / RENDEMENT / RECOLTE DES CEREALES / CEREALICULTURE / SEMIS / SEMIS SOUS COUVERT / ASSOCIATION DE CULTURES / BLE DE PRINTEMPS / SOJA / COTE D'OR / ESSAI / GRANDE CULTURE BIOFIL N° 115, 01/01/2018, 1 page (p. 46)

réf. 242-048

Soja bio : Les priorités de l'itinéraire cultural

MOUQUOT Philippe / PLANTIER Emmanuel / JOUGLAIN Pierre

En Nouvelle-Aquitaine, les Chambres d'Agriculture mènent des essais sur la culture de soja bio depuis 2013, afin de mieux maîtriser sa production et de dynamiser son développement dans la région. Les suivis montrent qu'il est nécessaire de faire au moins 7 passages pour le désherbage (labour, faux-semis, passages de herse étrille ou de houe rotative, puis de sarleuse et, enfin, écimage). Des essais variétaux ont aussi été menés. Le choix variétal (précocité) en soja est particulièrement important car la culture peut être mise en péril par de mauvaises conditions climatiques au moment de la récolte (pluies d'octobre). Aussi, il faut raisonner le choix variétal en fonction de la disponibilité climatique mais aussi en fonction de l'exposition au risque de pluie lors de la maturité du soja. Le taux de protéines est le second élément à considérer pour affiner le choix variétal, d'autant plus que le paiement est différencié selon ce critère. L'idéal est d'avoir un taux de protéines supérieur à 42 %. Le choix de l'écartement entre rangs va aussi dépendre des variétés de soja. Les conditions de récolte sont à soigner : éviter les bourrages et l'absorption de terre, nettoyer les lots si possible... A noter que le gain de rendement permis par une récolte avec une coupe Flex a été évalué à 2 qx/ha.

<https://www.bio-nouvelle-aquitaine.com/actus-agenda/actualites/premier-numero-de-profilbio/>

Mots clés : CONDUITE TECHNIQUE / ECARTEMENT / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / MATERIEL AGRICOLE / ESSAI / RECOLTE / TECHNIQUE CULTURALE / CONTROLE DES ADVENTICES / DESHERBAGE MECANIQUE / SOJA / VARIETE / NOUVELLE-AQUITAINE / PROTEINE / ESSAI VARIETAL

PROFILBIO N° 1, 01/12/2017, 3 pages (p. 5-7)

réf. 242-079



Orge brassicole : Culture à consommer sans modération

ROLLAND Céline

Des producteurs biologiques bretons ont introduit dans leurs assolements de l'orge brassicole. Ils ont ainsi diversifié leurs productions et permis de développer des filières locales. Ils se sont organisés pour répondre à la demande d'approvisionnement de plusieurs brasseries artisanales locales. L'association "De la Terre à la Bière", créée en 2008, anime désormais une filière brassicole 100 % bretonne et biologique, avec 37 fermes impliquées. Les intérêts de la culture dans les systèmes bio sont rappelés, puis 4 producteurs d'orge témoignent : - Didier Le Hec, producteur laitier à Brandivy (56) et président du collège producteurs de l'association "De la Terre à la Bière" ; - Patrice Renard, éleveur de volailles et producteur de légumes et de céréales dans le nord de l'Ille-et-Vilaine, producteur d'orge brassicole depuis 9 ans ; - Gaec Postic, ferme céréalière bio à Elliant (29) : Stéphane et Nicolas produisent, chaque année, environ 100 ha d'orge brassicole, livrée directement à une brasserie locale, après passage en malterie ; - Dans le bassin légumier de Saint-Malo (35), Philippe Revillard cultive l'orge depuis 2008.

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / DIVERSIFICATION / BRASSERIE / FILIERE LOCALE / ASSOCIATION / ASSOLEMENT / CEREALE / ORGE DE BRASSERIE / BRETAGNE / TEMOIGNAGE / TECHNIQUE CULTURALE / GRANDE CULTURE

SYMBIOSE N° 229, 01/12/2017, 2 pages (p. 22-23)

réf. 242-021

Orge brassicole ; Orge fourrager : Coûts de production en Agriculture Biologique

GUERI Yoann

Les Chambres d'Agriculture de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont édité, en décembre 2014, 2 fiches (références régionales) consacrées aux coûts de production en orge brassicole et orge fourrager en agriculture biologique.

<http://www.paca.chambres-agriculture.fr/nos-publications/agriculture-biologique/grandes-cultures-bio/>

Mots clés : DONNEE ECONOMIQUE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / COUT DE PRODUCTION / MARGE BRUTE / GRANDE CULTURE / ORGE DE BRASSERIE / ORGE FOURRAGER / PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR / ALPES DE HAUTE PROVENCE

2014, 2 Fiches (2 pages chacune), éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

réf. 242-083

Se diversifier pour mieux satisfaire le consommateur

NOËL Valérie

Dans un contexte d'augmentation de l'offre en agriculture biologique, François Mellon, agriculteur bio dans l'Oise, se questionne sur une potentielle baisse des prix. Il sécurise sa production en se diversifiant vers des débouchés à forte valeur ajoutée, en semences ou en alimentation humaine. Il produit ainsi des lentilles, de la rhubarbe, de la cameline (avec transformation en huile à la ferme), des semences de pois d'hiver. A la différence de 2016, François Mellon se montre très satisfait de ses récoltes 2017 : en céréales (53 q/ha en blé tendre d'hiver et 63 q/ha en orge de printemps semences), en lentilles (8 q/ha) et en cameline (5 q/ha). Seule la rhubarbe n'a pu être fournie à hauteur de la demande. L'agriculteur exprime par ailleurs son inquiétude sur la faible disponibilité en engrais pour le bio et les incertitudes sur l'avenir avec les conversions.

Mots clés : RHUBARBE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / DIVERSIFICATION / TEMOIGNAGE / ENGRAIS / RENDEMENT / CEREALICULTURE / LENTILLE / CAMELINE / OISE / GRANDE CULTURE

REUSSIR GRANDES CULTURES N° 317, 01/10/2017, 1 page (p. 61)

réf. 242-062



JARDINAGE

Les légumes grimpants

DE LA VAISSIERE Jean

Cet article s'intéresse à la culture de légumes grimpants dans les petits jardins de particuliers, dans l'idée d'optimiser la production de légumes sur de petites surfaces. Dans la nature, pour qu'une plante puisse grimper, il faut un support (arbre, arbuste...), ainsi que des organes permettant à la plante de s'accrocher (tiges volubiles, vrilles, épines...). Chez les légumes, la famille de légumes grimpants la plus cultivée est celle des légumineuses (pois, haricots...). Les cucurbitacées sont également bien représentées dans cette catégorie qui comprend aussi des racines (patates douces, capucines tubéreuses...). L'article passe en revue les points importants à savoir pour les cultiver : choix des supports et tuteurs, préparation du sol, semis en place, semis en godets, plantation des tubercules, boutures, entretien, maladies, arrosage et paillage, conduite et taille, récolte.

Mots clés : CAPUCINE TUBEREUSE / PATATE DOUCE / PLANTE GRIMPANTE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / JARDINAGE / TECHNIQUE CULTURALE / LEGUME / HARICOT / POIS

NATURE & PROGRES N° 115, 01/11/2017, 3 pages (p. 45-47)

réf. 242-013

L'Agenda 2018 du jardinier bio et son calendrier lunaire

MATHIAS Xavier / BOSSE-PLATIERE Antoine

Dans cet Agenda 2018 du jardinier bio de Terre Vivante, on trouve, jour après jour, le calendrier lunaire ; semaine après semaine, les travaux essentiels à réaliser, les gestes à maîtriser, les calendriers de semis, plantations et récoltes des légumes, des aromatiques, des fleurs..., ainsi que les soins naturels à leur apporter. Tout au long de l'année, le jardinier pourra y noter les événements du jardin : dates et lieux des semis et plantations, variétés choisies, dates des levées, des récoltes, événements climatiques... Et grâce aux nombreuses adresses qu'il fournit, il saura où se procurer plantes, graines, matériel... en bio. En 2018, la biodiversité potagère est à l'honneur, présentée avec humour et impertinence au travers des rubriques d'une gazette jardinière improbable qui relate, sous la plume érudite de Xavier Mathias, les faits et gestes de légumes hauts en couleur, croqués par le pinceau de Joël Valentin.

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / CALENDRIER LUNAIRE / BIODIVERSITE / FOURNISSEUR / ADRESSE / JARDIN D'ORNEMENT / JARDIN POTAGER / JARDINAGE / VERGER / PLANTE A PARFUM AROMATIQUE ET MEDICINALE / TECHNIQUE CULTURALE / CALENDRIER CULTURAL / PROTECTION DES VEGETAUX / ARBRE FRUITIER / PETIT FRUIT / LEGUME

2017, 160 p., éd. ÉDITIONS TERRE VIVANTE

réf. 242-096



Le guide de la permaculture urbaine : Balcon, cour, appartement, jardin...

MAYO Carine

Aujourd'hui, les initiatives d'agriculture urbaine se multiplient et la permaculture apparaît comme une nouvelle source d'inspiration pour imaginer la ville nourricière de demain. Véritable art de vivre, elle propose des outils pour créer des jardins productifs et repenser la place de la nature dans la cité. Ce guide explique en détail comment appliquer les principes permaculturels sur son balcon, terrasse ou toit, dans une cour, un passage et même en appartement. Les petits jardins, et plus particulièrement les jardins partagés, ne sont pas oubliés, non plus que l'élevage d'animaux - poules et canards, abeilles, poissons - qui fait partie de la démarche permaculturelle. Des témoignages de ceux qui sont déjà passés à l'acte montrent le chemin à suivre, même pour les débutants. Il suffit d'avoir envie d'adopter un mode de vie plus écologique, de manger des produits sains, d'embellir son quotidien, de tisser du lien avec son entourage. Et cela peut commencer aussi bien chez soi que sur un coin de trottoir ou un bout de pelouse inoccupé. Une nouvelle image de la ville se dessine, dans laquelle la nature envahit le bitume et devient en partie comestible.

Mots clés : AGRICULTURE URBAINE / AQUAPONIE / BALCON / PERMACULTURE / PETIT ELEVAGE / RELATION HOMME NATURE / TEMOIGNAGE / VOLAILLE / JARDIN / JARDIN EN VILLE / JARDIN PARTAGÉ / JARDIN-FORÊT / JARDINAGE / TECHNIQUE CULTURALE / ABEILLE / FRANCE / SOCIETE / VILLE

2017, 224 p., éd. ÉDITIONS TERRE VIVANTE

réf. 242-097

MARAÎCHAGE

Cultibutte

L'ATELIER PAYSAN

Le cultibutte est le deuxième élément du triptyque d'outils développé par l'Atelier Paysan pour les préparations du sol en planches permanentes. Le Cultibutte est un outil très modulable qui a été conçu pour façonner et entretenir les buttes au moment de la reprise d'un labour ou d'une fin de culture et représente ainsi une alternative à la rotobèche. La volonté de l'Atelier Paysan était de proposer un outil peu onéreux et de conception simple permettant son autoconstruction. La machine se compose principalement de deux châssis, l'un fixe et l'autre articulé. Le premier (muni d'un triangle femelle d'attelage rapide) soutient des roues de jauge permettant le réglage de la hauteur de travail et des dents de cultivateur offrant une bonne résistance face aux obstacles (plusieurs socs peuvent y être montés pour tout type de travaux). Le deuxième châssis soutient des disques de buttage permettant de contenir la terre et de reformer les buttes ainsi que des talons pour le réglage de la hauteur de travail. L'articulation du deuxième châssis par rapport au premier permet de dissocier la profondeur de travail des dents et des disques. En bout de cultibutte, un triangle mâle a été installé pour pouvoir atteler un accessoire (croskicage, rouleau, herse, etc) rendu relevable grâce à la présence d'un vérin. Très modulable, le cultibutte ne cesse d'évoluer, au niveau de son bâti ou des accessoires pouvant y être attelés. L'aboutissement de cet outil validé collectivement est le fruit d'un long travail de R&D participative. Aujourd'hui, l'outil en est à sa version 5.4.2. Les documents suivants sont disponibles sur la page du tutoriel : les plans de l'outil (déclinés en 3 largeurs différentes) et de ses réglages, un dossier technique d'autocertification de l'outil, des publications concernant les planches permanentes et des liens vers des sujets du forum de l'Atelier Paysan concernant le cultibutte. Tous ces documents sont placés sous licence libre (CC by NC SA) et accessibles gratuitement.

<https://www.latelierpaysan.org/Cultibutte>

Mots clés : CULTIVATEUR / PRATIQUE ALTERNATIVE / ROULEAU / SARCLEUSE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE PAYSANNE / MECANISATION / AUTOCONSTRUCTION / MATERIEL AGRICOLE / OUTIL À DENTS / OUTIL À DISQUE / TRACTEUR / TEMOIGNAGE / TRAVAIL DU SOL / CULTURE SUR BUTTES / NON LABOUR / PLANCHE PERMANENTE / TRAVAIL MINIMUM DU SOL / MARAICHAGE / TECHNIQUE CULTURALE SIMPLIFIEE
2015, page web, éd. ATELIER PAYSAN

réf. 242-202



Vers un non travail du sol

DUBON Guy

La journée portes ouvertes du centre Ctifl de Balandran, dans le Gard, fut l'occasion de montrer le développement de moyens de lutte bio et la prise en compte de l'agronomie en cultures légumières. Marie Torres, ingénieure en charge du programme melon, y a présenté un essai d'implantation de culture de melon avec un travail du sol simplifié au maximum. L'essai consiste en l'installation d'un engrais vert (ici vesce velue et blé), en automne, sur une butte, qui est détruit au printemps par couchage au rouleau Faca ou par broyage, puis qui est suivi d'une occultation par film plastique. Ainsi, le sol n'est pas travaillé durant cinq à six mois avant la plantation. Cette démarche est motivée, d'une part, par l'obligation de couverture maximale du sol en hiver dans les zones vulnérables Nitrates et, d'autre part, par la lutte contre la fusariose. Un essai identique sur courgette a été mené, avec un mélange de vesce d'hiver et d'orge en engrais vert. Les conclusions partielles de l'essai sur melon sont présentées et pointent les problèmes de faisabilité rencontrés (blé difficile à coucher par roulage), ainsi que les phases-clés à maîtriser (mise en place du paillage, installation de l'irrigation).

Mots clés : TECHNIQUE CULTURALE SIMPLIFIEE / COUVERTURE HIVERNALE DES SOLS / ESSAI / ENGRAIS VERT / CONSERVATION DES SOLS / NON LABOUR / TRAVAIL MINIMUM DU SOL / MARAICHAGE / PROTECTION DES VEGETAUX / COURGETTE / MELON / GARD
REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 375, 01/09/2017, 2 pages (p. 36-38)

réf. 242-042

Des bandes fleuries pour se protéger du thrips

BARGAIN Véronique

Le thrips tabaci peut provoquer d'importants dégâts en culture de poireaux et impacter économiquement la production. Dans l'optique de développer la régulation naturelle de ce ravageur, le Ctifl de Carquefou, en Loire-Atlantique, la Fredon Nord-Pas-de-Calais et LCA ont testé l'attractivité de différentes espèces végétales vis-à-vis du thrips et de ses ennemis naturels. Sébastien Picault, du Ctifl de Carquefou, livre les résultats d'essais en bandes fleuries de quatre mètres de large, implantées en bordure de parcelle. Plusieurs espèces attirent les prédateurs du thrips, comme *Aelothrips intermedius*, mais également le thrips lui-même. C'est le cas de l'achillée millefeuille et du chrysanthème. Les Chénopodiacées et les Amaranthacées se montrent intéressantes, mais peuvent poser des problèmes d'enherbement. Par ailleurs, la féverole et la vesce, ainsi que la tanaisie semblent être des plantes clés car elles attirent respectivement les syrphes et les Orius, mais pas le thrips. Le Grab, de son côté, a testé des bandes composées de bleuets, de fèves et de céréales contre les pucerons.

Mots clés : BANDE FLEURIE / REGULATION DES POPULATIONS / BIODIVERSITE FONCTIONNELLE / MARAICHAGE / PROTECTION DES VEGETAUX / CONTROLE DES RAVAGEURS / INSECTE RAVAGEUR / LUTTE BIOLOGIQUE / AUXILIAIRE / POIREAU / THRIPS / EXPERIMENTATION / LOIRE ATLANTIQUE
REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 375, 01/09/2017, 2 pages (p. 41-42)

réf. 242-043



La résistance aux nématodes avance

BARGAIN Véronique

Les nématodes à galles représentent un problème de plus en plus important en culture sous abris, notamment en Provence. Dans ce contexte, le programme de recherche Lactumel a testé la résistance d'environ 560 génotypes de laitues cultivées et sauvages à deux souches de nématodes (*Meloidogyne incognita* et *Meloidogyne arenaria*). Brigitte Maisonneuve, de l'INRA d'Avignon, estime les résultats encourageants : des génotypes sauvages résistants et partiellement résistants ont été identifiés. Sur les plants résistants, les nématodes pénètrent la racine, mais leur cycle se trouve bloqué et les pontes sont alors très réduites. Les chercheurs ont, par ailleurs, montré que la résistance aux nématodes reposait sur un déterminisme génétique simple. Pour Brigitte Maisonneuve, les sélectionneurs ont désormais les outils pour commencer un programme de sélection variétale de salades résistantes aux nématodes à galles du Sud-Est.

Mots clés : SELECTION GENETIQUE / MARAICHAGE / PROTECTION DES VEGETAUX / CONTROLE DES RAVAGEURS / SALADE / LAITUE / VARIETE RESISTANTE / SELECTION VARIETALE / SELECTION VEGETALE / NEMATODE A GALLES / RECHERCHE / PROVENCE / PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 375, 01/09/2017, 1 page (p. 62)

réf. 242-044

La lutte contre la fusariose à l'essai

DUBON Guy

La fusariose de la salade est causée par un champignon originaire du Japon. La maladie s'est disséminée en Europe et a été détectée pour la première fois en France en 2015. Aujourd'hui, elle est présente dans différentes zones de production. Dès 2016, la Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes et l'Apel ont débuté des expérimentations de lutte contre la fusariose de la salade, selon trois modalités. Un premier essai de solarisation avant plantation s'est montré plutôt concluant. Après 38 jours (de juillet à mi-août) sous un paillage plastique transparent, 95 % des plants des deux variétés testées mis en place à la suite étaient commercialisables, témoigne Corinne Pons, de la Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes. Le second essai a évalué l'efficacité de l'incorporation d'un charbon actif issu de la pyrolyse d'essence de bois dur, dans l'objectif de diminuer la pression de l'inoculum. Une différence significative de mortalité des plants a été observée, mais cette technique n'affecte pas la pression de l'inoculum. Le troisième essai a consisté en un screening de 22 variétés sur différentes typologies (batavia, romaine, feuille de chêne et laitue beurre). Il a permis d'identifier des variétés tolérantes. Dans un encadré, Elie Dunand, consultant dans la production et la filière maraîchère, préconise, contre la fusariose, un modèle de prévention du risque en évitant les tassements de sol.

Mots clés : CHARBON DE BOIS / ESSAI / SOLARISATION / MARAICHAGE / PROTECTION DES VEGETAUX / DESINFECTION DES SOLS / LUTTE PREVENTIVE / SALADE / SELECTION VARIETALE / EXPERIMENTATION / MALADIE DES VEGETAUX / FUSARIOSE / FRANCE / ALPES MARITIMES
REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 375, 01/09/2017, 3 pages (p. 58-60)

réf. 242-045



Légumes frais et transformation : Poussée record à consolider

RIVRY-FOURNIER Christine

La croissance record du marché des légumes frais bio attire de plus en plus de producteurs. En 2017, selon l'Agence Bio, 542 nouvelles fermes cultivant des légumes en production principale se sont engagées en bio. Les analyses économiques sont rares sur cette filière. Une étude de l'Insee, sortie en décembre 2017 sur les résultats 2013, dévoile des chiffres d'affaires en production plein air de légumes bio un peu inférieurs à ceux du conventionnel. Cependant, comme les besoins en main d'œuvre sont plus importants en maraîchage bio, l'excédent brut d'exploitation (EBE) est de 3300 € pour un hectare de légumes bio de plein air contre 2500 € en conventionnel.

Mots clés : MARAICHAGE / ETUDE / FRANCE / RESULTAT ECONOMIQUE / COMPARAISON BIO-CONV / REVENU AGRICOLE

BIOFIL N° 115, 01/01/2018, 1 page (p. 6)

réf. 242-071

Légumes bio : La conservation, ça a du bon

SYMBIOSE

La bonne conservation des légumes est un enjeu important, particulièrement pour les maraîchers qui commercialisent en vente directe toute l'année. Cet article prend l'exemple de la courge. Le local de stockage devra être sec et ventilé, à l'abri du froid (minimum - 1°C). Il faudra prêter attention à l'aération et à l'hygrométrie, à la température, à la luminosité... Un tableau rappelle les conditions optimales de conservation au froid (bâtiment ou frigo, température, humidité, durée...) d'une sélection d'autres légumes : aubergines, blettes, betteraves, carottes... Yves Jardin, maraîcher bio à Plumelec (56), a construit 2 chambres froides de 18 et 35 m². Il explique comment il stocke ses légumes d'hiver et gère la conservation.

Mots clés : COURGE / TMOIGNAGE / CONSERVATION / STOCKAGE / LEGUME / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / MORBIHAN / MARAICHAGE

SYMBIOSE N° 229, 01/12/2017, 2 pages (p. 16-17)

réf. 242-020

Poireau ; Pois Chiche ; Mâche sous abri ; Pomme de terre plein champ ; Courge musquée de Provence : Coûts de production en Agriculture Biologique

MAZOLLIER Catherine / ROBLIN Chantal /
GUERY Yoann / ET AL.

Les Chambres d'Agriculture de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont édité, en décembre 2014, 5 fiches (références régionales) consacrées aux coûts de production en poireau, pois chiche, mâche sous abri, pomme de terre plein champ et courge musquée de Provence en agriculture biologique.

<http://www.paca.chambres-agriculture.fr/nos-publications/agriculture-biologique/maraichage-bio/>

Mots clés : CULTURE DE PLEIN CHAMP / DONNEE ECONOMIQUE / POIS CHICHE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / COUT DE PRODUCTION / MARGE BRUTE / MARAICHAGE / CULTURE SOUS ABRI / COURGE / MACHE / POIREAU / POMME DE TERRE / PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR / VAUCLUSE / ALPES DE HAUTE PROVENCE / BOUCHES DU RHONE

2014, 5 Fiches (2 pages chacune), éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

réf. 242-082

Comment sélectionner des tomates pour l'agriculture biologique ?

MCKENZIE Laurie / BLANCHET Elise /
SERPOLAY Estelle / ET AL.

Ce document (rédigé par l'OSA aux USA et adapté en français par l'ITAB) présente les principes de la sélection et ses applications possibles à la ferme pour la tomate, spécifiquement pour des conditions en agriculture biologique (critères importants à prendre en compte). Toute la démarche de sélection est expliquée en relation avec la biologie reproductive de la tomate, et 2 méthodes de sélection sont détaillées : la méthode « OSA » et la sélection généalogique.

<http://www.itab.asso.fr/downloads/com-semences/2018-fiche-selection-tomates-osa-vf.pdf>

Mots clés : METHODE / SELECTION GENETIQUE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / MARAICHAGE / TOMATE / POLLINISATION / SELECTION VEGETALE / RESSOURCE GENETIQUE / CROISEMENT GENETIQUE / ETATS UNIS D'AMERIQUE / FRANCE / TECHNIQUE

2017, 21 p., éd. ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique) / ORGANIC SEED ALLIANCE

réf. 242-094



Dérouleuse à plastiques

L'ATELIER PAYSAN

La dérouleuse à plastiques est un outil développé par l'Atelier Paysan et destiné à la gestion de l'enherbement pour le maraîchage en planches permanentes. Que ce soit pour le paillage plastique, la solarisation ou l'occultation, la dérouleuse à plastiques permet de recouvrir ses planches rapidement et simplement. Cet outil est complémentaire avec les autres machines développées par la coopérative Atelier Paysan pour le maraîchage en planches permanentes. La volonté de l'Atelier Paysan était de proposer un outil simple et abordable financièrement, ce qui a poussé à limiter le nombre d'éléments. La machine est principalement composée des éléments suivants : un châssis (avec triangle d'attelage rapide), des disques pour ouvrir le sillons, un rouleau et des roues pour tendre le plastique sur la planche, et enfin des disques de fermeture pour enfouir le plastique. Pour arriver au résultat final, 5 cycles de conception/prototypage/tests se sont enchaînés sur plus d'une année : l'outil en est actuellement à sa version 2.3. Les documents suivants sont disponibles sur la page du tutoriel : les plans de l'outil (déclinés en trois largeurs différentes), le dossier technique d'auto-certification de l'outil, ainsi qu'un témoignage d'un maraîcher bio sur le paillage plastique. Tous ces documents sont placés sous licence libre (CC by NC SA) et accessibles gratuitement.

<https://www.latelierpaysan.org/Derouleuse-a-plastiques>

Mots clés : PAILLAGE PLASTIQUE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE PAYSANNE / AUTOCONSTRUCTION / MATERIEL AGRICOLE / OUTIL À DISQUE / TRACTEUR / TMOIGNAGE / PLANCHE PERMANENTE / TRAVAIL MINIMUM DU SOL / MARAICHAGE / CONTROLE DES ADVENTICES / DESHERBAGE PAR OCCULTATION / TECHNIQUE CULTURALE SIMPLIFIEE
2015, page web, éd. ATELIER PAYSAN

réf. 242-206

Néo-Bûcher

L'ATELIER PAYSAN

Le néo-bûcher est tiré d'un ancien modèle de porte-outil en traction animale, particulièrement renommé avant la généralisation du tracteur. Cette nouvelle version, toujours destinée à la traction animale, est l'aboutissement d'une collaboration entre l'Atelier Paysan et l'association Hippotese, visant à remettre cet outil réputé au goût du jour. En regroupant tous les atouts de l'original et en intégrant des améliorations comme le ressort de suspension ou le mancheron réglable, cet outil est maintenant accessible, reproductible et encore plus fonctionnel. L'idée directrice a été de conserver les qualités techniques du porte-outil d'origine, parfaitement adapté au binage/butage de précision sur les cultures biologiques, maraîchères et de plein champ, et de lui ajouter de nouvelles fonctionnalités qui améliorent le confort de travail et l'ergonomie et qui permettent l'adaptation d'outils récents tout en gardant une compatibilité avec les barres d'outils existantes. Les documents suivants sont disponibles sur la page du tutoriel : les plans de l'outil (version 1.4), un reportage vidéo consacré au néo-bûcher, un lien vers le site de l'association Hippotese retraçant l'histoire de l'outil, ainsi qu'un article décrivant les modalités d'un binage de précision avec ce porte-outil. Tous ces documents sont placés sous licence libre (CC by NC SA) et accessibles gratuitement.

<https://www.latelierpaysan.org/Neo-Bucher>

Mots clés : PORTE OUTILS / CONDITION DE TRAVAIL / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE PAYSANNE / AUTOCONSTRUCTION / MATERIEL AGRICOLE / OUTIL À DENTS / TRACTION ANIMALE / BINAGE / TRAVAIL DU SOL / MARAICHAGE / DESHERBAGE MECANIQUE
2016, page web, éd. ATELIER PAYSAN

réf. 242-207



Small can be beautiful for organic market gardens : an exploration of the economic viability of French microfarms using MERLIN

Une surface réduite peut être bénéfique pour le maraîchage bio : Étude de la viabilité économique de micro-fermes françaises avec l'utilisation du modèle MERLIN (Anglais)

MOREL Kevin / SAN CRISTOBAL Magali /
LEGER François

En France, on dénombre de plus en plus de micro-fermes où s'installent en maraîchage de jeunes agriculteurs, souvent non issus du monde agricole. Guidés par la préservation des ressources naturelles et un ancrage territorial fort, ces modèles se caractérisent par une surface inférieure à 1,5 hectare par agriculteur, une grande diversité de cultures conduites en agriculture biologique, et une commercialisation des productions en vente directe. Or, peu de données existent sur la viabilité économique de ces micro-fermes. Des chercheurs de l'INRA ont simulé les résultats économiques de 18 fermes, à l'aide du modèle MERLIN, en prenant en compte plusieurs systèmes techniques (variation du degré de mécanisation, du nombre de cultures, de l'investissement initial), différentes stratégies de commercialisation et trois hypothèses d'investissements. MERLIN est un modèle spécialement développé pour estimer les revenus agricoles et la surface utilisée des micro-fermes selon la charge de travail et différents types de stratégies. L'étude montre que de telles structures peuvent être économiquement viables. Les fermes qui tendent vers un changement de paradigme et un système écologiquement intensif (faible mécanisation, forte densité de cultures, plus de cycles de culture par an, pratiques à faibles intrants, coûts fixes bas, et faible investissement initial) semblent plus viables que les systèmes basés sur l'utilisation d'intrants de substitution.

<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0308521X17302287>

Mots clés : INTENSIFICATION ÉCOLOGIQUE / PERMACULTURE / RESULTAT ECONOMIQUE / VIABILITE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / DEVELOPPEMENT RURAL / DURABILITE ECONOMIQUE / MICRO-FERME / REVENU AGRICOLE / SIMULATION / MARAICHAGE / RECHERCHE / FRANCE
AGRICULTURAL SYSTEMS N° Volume 158, 01/11/2017, 11 pages (p. 39-49)

réf. 242-070

Vibroplanche

L'ATELIER PAYSAN

Le vibroplanche rejoint la butteuse à planche et le cultibutte dans le triptyque d'outils développé par l'Atelier Paysan pour les préparations du sol en planches permanentes. Il s'agit d'un outil voué à l'affinage du sol avant semis ou plantation. Il permet également la maîtrise de l'enherbement sur les planches en attente de culture et la destruction d'un engrais vert jeune. La volonté de l'Atelier Paysan était de proposer un outil peu onéreux et de conception simple permettant l'autoconstruction. Le vibroplanche représente une alternative aux outils rotatifs de type cultirateur. La machine se compose principalement d'un châssis (muni d'un triangle d'attelage rapide) portant des dents de vibroculteur pour ameublir le sol (pouvant être remplacées par des dents droites remontant moins la terre) et d'une herse étrille pour affiner la terre. Elle est également munie de pattes d'oie et de disques permettant de creuser les sillons et de renvoyer la terre au centre de la planche, ainsi que de déflecteurs dont le rôle est de contenir la terre pour redéfinir la planche. Enfin, le vibroplanche est équipé d'un rouleau plombeur assisté d'un vérin hydraulique (pouvant être remplacé par un rouleau cage afin d'affiner d'avantage la terre sans la lisser). L'aboutissement de cet outil est le fruit d'un long travail de R&D participative entre l'Atelier Paysan et des maraîchers. Aujourd'hui, l'outil en est à sa version 4.5. Les documents suivants sont disponibles sur la page du tutoriel : les plans de l'outil (déclinés en 3 largeurs différentes), les plans de réglages pour les anciennes versions de l'outil et des publications concernant les planches permanentes. Tous ces documents sont placés sous licence libre (CC by NC SA) et accessibles gratuitement.

<https://www.latelierpaysan.org/Vibroplanche>

Mots clés : PRATIQUE ALTERNATIVE / ROULEAU / TRAVAIL MECANIQUE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE PAYSANNE / MECANISATION / AUTOCONSTRUCTION / MATERIEL AGRICOLE / OUTIL À DENTS / HERSE ETRILLE / TRACTEUR / ENGRAIS VERT / TRAVAIL DU SOL / NON LABOUR / PLANCHE PERMANENTE / TRAVAIL MINIMUM DU SOL / MARAICHAGE / DESHERBAGE MECANIQUE / ENFOUISSEMENT / BUTTAGE / TECHNIQUE CULTURALE SIMPLIFIEE

2015, page web, éd. ATELIER PAYSAN

réf. 242-203



Butteuse à planche

L'ATELIER PAYSAN

La butteuse à planche est le premier élément du triptyque d'outils développé par l'Atelier Paysan pour les préparations du sol en planches permanentes, lequel comprend aussi le cultibutte et le vibroplanche. Il s'agit d'un outil permettant l'enfouissement des déchets de cultures et des engrais verts. Il permet aussi de relever une butte aplanie par le passage d'outils à dents (type herse étrille ou vibroplanche). La volonté de l'Atelier Paysan était de proposer un outil peu onéreux et de conception simple permettant son autoconstruction. La butteuse à planche permet un enfouissement des déchets selon une approche de travail minimum du sol et de non-labour, représentant ainsi une alternative à la charrue. La machine se compose principalement d'un châssis (muni d'un triangle d'attelage rapide) soutenant 3 paires de disques, permettant ainsi d'élever des buttes d'au moins 40 cm de hauteur sans pour autant travailler en profondeur. Elle est aussi munie de pattes d'oie sur dents double spire pour le binage des allées, de roues de jauge réglables pour le contrôle de la profondeur de travail et d'un buttoir central pour la reprise des buttes déjà formées. L'aboutissement de cet outil validé collectivement est le fruit d'un long travail de R&D participative entre l'Atelier Paysan et des maraîchers. Aujourd'hui, l'outil en est à sa version 5.3.2. Les documents suivants sont disponibles sur la page du tutoriel : les plans de l'outil (déclinés en 3 largeurs différentes) et de ses réglages, un dossier technique d'autocertification de l'outil et des publications concernant les planches permanentes. Tous ces documents sont placés sous licence libre (CC by NC SA) et accessibles gratuitement.

<https://www.latelierpaysan.org/Butteuse-a-planche>

Mots clés : PRATIQUE ALTERNATIVE / TRAVAIL MECANIQUE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE PAYSANNE / AUTOCONSTRUCTION / MATERIEL AGRICOLE / OUTIL À DENTS / OUTIL À DISQUE / TRACTEUR / ENGRAIS VERT / TRAVAIL DU SOL / NON LABOUR / PLANCHE PERMANENTE / TRAVAIL MINIMUM DU SOL / MARAICHAGE / ENFOUISSEMENT / BUTTAGE / TECHNIQUE CULTURALE SIMPLIFIEE

2015, page web, éd. ATELIER PAYSAN

réf. 242-201

Triangle d'attelage

L'ATELIER PAYSAN

L'attelage par triangle remplace avantageusement le système 3 points classique. L'agriculteur attelle son outil en quelques secondes, tout en restant sur son poste de conduite. C'est un gain de temps, de sécurité et d'ergonomie. L'Atelier Paysan prône le passage à ce système d'attelage efficace et dont la simplicité permet aisément son autoconstruction. Un triangle mâle est fixé sur les trois points du tracteur et n'en bouge plus. Chaque outil du parc matériel doit ensuite être équipé d'un triangle femelle. L'emboîtement entre les deux, conjugué au blocage du loquet du triangle mâle sur le triangle femelle, permet un attelage sûr, sans risque de décrochage. Pour le dételage, une poignée reliée à une corde permet de déverrouiller le loquet depuis le poste de pilotage. Il est à noter que le système est plus pertinent dans le cas où le tracteur possède un troisième point hydraulique permettant d'incliner le triangle mâle (et donc l'outil attelé par l'intermédiaire du triangle femelle). Sur cette page web, figurent toutes les informations sur le triangle d'attelage, son fonctionnement, son autoconstruction (plans des triangles femelles et mâles, tutoriels écrits et vidéo), son adaptation sur le système d'attelage présent sur la ferme (banque de photos pour s'inspirer, mémo de questions fréquemment posées, récit d'un chantier triangle d'attelage à la ferme et témoignage d'un bénéficiaire). Sont aussi présentes toutes les informations nécessaires pour commander les pièces et/ou solliciter une formation triangle chez sois. Tous les documents présents sur la page sont placés sous licence libre (CC by NC SA) et accessibles gratuitement.

<https://www.latelierpaysan.org/Le-triangle-d-attelage-38>

Mots clés : TRAVAIL MECANIQUE / CONDITION DE TRAVAIL / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE PAYSANNE / MECANISATION / AUTOCONSTRUCTION / AUTONOMIE / MATERIEL AGRICOLE / TRACTEUR / PRODUCTION ANIMALE / PRODUCTION VEGETALE

2015, page web, éd. ATELIER PAYSAN

réf. 242-200



Herse

L'ATELIER PAYSAN

La herse est un outil simple permettant d'émietter la terre et de préparer le sol pour un semis. L'Atelier Paysan propose ici une herse autoconstruite pouvant être utilisée comme module attelable au cultibutte (outil développé pour le travail du sol en buttes ou en planches permanentes) ou comme élément autonome attelable au tracteur. La herse est constituée d'un châssis (muni d'un triangle d'attelage rapide) portant deux rangées de dents niveleuses droites de 30 cm qui auront pour effet d'émietter et d'ameublir la terre. La herse comporte aussi deux déflecteurs permettant de contenir la terre et de reformer la planche. Sur cette page web, figurent les plans de la herse dans ses trois versions (standard, étroite et large). Tous ces documents sont placés sous licence libre (CC by NC SA) et accessibles gratuitement.

<https://www.latelierpaysan.org/Herse>

Mots clés : PREPARATION DU SOL / TRAVAIL MECANIQUE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE PAYSANNE / MECANISATION / AUTOCONSTRUCTION / AUTONOMIE / MATERIEL AGRICOLE / OUTIL À DENTS / HERSE / TRAVAIL DU SOL / PLANCHE PERMANENTE / TRAVAIL MINIMUM DU SOL / MARAICHAGE / SEMIS / TECHNIQUE CULTURALE SIMPLIFIEE

2016, page web, éd. ATELIER PAYSAN

réf. 242-204

Rouleaux Croskicage

L'ATELIER PAYSAN

Le double rouleau croskicage est un outil développé par l'Atelier Paysan pouvant être attelé seul à un tracteur ou être utilisé comme module attelable au cultibutte (outil développé pour le travail du sol en buttes ou en planches permanentes). Comme son nom l'indique, ce double rouleau a une conception qui se situe entre celle d'un rouleau cage et d'un rouleau croskilette. Son poids est intermédiaire pour plus d'efficacité que le premier, mais sans le poids excédentaire du deuxième. Les deux rouleaux sont montés en boggi (soit sur des montants latéraux oscillants) ce qui leur permet d'être toujours en contact avec le sol. Les rouleaux sont constitués de disques parallèles sur lesquels des barreaux sont fixés perpendiculairement. Avec ce genre de rouleau, les disques travaillent autant que le barreau pour une action intense, mais sans l'agressivité d'un outil rotatif. Les mottes éventuellement extraites par des dents du cultibutte (ou autre cultivateur) sont aussitôt brisées par l'action des rouleaux. Elles n'ont pas l'occasion de sécher en surface, pour devenir dures comme pierre. Celles qui ne se cassent pas sont enfoncées dans le profil où elles continueront à évoluer plus positivement. Les doubles rouleaux et la herse sont facilement interchangeables sur le cultibutte pour s'adapter aux conditions de sol et aux besoins des cultures à venir. Cette page web présente tout ce qu'il est nécessaire de savoir sur le rouleau croskicage et sur les moyens d'entreprendre son autoconstruction : les plans de l'outil dans ses différentes versions (standard, large et étroite), ainsi qu'un complément d'informations sur les modules interchangeables derrière le cultibutte. Tous ces documents sont placés sous licence libre (CC by NC SA) et accessibles gratuitement.

<https://www.latelierpaysan.org/Rouleaux-Croskicage>

Mots clés : ROULEAU / TRAVAIL MECANIQUE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE PAYSANNE / MECANISATION / AUTOCONSTRUCTION / AUTONOMIE / MATERIEL AGRICOLE / TRACTEUR / TRAVAIL DU SOL / NON LABOUR / PLANCHE PERMANENTE / TRAVAIL MINIMUM DU SOL / MARAICHAGE / PREPARATION DU SOL / TECHNIQUE CULTURALE SIMPLIFIEE

2015, page web, éd. ATELIER PAYSAN

réf. 242-205



Barre-porte-outil

L'ATELIER PAYSAN

Avec la barre-porte-outil, l'Atelier Paysan propose un support simple, polyvalent et autoconstructible permettant de s'équiper de nombreux outils indispensables à moindre coût (éléments de binage et de buttage, dents de lève palette, etc). Le principe est très simple : deux tôles pliées en U (ou deux UPNs) soudées dos à dos et percées à intervalles réguliers (entraxe 45mm) dans la longueur des semelles. L'ensemble est rendu attelable par la présence d'un triangle d'attelage rapide et présente une rangée de trous de chaque côté permettant de fixer des éléments à l'arrière et à l'avant. Sur les accessoires, sont soudés des cavaliers (tôles pliées en U comportant deux perçages d'entraxe 90mm). La fixation d'un accessoire consiste à aligner les trous du cavalier avec ceux de la barre et à goupiller l'ensemble à l'aide de broches. La BPO permet de faire de sérieuses économies en évitant de multiplier l'achat d'outils complets. Il s'agit d'un outil très modulable qui évolue continuellement au gré des expériences. L'aboutissement de cet outil validé collectivement est le fruit d'un travail de R&D participative entre l'Atelier Paysan et des cultivateurs. Aujourd'hui, l'outil en est à sa troisième version. Cette page web rassemble tout ce qu'il faut savoir sur la barre-porte-outil : un tutoriel et les plans détaillés de la barre, les plans de ses éléments (roues de jauge à manivelle, lame souleveuse à légumes, différents supports de dents, support de herse étrille et souleveuse à plastique). Des exemples d'utilisation de la BPO et des exemples d'outils nouveaux construits sur la base de la barre sont proposés. Tous les documents présents sur cette page sont placés sous licence libre (CC by NC SA) et accessibles gratuitement.

<https://www.latelierpaysan.org/Barre-Porte-Outils>

Mots clés : TRAVAIL MECANIQUE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE PAYSANNE / MECANISATION / AUTOCONSTRUCTION / AUTONOMIE / MATERIEL AGRICOLE / BARRE PORTE OUTILS / TRACTEUR / PLANCHE PERMANENTE / MARAICHAGE / PLANTE A PARFUM AROMATIQUE ET MEDICINALE
2015, page web, éd. ATELIER PAYSAN

réf. 242-208

Houe maraîchère

L'ATELIER PAYSAN

La houe maraîchère est un outil à main léger, bien connu en maraîchage : permettant de désherber plus rapidement entre les rangs avec beaucoup moins d'efforts, il s'agit encore aujourd'hui d'un accessoire indispensable pour l'entretien des cultures. 2 versions différentes de houes maraîchères ont été développées par l'Atelier Paysan, toutes deux complémentaires. La première version (version 5), adaptée à des utilisations "lourdes" (buttage par exemple), offre une large palette de réglages, ainsi que des outils amovibles. La dernière version (version 7) est plus légère, plus simple et plus économe. Sur cette page web, se trouvent les plans des deux versions de houes maraîchères (version 5 et version 7), les tutoriels détaillant le montage des deux versions, ainsi qu'une vidéo d'un chantier de prototypage de la version 5. Tous ces documents sont placés sous licence libre (CC by NC SA) et accessibles gratuitement.

<https://www.latelierpaysan.org/Houe-maraichere>

Mots clés : PORTE OUTILS / PRATIQUE ALTERNATIVE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE PAYSANNE / AUTOCONSTRUCTION / MATERIEL AGRICOLE / OUTIL MANUEL / BINAGE / SARCLAGE / MARAICHAGE / CONTROLE DES ADVENTICES / DESHERBAGE MECANIQUE / BUTTAGE
2015, page web, éd. ATELIER PAYSAN

réf. 242-209



Chtit-bine

L'ATELIER PAYSAN

La chtit-bine est un lit de désherbage polyvalent (pour les personnes effectuant le désherbage), développé conjointement par un groupe de maraîchers et maraîchères franco-belge, le GABNOR et l'Atelier Paysan. L'objectif était de concevoir un lit de désherbage automoteur, pour pouvoir rendre le désherbage manuel plus ergonomique et confortable. Une rencontre des mêmes acteurs en Belgique, autour d'un besoin en outillage relativement proche, a mené à concevoir un outil plus polyvalent : le groupe s'est dirigé alors vers un porte outil pouvant accueillir, soit des banquettes, pour faire lit de désherbage, soit différents outils de binage ou travail du sol léger, montés sur des cadres. Un outil bivalent pour biner voit le jour : c'est la chtit-bine. Le coût de fabrication de l'outil est relativement faible. L'outil est par ailleurs alimenté par l'énergie solaire grâce à deux panneaux photovoltaïques. La première version de ce prototype est actuellement en test dans les fermes du groupe impliqué, et est amenée à évoluer selon les retours de terrain. Les plans de la version 1.0 de la chtit-bine sont disponibles sur cette page de tutoriel, ainsi qu'un descriptif technique de l'outil. Tous ces documents sont placés sous licence libre (CC by NC SA) et accessibles gratuitement.

<https://www.latelierpaysan.org/Chtit-bine>

Mots clés : PORTE OUTILS / PROJET PARTICIPATIF / PROTOTYPE / TECHNIQUE ALTERNATIVE / CONDITION DE TRAVAIL / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE PAYSANNE / AUTOCONSTRUCTION / ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE / AUTONOMIE ENERGETIQUE / MATERIEL AGRICOLE / BINAGE / TRAVAIL DU SOL / PLANCHE PERMANENTE / MARAICHAGE / PLANTE A PARFUM AROMATIQUE ET MEDICINALE / CONTROLE DES ADVENTICES / DESHERBAGE MANUEL / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / BIEN-ÊTRE
2017, page web, éd. ATELIER PAYSAN

réf. 242-210

PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES

Retour d'expérience : Catherine et Vincent Segretain, producteurs de PPAM dans les Combrailles (63)

VANEECKHOUTTE Tom

Catherine et Vincent Segretain sont producteurs de plantes aromatiques et médicinales au sein de la ferme Altaïr, en Auvergne, depuis 22 ans. Ils produisent, dans les Combrailles (63), une soixantaine de plantes aromatiques et médicinales sur 92 ares, qu'ils complètent par la cueillette sauvage d'une trentaine d'autres espèces. Ils commercialisent leurs plantes sous forme de tisanes et d'infusions sous les labels AB et Demeter. Ils ont commencé à mettre en place la traction animale suite à la visite d'une ferme maraîchère voisine qui leur a donné l'envie d'essayer. C'est avec un âne qu'ils ont commencé. Pour eux, il s'agissait avant tout de régler le problème du développement du chardon, entre autres, dû à la formation d'une semelle de labour. La traction animale intervient à certains moments précis, en complément des outils animés et motorisés. Ils continuent de s'approprier sereinement cette pratique. Un groupe de producteurs intéressés par la traction animale s'est constitué et Bio 63 a mis en place un cycle de formations dédiées à cette pratique (2 sessions en 2017).

<http://www.corabio.org/index.php/telechargements>

Mots clés : TISANE / AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / FORMATION / TRACTION ANIMALE / SOL / TMOIGNAGE / PLANTE A PARFUM AROMATIQUE ET MEDICINALE / CONTROLE DES ADVENTICES / DESHERBAGE / PUY DE DOME / GROUPE D'AGRICULTEURS / TRAVAIL DU SOL
LA LUCIOLE N° 16, 01/08/2017, 1 page (p. 12)

réf. 242-002



Vanille : au pays de l'or noir

BIO-LINEAIRES

La vanille est un produit exceptionnel et recherché. Issue du fruit d'une orchidée, elle est surtout cultivée à Madagascar, en Indonésie, en Papouasie Nouvelle-Guinée, à La Réunion... La production d'une vanille de qualité tient à de multiples facteurs. Aujourd'hui, la demande mondiale n'est couverte qu'aux deux-tiers par l'offre. La flambée des prix (estimation à 800 à 1000 USD/kg fin 2017) n'est cependant pas corrélée à une hausse de la qualité, au contraire. Certaines pratiques agricoles ou post-récolte sont à la limite de la légalité. Des lots ont, par exemple, été rejetés du fait d'une trop haute teneur en perméthrine ou de la présence de traces de nicotine. La vanille biologique, produite dans une douzaine de pays, ne dépasse pas 5 % de la production mondiale. 26 coopératives sont certifiées Fairtrade/Max Havelaar dans 5 pays : Madagascar, Inde, Sri Lanka, Comores et Ouganda. Depuis 2014, la totalité du produit équitable commercialisé bénéficie de la double certification bio.

Mots clés : EPICE / MARCHÉ / VANILLE / QUALITE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / MONDE / PRODUIT BIOLOGIQUE

BIO LINEAIRES N° 74, 01/11/2017, 2 pages (p. 49-51)

réf. 242-031

PROTECTION PHYTOSANITAIRE

Oiseaux, rongeurs... : Lutter contre les nuisibles

MARCUS Cécile

Pigeons, choucas des tours, corbeaux, corneilles, mouettes, campagnols, taupes : des agriculteurs témoignent de nouvelles techniques mises en place pour limiter les dégâts des animaux sur les cultures. Au GAEC laitier Ollivier-Sparfel, un effaroucheur sonore éloigne les corbeaux et choucas des tours, avec 50 signaux différents possibles ; en alternance avec un canon à gaz. En lutte high-tech, Pilgrim Technology propose un drone imitant le faucon. Cet oiseau mécanique est déjà utilisé dans certains pays européens, et fait ses preuves autour des déchetteries, des pistes d'aéroports... Contre les taupes et les campagnols, un travail du sol superficiel à l'aide d'un déchaumeur à disque vertical semble suffisant pour faire baisser les populations, rapporte Renaud Blanchet, chargé d'études en Haute-Marne. Une autre solution, présentée par Florent Tixier, associé du GAEC du Bourgnon, dans le Puy-de-Dôme, consiste à réaliser un décompactage tous les trois ans dans les zones d'infestation raisonnable. Au delà de 200 individus par hectare, il y associe une stratégie de piégeage. Cette méthode de lutte fait aujourd'hui l'objet d'expérimentations menées par la FDGDon Puy-de-Dôme. Pour favoriser la prédation, le Ctifl de Balandran, dans le Gard, s'est penché sur l'efficacité des aménagements agroécologiques pour attirer des espèces auxiliaires (perchoirs à rapaces, nichoirs, mares...). Michel Jay, chargé du programme biodiversité à la station expérimentale, confirme leur importante fréquentation par la faune mammifère et avicole.

Mots clés : CORBEAU / DECHAUMEUR / DECOMPACTAGE / EFFAROUCHEUR / TAUPE / DRONE / ESSAI / METHODE DE LUTTE / TEMOIGNAGE / PIGEON / TRAVAIL DU SOL / CONTROLE DES RAVAGEURS / RAVAGEUR / AUXILIAIRE / PIEGEAGE / OISEAUX / RONGEUR / CAMPAGNOL / FRANCE / PUY DE DOME / HAUTE MARNE / GARD / PROTECTION DES VEGETAUX / BIODIVERSITE FONCTIONNELLE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE

BIOFIL N° 115, 01/01/2018, 3 pages (p. 47-49)

réf. 242-049



Index phytosanitaire ACTA 2018

BAUDET Alice / PRINGARD Nathalie

La 54ème édition de l'Index phytosanitaire ACTA présente la totalité des substances actives homologuées et commercialisées en France. Parmi les substances actives décrites, un chapitre est consacré aux produits phytopharmaceutiques de biocontrôle.

Mots clés : PRODUIT DE TRAITEMENT / PROTECTION DES VEGETAUX / LUTTE BIOLOGIQUE / BIO-CONTROLE / PRODUIT PHYTOSANITAIRE / FRANCE

2017, 1060 p., éd. ACTA - LES INSTITUTS TECHNIQUES AGRICOLES

réf. 242-026

Peut-on se passer du cuivre en protection des cultures biologiques ? : Synthèse de l'expertise scientifique collective - Janvier 2018

ANDRIVON Didier / BARDIN Marc /
BERTRAND Cédric / ET AL.

Ce document est le fruit d'une expertise scientifique collective (ESCo) sur les leviers disponibles pour réduire l'usage du cuivre en protection des cultures biologiques. Les usages actuels sont particulièrement importants dans les vignobles et les cultures de pommes de terre pour lutter contre le mildiou, et en vergers de pommiers pour contenir la tavelure. Or, des concentrations excédentaires en cuivre ont des effets néfastes sur la croissance et le développement de la plupart des plantes, sur les communautés microbiennes et sur la faune des sols. Plusieurs méthodes alternatives au cuivre existent, avec des effets souvent partiels (par exemple, la génétique et, notamment, la recherche de variétés résistantes). Il faut donc souvent combiner pour protéger efficacement les cultures. Des produits naturels, à efficacité variable, font également partie des outils disponibles, ainsi que certaines mesures prophylactiques reposant sur l'élimination de résidus de récolte contaminés ou le déploiement de bâches anti-pluie qui évitent la contamination par les spores pathogènes. Les connaissances rassemblées dans cette expertise montrent que des stratégies d'évitement du cuivre, combinant ces différents leviers, sont envisageables en vergers de pommiers et en culture de pomme de terre. L'assemblage de ces leviers amène, dans ces deux cas, à des propositions (certes théoriques) de système de protection des cultures permettant d'envisager la substitution complète et la reconception des systèmes. Pour la vigne, à court terme, le levier de la génétique n'est pas encore applicable dans toutes les conditions : il faut faire évoluer les règlements d'appellation et déployer progressivement les résistances pour éviter qu'elles ne soient contournées et définitivement perdues. Cependant, les doses de cuivre appliquées pourraient dès maintenant être réduites sans perte d'efficacité.

<http://institut.inra.fr/Missions/Eclairer-les-decisions/Expertises/Toutes-les-actualites/Peut-on-se-passer-du-cuivre-en-agriculture-biologique>

Mots clés : ALTERNATIVE AU CUIVRE / CONDUITE TECHNIQUE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / REGLEMENTATION EUROPEENNE / SOL / ARBORICULTURE / MARAICHAGE / VITICULTURE / PROTECTION DES VEGETAUX / BIO-CONTROLE / POMME / POMME DE TERRE / VARIETE RESISTANTE / CUIVRE / RECHERCHE / MILDIOU / TAVELURE / EUROPE / FRANCE
2018, 70 p., éd. INRA (Institut National de la Recherche Agronomique)

réf. 242-104



VITICULTURE

Viticulture biologique : le travail du sol avant tout : Démonstration de matériel chez Fabrice Gros, viticulteur à Pugieu dans le Bugey (01)

BORNET Louise / FURET Arnaud

Un des défis pour les viticulteurs bio est de trouver des outils en intercep qui désherbent suffisamment sans blesser le pied. Des journées de démonstration de matériels ont été organisées par le réseau viti bio Rhône-Alpes, coordonné par la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche, en partenariat avec l'ADABio et le syndicat des vins du Bugey. Fabrice Gros (01) a accueilli, dans ses parcelles, cette démonstration de matériels de travail du sol et de tonte en intercep. Huit constructeurs ont présenté des outils de désherbage et de travail du sol, certains répondant particulièrement bien aux critères des viticulteurs pour les besoins spécifiques de leurs parcelles. Il a été notamment souligné l'importance de pouvoir régler la pression des outils interceps pour passer dans de jeunes plantiers de l'année tuteurés. Certains outils, peu sophistiqués, restent peu coûteux.

<http://www.corabio.org/index.php/telechargements>

Mots clés : CEP DE VIGNE / DEMONSTRATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / MATERIEL AGRICOLE / TRAVAIL DU SOL / VITICULTURE / DESHERBAGE / AIN / CONTROLE DES ADVENTICES / CAVAILLON
LA LUCIOLE N° 16, 01/08/2017, 2 pages (p. 10-11)

réf. 242-001

Viticulture bio Aude : "Parfois, ce sont les fous qui ont raison"

BONNET Béatrice

Louis Fabre, vigneron bio à Luc-sur-Orbieu (11), produit aujourd'hui environ 16 000 hl de vin bio. Il a commencé il y a 30 ans, en reprenant le domaine familial du Château de Luc, dont il a converti en bio, dès la première année, 10 ha sur les 300 ha que comptait le domaine. Son objectif : rompre avec les pratiques d'une production de vins de masse et un modèle dirigé par la chimie. Pragmatisme et persévérance ont guidé ses actions et sa recherche, année après année, de solutions adaptées pour développer un vin du Languedoc de qualité. Les critiques de certains professionnels autour de lui l'ont atteint, mais ne l'ont pas découragé. Aujourd'hui, ses 40 salariés sont fiers de leur mission et de l'action bénéfique de leur travail sur l'environnement. Grâce à sa ténacité et à la confiance de ses clients, Louis Fabre a réussi à mettre en valeur les atouts du terroir languedocien et à remettre sur la table un grand vin identitaire, et bio...

Mots clés : TRAJECTOIRE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / VIN / VITICULTURE / AUDE / TERROIR / DEVELOPPEMENT LOCAL / TEMOIGNAGE

ENTRAID'OC N° 404, 01/12/2017, 1 page (p. 19)

réf. 242-008



Marc et Shirine Salerno, des vigneronns sans cave

SAULNIER Mathilde

Ancien moniteur-éducateur, Marc Salerno a toujours gardé le contact avec la terre. En 1990, il a acheté une exploitation viticole de 4,5 ha dans le Vaucluse, constituée de cépages anciens d'Ugni blanc, d'Aramon, de Carignan, de Merlot et de Cinsault allant de 70 à 110 ans. Il a consacré ensuite 10 ans au sevrage des vignes avec pour objectif de supprimer définitivement l'utilisation de tout produit, bouillie bordelaise et engrais compris. Shirine l'a rejoint en 2009. Passionnée elle-même par le vin et la nature, elle se lance dans le projet avec Marc et, ensemble, ils créent "Cadavre Exquis". Leur credo, "travailler avec les énergies du vivant" pour recréer les équilibres naturels. Ils n'utilisent aucun produit pour cultiver la vigne. Au moment de la récolte, le raisin est égrappé, puis pressé à l'ancienne dans la même journée. C'est un pressage lent qui va sortir plus de 60 % du jus. L'originalité de la méthode consiste à recueillir ce jus, à peine filtré, dans des bonbonnes en verre, où la vinification va pouvoir démarrer de suite, comme cela se faisait dans l'Antiquité, ou se fait encore dans certains pays de l'Europe de l'Est. Marc et Shirine ont acheté 150 bonbonnes de 54 l. Ces bonbonnes resteront à l'air libre tout l'hiver. Les impuretés seront évacuées par le « débouillage » naturel du vin, puis se déposeront au fond du récipient. Cette décantation naturelle permettra de préserver d'autant les propriétés du futur vin. Après l'hiver, les bonbonnes seront enterrées jusqu'à la mise en bouteilles.

Mots clés : DECANTATION / PORTRAIT / TRAJECTOIRE / VIN NATUREL / VINIFICATION / VITICULTURE / VAUCLUSE

NATURE & PROGRES N° 115, 01/11/2017, 2 pages (p. 8-9)

réf. 242-010

Variétés résistantes : L'Occitanie déploie ses plants

ROSE Frédérique

Le Conseil interprofessionnel des vins du Languedoc (CIVL) est, depuis longtemps, engagé dans le développement de variétés résistantes au mildiou et à l'oïdium (11 variétés françaises). Aujourd'hui, face à la dynamique de partenariats professionnels, scientifiques et techniques, en Occitanie, la Région annonce son soutien financier pour un plan de déploiement de ces cépages résistants. Eric Serrano, directeur de l'IFV Sud-Ouest, précise que le premier enjeu est de fournir aux professionnels les variétés résistantes déjà disponibles, le plus rapidement possible. Dix années étant nécessaires entre l'arrivée des sarments à l'IFV et leur mise en vente chez les pépiniéristes, le plan est également un moyen d'anticiper de nouveaux cépages (multiplication des premiers bois et tests). Une première phase de plantation est prévue en 2018, avec des variétés de l'INRA (Inra Resdur1 et Bouquet). Elles s'intégreront dans les réseaux de suivis et d'expérimentations tels qu'Oscar, annonce Loïc Le Cunff, du pôle national matériel végétal de l'IFV. L'analyse des marchés et une réflexion avec les ODG (organisme de défense et de gestion) et l'INAO seront essentielles car, pour le moment, ces vins ne peuvent pas être commercialisés sous label AOP. Des estimations prévisionnelles de la disponibilité en plants français des variétés résistantes sont fournies par le pôle national matériel végétal de l'IFV.

Mots clés : SELECTION VARIETALE / MATERIEL VEGETAL / VARIETE DE VIGNE / PLANT / VITICULTURE / PLANTATION / VARIETE RESISTANTE / VIGNE / CEPAGE / MILDIOU / OIDIUM / OCCITANIE

BIOFIL N° 115, 01/01/2018, 2 pages (p. 54-55)

réf. 242-053



Conférence au Sitevi : L'appel de la biodynamie

RIVRY-FOURNIER Christine

La biodynamie attire de plus en plus de vignerons : fin 2017, plus de 5 500 hectares et 430 viticulteurs étaient certifiés Demeter (soit 8 % des fermes viticoles bio). Lors de la conférence organisée par Biofil, durant le Sitevi, en novembre, à Montpellier, de nombreux questionnements et débats ont eu lieu. Pour Jacques Fourès, conseiller-formateur en biodynamie et œnologue, c'est la qualité et le goût des vins qui l'ont d'abord convaincu. Aujourd'hui, président de l'association Aquitaine Biodynamie, il rappelle les fondamentaux de la pensée biodynamique, ainsi que quelques particularités (préparations à partir de corne, qualité du compost, emplois de tisanes et de cendres). Malgré un cahier des charges plus contraignant que la bio, ce système de production séduit des structures aux profils très variés. Quatre vignerons rapportent leur expérience : Christophe Piat, du Château Couronneau, à Liqueux, en Gironde (40 ha) ; Gilles de Baudus, à Narbonne (responsable culture de 550 ha pour les domaines Gérard Bertrand) ; Hélène Thibon, du Mas de Libian, à Saint-Marcel-d'Ardèche (24 ha), et Sylvère Coquereau, du Domaine du Chastelet, à Quinsac, en Gironde (7 ha). Pour eux, la biodynamie, c'est, avant tout, l'expression du terroir et le retour de l'agronomie.

Mots clés : CHIFFRE / PRATIQUE AGRICOLE / AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / TEMOIGNAGE / CONSERVATION DES SOLS / VITICULTURE / STIMULATION DES DEFENSES DE LA PLANTE / ARDECHE / GIRONDE / AUDE / TERROIR
BIOFIL N° 115, 01/01/2018, 3 pages (p. 56-58)

réf. 242-054

Dossier viticulture : Santé de la vigne : Des essais juteux

ROSE Frédérique

Ce dossier est consacré aux essais et aux recherches en cours en viticulture bio. Tout d'abord, dans une interview, deux techniciens, Eric Maille d'Agrobio Périgord et Anne-Claire Bordreuil d'Interbio Franche-Comté, reviennent sur les enjeux actuels, la protection des vignes, les innovations prometteuses, les questions de fertilisation et de matériels viticoles, ainsi que sur l'avenir du matériel génétique des plants. Un encart présente une expérimentation en homéopathie et isothérapie réalisée dans les Pays de la Loire. Un article s'intéresse ensuite aux essais menés par Agrobio Périgord pour réduire les intrants : produits de bio-contrôle contre eudémis (argile, traitement Bt, miel, saccharose...) et contre la flavescence dorée (différents pyrèthres naturels, huile de vaseline). Dans un autre article, Jean-Pascal Goutouly, chercheur à l'Inra de Bordeaux, rappelle quelques fondamentaux sur les liens entre la physiologie de la vigne et l'assimilation d'azote. Enfin, un dernier article est réservé à la fertilisation : Jean-Luc Morel et son fils Valentin, vignerons en cours de conversion à Poligny dans le Jura, souhaitent apporter du fumier frais sur leurs vignes. Mais la question de l'équipement pour l'épandage les freine. Ils entament une réflexion à plusieurs autour d'un prototype d'épandeur adapté à leur terroir.

Mots clés : ALTERNATIVE AU CUIVRE / FLAVESCENCE DOREE / TECHNIQUE ALTERNATIVE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / INNOVATION / MATERIEL AGRICOLE / TEMOIGNAGE / FERTILISATION / VITICULTURE / PROTECTION DES VEGETAUX / BIO-CONTROLE / PHYSIOLOGIE VEGETALE / EUDEMIS / EXPERIMENTATION / ISOTHERAPIE / HOMEOPATHIE / FRANCE / FRANCHE COMTE / JURA / DORDOGNE / PAYS DE LA LOIRE
BIOFIL N° 114, 01/11/2017, 11 pages (p. 26-36)

réf. 242-057



Vigne de cuve : Coûts de plantation en Agriculture Biologique

ROBLIN Chantal / L'HELGOUALCH Eric

Les Chambres d'Agriculture de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont édité, en décembre 2014, une fiche (références régionales) consacrée aux coûts de plantation en vigne de cuve en agriculture biologique.

<http://www.paca.chambres-agriculture.fr/nos-publications/agriculture-biologique/viticulture-bio/>

Mots clés : DONNÉE ECONOMIQUE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / COÛT / VITICULTURE / PLANTATION / VIGNE / PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR / VAUCLUSE

2014, 1 Fiche (2 pages), éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

réf. 242-085

Le vin nature : Introduction aux vins biologiques et biodynamiques vinifiés naturellement : 140 fiches sur les meilleurs crus à déguster

LEGERON Isabelle

L'auteure, fille et petite-fille de vigneron aujourd'hui installée à Londres, est l'une des plus grandes spécialistes mondiales du vin nature. Bien qu'il n'existe pas de définition officielle, les vins nature proviennent d'une agriculture durable, de raisins biologiques ou biodynamiques et sont vinifiés par fermentation sans ajout ni retrait. Isabelle Legeron détaille les processus d'élaboration des vins nature. Elle explique pourquoi, pour elle, les vins les plus fins, les plus authentiques sont créés en symbiose avec la nature. Elle dresse également le portrait de vigneron et présente plus de 140 des meilleures bouteilles à découvrir.

Mots clés : PORTRAIT / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / VIN / VIN NATURE / QUALITÉ ORGANOLEPTIQUE / GOÛT / FERMENTATION / VINIFICATION / VITICULTURE / TÉMOIGNAGE / BACTÉRIE / LEVURE / TERROIR / FRANCE / MONDE

2017, 224 p., éd. ÉDITIONS EYROLLES

réf. 242-038



MARCHÉ

FILIÈRE

Le 12ème Baromètre Greenflex : Tous acteurs ! Les Français et la consommation responsable - Edition 2017

GREENFLEX

Greenflex présente les résultats d'une étude réalisée sur un échantillon représentatif de la population française de 3 800 personnes de 15 à 74 ans et visant à mesurer l'évolution de la consommation responsable. Les tendances 2017 exposées concernent les préoccupations des consommateurs (pollution, réchauffement climatique, bien-être animal...), leur vision de la consommation responsable, leur avis sur l'importance des différents acteurs pour agir concrètement en faveur du développement durable (entreprises, individus, État, distributeurs), leurs attentes vis-à-vis des entreprises (offre de produits plus sains, étiquetage, éthique...), et les différents profils de consommateurs avec leurs caractéristiques.

<https://greenflex.automation.webmecanik.com/etude-conso-responsable-20171>

Mots clés : ATTENTE DU CONSOMMATEUR / COMPORTEMENT DU CONSOMMATEUR / DISTRIBUTION / CONSOMMATION / CONSOMMATION RESPONSABLE / ETUDE / BAROMETRE / TYPOLOGIE / SANTE / FRANCE / ENVIRONNEMENT

2017, 22 p., éd. GREENFLEX

réf. 242-006

Alimentation bio : De record en record au risque du manque !

HARZIG Jean

Malgré un rythme de conversions soutenu (2016 et 2017), la forte croissance de la consommation bio en France pose la question des pénuries possibles d'approvisionnement. 85 % des consommateurs attendent que le bio soit issu de productions locales et soit accessible chez un commerçant proche de leur lieu de vie. Cet article reprend les chiffres clés de la production bio (Agence BIO). Avec l'épicerie, les fruits et légumes sont les moteurs de croissance des ventes de produits bio sur tous les circuits de distribution. Ce qui pose nettement le problème de l'approvisionnement de ces rayons : la pénurie, notamment de produits locaux, ralentit une progression qui pourrait être encore plus forte.

Mots clés : EPICERIE / PRODUIT LOCAL / CONVERSION / CONSOMMATION / APPROVISIONNEMENT LOCAL / DISTRIBUTION / GRANDE SURFACE / CIRCUIT DE DISTRIBUTION / MAGASIN BIO / FILIERE / FRUITS ET LEGUMES / MARCHÉ / TRANSFORMATION / OFFRE ET DEMANDE / FRANCE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / PRODUIT BIOLOGIQUE

VEGETABLE N° 349, 01/11/2017, 1 page (p. 21)

réf. 242-017



Hausse des volumes en lait de vache : Confiance et vigilance

RIPOCHE Frédéric

En 2017, près de 600 millions de litres de lait de vache bio ont été collectés. Benoît Rouyer, directeur Économie et territoires au Cniel, explique que la consommation de lait bio a reculé, mais que celle des autres produits laitiers bio a augmenté. Les volumes de collecte sont détaillés pour l'année en cours. Malgré un rythme de conversions qui ralentit après des années de forte croissance, les opérateurs prévoient 900 millions de litres de lait bio en 2019 et un milliard en 2020. D'un point de vue économique, le prix du lait bio a continué d'augmenter, mais reste marqué par une forte saisonnalité (prix moyen annuel en 2017 : de 460 à 480 €/1000L). Sur le marché, la demande est bien présente, mais Benoît Rouyer relève l'arrivée de nouvelles démarches de différenciation (axées sur le social, le local, et initiées en Autriche et aux Pays-Bas), qui sont à la fois une menace et une opportunité (vivier de futurs producteurs bio). Pour Éric Guihery, secrétaire national de la filière laitière à la FNAB et producteur bio en Mayenne, le principal enjeu à venir est le renouvellement des générations d'éleveurs (freins dus en partie au devenir incertain des aides au maintien et à la conversion). Enfin, un encart sur le beurre bio revient sur la récente pénurie.

Mots clés : CHIFFRE / CONVERSION / ELEVAGE BIOLOGIQUE / COLLECTE LAITIERE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / LAIT DE VACHE / FILIERE LAIT / MARCHÉ DU LAIT / PRODUIT LAITIER / PERSPECTIVE / STATISTIQUES / FRANCE

BIOFIL N° 115, 01/01/2018, 2 pages (p. 12-13)

réf. 242-050

Nutrition animale en Limousin : Moulin Beynel lance son nouveau site de production

FOUCHER Françoise

Sur son ancien site de production, devenu vétuste, à Saint-Priest-de-Gimel, l'entreprise Moulin Beynel (groupe DFP Nutraliance) avait démarré, en 2009, une production d'aliments pour le bétail dédiée à la bio. En octobre 2017, Moulin Beynel inaugure sa nouvelle usine d'aliments bio : une ancienne meunerie, à Sadroc en Corrèze, acquise et transformée grâce à un investissement de 1,5 million d'euros. Ayant une capacité de 20 000 tonnes par an, l'entreprise ambitionne de tripler sa production d'ici cinq ans. Seule dans un rayon de 150 km, l'usine couvre une zone de chalandise limitée au Limousin et à ses zones limitrophes. Jean-Claude Floquet, directeur de Moulin Beynel, veut privilégier l'approvisionnement local. Lors de la visite des lieux, les éleveurs bio, le responsable filières animales de Biocoop et le président d'Interbio Nouvelle-Aquitaine ont apprécié la cohérence territoriale dans laquelle s'inscrit ce nouveau site de production.

Mots clés : FABRICANT D'ALIMENTS DU BETAIL / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / FILIERE / USINE / ENTREPRISE / PROJET TERRITORIAL / ALIMENT DU BETAIL / LIMOUSIN / ELEVAGE BIOLOGIQUE / ALIMENTATION DES ANIMAUX

BIOFIL N° 115, 01/01/2018, 2 pages (p. 60-61)

réf. 242-055



Trituration de soja bio : Une nouvelle usine dédiée en Anjou

RIVRY-FOURNIER Christine

Issu du partenariat entre le groupe Nutriciab (coopérative interdépartementale des aviculteurs du bocage) et la CAPL (Coopérative agricole des Pays de la Loire), un nouveau site de trituration de graines de soja bio vient de démarrer en Anjou, à Ambillou-Château. Baptisé Soleil de Loire, il compte produire, en 2018, près de 6 000 tonnes de tourteaux destinés à Aliments Mercier, fabricant d'aliments pour le bétail dédiés à la bio (majoritairement pour volailles, mais aussi porcs et ruminants). L'installation, entièrement automatisée, a nécessité un investissement de 2,5 millions d'euros. Pour l'instant, le soja bio provient, pour un tiers, de France et, pour deux tiers, du Togo. L'objectif est d'arriver à un approvisionnement français en totalité. Des procédures sont déjà mises en place dans l'usine pour garantir les origines de graines françaises imposées par Biocoop et Biolait. Le but est de construire une filière cohérente et de la pérenniser, précise Pascal Pageard, directeur général de Nutriciab. La CAPL travaille également au déploiement de la culture de soja bio en Poitou-Charentes et dans les Pays de la Loire, en mobilisant les semenciers.

Mots clés : FABRICANT D'ALIMENTS DU BETAIL / TOURTEAU DE SOJA / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / HUILERIE / FILIERE OLEOPROTEAGINEUX / EXTRUSION / USINE / ENTREPRISE / PROJET TERRITORIAL / ELEVAGE BIOLOGIQUE / SOJA / POITOU-CHARENTES / PAYS DE LA LOIRE
BIOFIL N° 115, 01/01/2018, 2 pages (p. 62-63)

réf. 242-056

Nouvelle Aquitaine : Plus de 100 Territoires Bio Engagés

RIVRY-FOURNIER Christine

Plus de 100 collectivités de Nouvelle Aquitaine ont reçu le label Territoires Bio Engagés, qui implique de disposer d'au moins 8,5% de surface agricole bio ou d'une part d'aliments bio dans les cantines de 20% minimum. Toutes les tailles de collectivités sont représentées, des plus rurales aux plus urbaines. Un forum, organisé les 5 et 6 décembre 2017 à Agen, a réuni ces collectivités. Pour aider à approvisionner les cantines avec des produits locaux, Interbio Nouvelle Aquitaine vient de lancer un portail Internet rassemblant l'offre régionale. Par ailleurs, des obligations de contractualisations devraient être ajoutées à la marque Bio Sud-Ouest, utilisable dans cette région et en Midi-Pyrénées, afin de s'assurer que l'emploi de cette marque conduise bien à des relations équitables sur l'ensemble de la filière.

Mots clés : DEVELOPPEMENT DE L'AB / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / RESTAURATION COLLECTIVE / PRODUIT BIOLOGIQUE / TERRITOIRE / COLLECTIVITE TERRITORIALE / MARQUE COLLECTIVE / NOUVELLE-AQUITAINE / LOT ET GARONNE / DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
BIOFIL N° 115, 01/01/2018, 1 page (p. 7)

réf. 242-072



Restauration collective : Une campagne en faveur des cantines bio

VEGETABLE

"Agir pour l'Environnement", la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves), la FNAB et la Ligue de l'enseignement ont lancé la campagne "Des cantines bio, j'en veux !" visant à inciter les pouvoirs publics à fixer un cadre législatif ambitieux et concret pour que les collectivités se fournissent en produits bio et locaux. En attendant, le site internet macantinebio.fr permet aux citoyens d'interpeller les élus locaux et les gestionnaires de plus de 50 000 établissements scolaires français. Cette campagne a débuté le 13 septembre 2017 et devrait se clore le 30 juin 2018. L'exemple positif des centaines de collectivités qui se sont déjà engagées dans cette voie montre qu'il s'agit souvent d'une décision politique avant d'être une question économique.

Mots clés : POLITIQUE D'ACHAT / PRODUIT LOCAL / APPROVISIONNEMENT LOCAL / RESTAURATION COLLECTIVE / CANTINE SCOLAIRE / FILIERE / PRODUIT BIOLOGIQUE / COLLECTIVITE TERRITORIALE / POLITIQUE PUBLIQUE / FRANCE / ACTION CITOYENNE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / SOCIETE
VEGETABLE N° 349, 01/11/2017, 1 page (p. 25)

réf. 242-018

Au fil des salons... : Vu à Tech&Bio ; Vu au Space ; Autres nouveautés

BIOFIL

Cet article présente brièvement plusieurs des innovations exposées à l'occasion des éditions 2018 des salons Tech & Bio (Drôme) et SPACE (Ille-et-Vilaine). Il s'agit : - de différents outils de désherbage mécanique ; - d'un applicateur de phéromones par paint-ball en arboriculture ; - de divers compléments alimentaires pour animaux d'élevage ; - d'un poulailler mobile ; - de prestations d'entrepreneurs de travaux agricoles ; - de plusieurs fongicides et activateurs de sol ; - etc.

Mots clés : FRANCE / POULLAILLER MOBILE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / SALON PROFESSIONNEL / INNOVATION / MATERIEL AGRICOLE / PRODUCTION ANIMALE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / PRODUCTION VEGETALE / ARBORICULTURE / CEREALICULTURE / PROTECTION DES VEGETAUX / COMPLEMENT ALIMENTAIRE / PRESTATION DE SERVICE / DESHERBAGE MECANIQUE
BIOFIL N° 115, 01/01/2018, 5 pages (p. 64-68)

réf. 242-059

Sival Innovation 2018 : Les lauréats et nominés

BIOFIL

Une sélection de produits, matériels et services, compatibles avec l'agriculture biologique, parmi les lauréats et nominés du Sival Innovation 2018, sont présentés : - innovations variétales ; - protection des cultures et fertilisation ; - machinisme agricole et automatisme ; - serres ; - conditionnement et mise en marché ; - services et logiciels ; - développement d'une filière stévia bio et 100% française à travers une démarche collective.

Mots clés : STEVIA / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AUTOMATISATION / CONDITIONNEMENT / SALON PROFESSIONNEL / INNOVATION / PRESTATION DE SERVICE / PRODUCTION VEGETALE / FERTILISATION / SERRE / MATERIEL AGRICOLE / CEREALICULTURE / MARAICHAGE / VITICULTURE / PROTECTION DES VEGETAUX / VARIETE NOUVELLE / FRANCE
BIOFIL N° 115, 01/01/2018, 5 pages (p. 71-75)

réf. 242-060

Sival Innovation 2018 : A découvrir sur les stands

BIOFIL

Lors du salon Sival 2018, une grande diversité d'entreprises ont exposé leurs produits et services, en grandes cultures, maraîchage, arboriculture et viticulture. Dans les stands exposants, on pouvait découvrir des innovations utilisées en bio, dans les domaines suivants : - protection des végétaux (biostimulateurs, bio-contrôle, filets) ; - fertilisation (apport de Bore) ; - machinisme agricole (bineuses, outils de désherbage, semoir, récolteuse électrique de jeunes pousses, système de télégonflage) ; - nouvelles variétés (potagères et florales, certifiées Demeter, spécialisées pour la commercialisation en circuits courts).

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / SALON PROFESSIONNEL / INNOVATION / PRODUCTION VEGETALE / FERTILISATION / MATERIEL AGRICOLE / ARBORICULTURE / CEREALICULTURE / MARAICHAGE / VITICULTURE / PROTECTION DES VEGETAUX / SEMENCE VEGETALE / FRANCE / SEMENCE POTAGERE
BIOFIL N° 115, 01/01/2018, 7 pages (p. 76-82)

réf. 242-061



La GMS va-t-elle dominer le marché bio ? : Dossier : bio spécialisée et nouveaux défis concurrentiels (1/3)

BIO-LINEAIRES

Cet article fait un point sur le nouveau défi concurrentiel que représente, dans la distribution de produits bio, la grande distribution par rapport aux magasins spécialisés. La GMS a vu sa part de marché dans la distribution alimentaire bio passer de 26 % en 1995 à 41 % en 1998, puis stagner pendant 20 ans. Raisons principales de cette résistance des magasins bio : leur dynamisme économique et commercial, la méfiance spontanée de nombreux consommateurs vis-à-vis de la GMS en France et des stratégies parfois opportunistes et à court terme de la GMS. Il semblerait cependant que, depuis 2016, une tendance de fond, sociétale, liée au développement durable, change la donne et qu'une nouvelle approche de la GMS dans la distribution du bio s'inscrive dans la durée. De plus en plus soucieuses de leur image en termes de RSE, des marques conventionnelles et la grande distribution créent leurs propres références bio et développent des filières agricoles solidaires. Ces nouvelles initiatives de la GMS dans le bio vont certainement bousculer l'équilibre actuel des parts de marché au profit des GMS. Cependant, l'élément déterminant à prendre en compte, c'est le consommateur. Ainsi, la baisse prévisible des parts de marché des magasins spécialisés dans la distribution des produits bio pourrait être relative et temporaire.

Mots clés : PART DE MARCHE / CONCURRENCE / COMPORTEMENT DU CONSOMMATEUR / DISTRIBUTION / GRANDE SURFACE / MAGASIN BIO / MARCHÉ / FILIERE / PRODUIT BIOLOGIQUE / PERSPECTIVE / FRANCE
 BIO LINEAIRES N° 74, 01/11/2017, 2 pages (p. 31-33)

réf. 242-027

L'alimentaire bio en GMS à fin septembre 2017

BIO-LINEAIRES

En septembre 2017, la vente de produits bio en hypermarchés, supermarchés, Enseignes à Dominante Marques Propres (EDMP), drives et supérettes a connu une croissance de + 22 %. Les produits frais non laitiers, l'épicerie salée, l'épicerie sucrée ont notamment connu respectivement une croissance de 31 %, 28,3 % et 24,3 %. Les produits traiteur frais en libre-service observent la plus forte progression (+ 54,2 %), et la crèmerie prend + 6 % de part de marché. Un tableau présente, pour l'ensemble des produits bio (épicerie salée, sucrée, crèmerie, frais non laitier, surgelés-glaces, liquides), l'évolution du chiffre d'affaires et de la part de marché pour septembre 2017, du cumul depuis le 1er janvier 2017 et du cumul annuel mobile.

Mots clés : EPICERIE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / DISTRIBUTION / ENSEIGNE / GRANDE SURFACE / MARCHÉ / FILIERE / PRODUIT BIOLOGIQUE / PRODUIT FRAIS / STATISTIQUES / FRANCE / CHIFFRE D'AFFAIRES / COMMERCE ELECTRONIQUE

BIO LINEAIRES N° 74, 01/11/2017, 1 page (p. 41)

réf. 242-029

Rayons F&L pas toujours au coeur de la stratégie prix des enseignes bio !

BIO-LINEAIRES

Plus de 17 % : c'est l'écart de prix relevé pour un panier de 30 légumes acheté dans 9 enseignes bio différentes. Certaines enseignes n'ont, a priori, volontairement ou non, pas le même positionnement prix sur les fruits et légumes que sur les produits de grande consommation manufacturés. Les écarts de prix relevés pour une sélection de fruits et pour une sélection de légumes sont indiqués (prix minimum, prix moyen et prix maximum).

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / LINEAIRE / MAGASIN BIO / PRODUIT BIOLOGIQUE / PRIX / COMPARAISON / FRUIT / LEGUME / FRANCE / FILIERE

BIO LINEAIRES N° 74, 01/11/2017, 1 page (p. 47)

réf. 242-030



Dossier : Equipement hygiène et beauté : un rayon porteur de potentiel

BIO-LINEAIRES

Ce dossier présente un panorama des produits d'hygiène et de beauté écologiques disponibles en grandes surfaces et en magasins bio, en mettant en évidence leurs atouts pour développer ce linéaire : - Un rayon très diversifié ; - Les couches écologiques : bonnes pour la santé de bébé et pour l'environnement ; - Le papier de la personne : un équipement incontournable ; - L'hygiène féminine : avantage certain aux produits écologiques ; - Brosses en tous genres : lutter contre la pollution par le plastique ; - Les accessoires lavables : la démarche logique ; - Le coton : ouate et cotons-tiges... ; - Quelle place pour l'équipement hygiène et beauté ? ; - Équipement hygiène et beauté : un rayon en devenir... (enquête consommateurs Bio Panel).

Mots clés : PRODUIT D'ENTRETIEN / CONSOMMATEUR / GRANDE SURFACE / LINEAIRE / MAGASIN BIO / CONSOMMATION / COSMETIQUE / ENVIRONNEMENT / PRODUIT ECOLOGIQUE / PERSPECTIVE / COTON / SANTE / HYGIENE / FRANCE / FILIERE

BIO LINEAIRES N° 74, 01/11/2017, 12 pages (p. 69-91)

réf. 242-032

Mondial Uberti's : L'équilibre et le bien-être en partage

BIO-LINEAIRES

La société Mondial Uberti's est implantée en Alsace, région d'origine de son fondateur Louis Uberti. Ce dernier l'a créée en 2000, alors qu'il avait 75 ans, après un parcours fait de passion pour les plantes, la diététique, le yoga et la naturopathie. Il avait déjà mis au point, en 1976, le vinaigre de cidre spécial aux 34 extraits végétaux qui a fait la renommée de la marque. D'autres vinaigres, huiles et compléments alimentaires sont venus ensuite enrichir l'offre. Aujourd'hui, sa fille Soraya est la gérante de Mondial Uberti's. Elle a à cœur de poursuivre l'œuvre de son père en restant fidèle à ses valeurs, notamment à l'agriculture biologique, au partage des solutions pour un meilleur bien-être et au respect du consommateur. La société est très attentive à proposer sur le marché de nouveaux produits et à imaginer de nouvelles recettes. Elle a lancé récemment une gamme de petits déjeuners aux graines de chia et aux baies de goji et autres superfruits.

Mots clés : GOJI / PETIT DEJEUNER / ALIMENTATION HUMAINE / FILIERE / VINAIGRE / ENTREPRISE / SANTE / ALSACE / PRODUIT BIOLOGIQUE

BIO LINEAIRES N° 74, 01/11/2017, 2 pages (p. VI-VII)

réf. 242-035



Salveco : Nettoyer sa maison sans compromettre sa santé

BIO-LINEAIRES

Salveco a été créé en 1994 par Stéphan Auberger, Vosgien de 45 ans, docteur en chimie organique de l'Université de Nancy et spécialiste des molécules végétales. Son credo : concevoir une technologie inspirée de la science du végétal pour mettre au point des produits entièrement naturels et biodégradables, sans solvants pétrochimiques et sans conservateurs, non toxiques pour la santé. Son entreprise compte une quarantaine de collaborateurs. Pendant des années, celle-ci a mis au point des solutions détergentes alternatives à la chimie du pétrole, vendues en direct aux entreprises de nettoyage. Depuis, elle a développé une gamme de produits destinés à la vente aux particuliers en magasins bio, avec pour objectif de faire passer le rayon détergence de 2 ou 3 % du CA des magasins bio à 7 %. Trois gammes ont ainsi vu le jour : Osanis (nettoyants ménagers pour la cuisine, etc.), Hygios (désinfectants sans javel) et Calinou (univers du bébé).

Mots clés : BEBE / LESSIVE / PRODUIT D'ENTRETIEN / MAGASIN BIO / FILIERE / TECHNOLOGIE / ENVIRONNEMENT / ENTREPRISE / SANTE / VOSGES / PRODUIT ECOLOGIQUE

BIO LINEAIRES N° 74, 01/11/2017, 2 pages (p. II-III)

réf. 242-036

Schnitzer : Toutes les qualités du vrai pain, sans additifs

BIO-LINEAIRES

La société allemande Schnitzer (Offenburg) est née en 1968, avec la fabrication et la vente de petits moulins et floconneuses de cuisine à meule de pierre. Elle a ensuite débuté la fabrication de ses propres produits transformés basés sur l'utilisation de céréales complètes bio. C'est en 2000 qu'elle s'est lancée, puis spécialisée, dans la fabrication de produits sans gluten et bio. En 2006, elle a mis sur le marché Schnitzer Bräu, une bière bio naturellement sans gluten. L'entreprise fabrique aujourd'hui une gamme complète de produits boulangers bio : sans gluten (sans aucun recours à des additifs, contrairement au sans gluten conventionnel), pains complets, barres croquantes... avec un credo, celui de réduire à l'essentiel la composition, tout en apportant les nutriments dont le corps a besoin. Marque exclusive au réseau bio, Schnitzer compte aujourd'hui 50 ans d'expérience dans les céréales et la panification et près de 20 ans dans le sans gluten.

Mots clés : MAGASIN BIO / FILIERE / FARINE / PAIN / PRODUIT BIOLOGIQUE / ENTREPRISE / CEREALE / SANS GLUTEN / ALLEMAGNE / PANIFICATION

BIO LINEAIRES N° 74, 01/11/2017, 2 pages (p. IV-V)

réf. 242-037



Edition 2017 : Le marché alimentaire bio en 2016 : Estimation de la consommation des ménages en produits alimentaires biologiques en 2016

RENAULT C. / CHEVER T. / ROMIEU V. / ET AL.

Les principaux chiffres de la consommation en produits biologiques par les ménages français en 2016 de l'étude réalisée par AND-International pour l'Agence BIO sont présentés. Ils montrent une croissance importante. En effet, en 2016, la valeur des achats de produits alimentaires issus de l'agriculture biologique a été estimée à 7,147 milliards d'euros, soit : 6,736 milliards d'euros TTC de consommation à domicile par les ménages (+21,7 % par rapport à 2015), 411 millions d'euros HT d'achats de produits bio servis en restauration hors domicile, dont 229 millions d'euros HT en restauration collective (+5 % vs 2015) et 182 millions d'euros HT en restauration commerciale (+10 % vs 2015). De nombreux tableaux détaillent cette croissance : chiffres d'affaires des produits bio par circuit de distribution, part de la progression des ventes bio dans la progression du marché alimentaire, circuits de distribution de la viande bio de 2014 à 2016, tableau récapitulatif des produits de la mer, chiffres d'affaires et parts de marché en fruits et légumes frais bio, estimation des achats de vins bio par les ménages en France en 2016, par circuit, en volume et valeur, synthèse des emplois agricoles liés à l'alimentation (hors agriculture), etc.

<http://www.agencebio.org/le-marche-de-la-bio-en-france>

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / CONSOMMATION / RESTAURATION COLLECTIVE / DISTRIBUTION / CIRCUIT DE DISTRIBUTION / MARCHÉ / PRODUIT BIOLOGIQUE / ETUDE / STATISTIQUES / TRANSFORMATION / FRANCE / FILIERE CEREALES / FILIERE FRUITS / FILIERE LEGUMES / FILIERE VIN / FILIERE LAIT / FILIERE VIANDE / FILIERE / DEVELOPPEMENT DE L'AB / FILIERE AVICOLE / CHIFFRE / AQUACULTURE / EPICERIE / BOISSON

2017, 48 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

réf. 242-039

Conjoncture laitière biologique : Lait de vache - 4ème trimestre 2017

CNIEL

En octobre 2017, la collecte de lait de vache biologique, en France, était en hausse de 30,7 % par rapport au même mois de l'année 2016, tandis que la collecte de lait de vache hors lait biologique était en hausse de 4,3 % sur le même mois. La collecte bio 2017 s'est élevée à 583 millions de litres en octobre (cumul annuel mobile 2017), et le Cniel estime la collecte bio, à fin 2018, à 841,1 millions de litres. L'évolution de la collecte est présentée, par bassin de production. Sont également indiqués : les prix payés aux producteurs bio français, les prix du lait bio en Allemagne et en Autriche, et un comparatif avec les prix du lait bio français. Une partie du document est ensuite consacrée aux produits laitiers bio et aux différentes fabrications qui sont, globalement, en progression, ainsi qu'aux ventes et prix moyens des produits laitiers bio dans la grande distribution et dans le commerce en ligne.

Mots clés : COMPARAISON BIO-CONV / PRIX A LA PRODUCTION / ELEVAGE BIOLOGIQUE / COMMERCIALISATION / COLLECTE LAITIERE / CIRCUIT DE DISTRIBUTION / PRIX DE VENTE / FILIERE LAIT / PRODUIT BIOLOGIQUE / PRODUIT LAITIER / LAIT DE VACHE / ECONOMIE / STATISTIQUES / TRANSFORMATION LAITIERE / ALLEMAGNE / AUTRICHE / FRANCE / CONJONCTURE ECONOMIQUE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / GRANDE SURFACE / COMMERCE ELECTRONIQUE
2017, 45 p., éd. CNIEL (Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière)

réf. 242-040



Baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France - 15ème édition

AGENCE BIO / CSA RESEARCH

D'après le nouveau Baromètre Agence BIO / CSA de janvier 2018, les Français engagés dans une consommation responsable connaissent de mieux en mieux l'agriculture biologique et ses produits. Cette 15ème édition du Baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France présente l'ensemble des informations liées à la consommation bio en France. Au sommaire : - Les Français et les produits biologiques : Consommation de produits biologiques ; L'aspect prix et budget alimentaire ; L'information sur les produits biologiques ; Les produits biologiques vus par les Français ; La place de la consommation durable ; Les attentes des Français vis-à-vis de l'offre bio ; - Les consommateurs de produits biologiques : Profil des consommateurs de produits biologiques ; Les différents produits bio consommés ; Les achats de produits biologiques ; Perspectives et avenir ; - Typologie : Profils du baromètre : La répartition ; Détails par groupe : Les résultats ; - Annexes : Focus sur les 18-24 ans ; Détails des lieux d'achats par produit ; Fiches récapitulatives par produit ; Courbes évolutives des principaux indicateurs.

<http://www.agencebio.org/comprendre-le-consommateur-bio>

Mots clés : DEVELOPPEMENT DE L'AB / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ACHAT / LIEU D'ACHAT / ATTENTE DU CONSOMMATEUR / COMPORTEMENT DU CONSOMMATEUR / INFORMATION DU CONSOMMATEUR / FILIERE / PRODUIT BIOLOGIQUE / CONSOMMATION / PRIX / BAROMETRE / ETUDE / FRANCE

2018, 245 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

réf. 242-108

QUALITÉ

Démarche qualité Biolait : Du lait plus digeste par sélection génétique ?

LE ROUX Erwan / ROUGER Soizick / LEVESQUE Yves

Suite à une mutation génétique il y a quelques 5000 ans, les vaches peuvent produire du lait contenant des bêta-caséines (des protéines) de type A1 et de type A2 (type A2 existant avant la mutation). Suivant les vaches, le lait produit peut contenir les deux types (lait A1A2) ou un seul (lait A1A1 ou lait A2A2). Or, au cours de la digestion, le type A1 produit un peptide que diverses études soulignent comme étant difficile à digérer. Dans divers pays, dont la Nouvelle-Zélande, l'élevage s'oriente vers la production de lait A2A2, en faisant de sa meilleure digestibilité un argument de vente. Sélectionner un troupeau A2A2 est possible depuis qu'il existe des tests simples à partir de poils. Dans ce contexte et dans le cadre de sa démarche qualité, Biolait réfléchit à la question de produire du lait A2A2, sachant que constituer des troupeaux uniquement constitué de A2A2 prend du temps, au moins 5 à 6 ans. Cependant, ne vaut-il pas mieux anticiper et profiter d'une nouvelle opportunité si la demande en lait A2A2 venait à se développer comme le supposent certains acteurs ? Certains adhérents de Biolait ont déjà passé le cap et se sont engagés dès à présent dans la sélection de troupeaux A2A2, comme Erwan Le Roux, éleveur bio dans le Finistère.

Mots clés : ELEVAGE BIOLOGIQUE / ELEVAGE / QUALITE DU LAIT / SELECTION ANIMALE / BOVIN LAIT / FRANCE / TEMOIGNAGE / FINISTERE / LAIT / PROTEINE ANIMALE / MONDE

VOIX BIOLACTEE (LA) N° 89, 01/09/2017, 3 pages (p. 58-60)

réf. 242-092



SANTÉ

Les miels : Des sucres qui soignent

RODET Jean-Claude

Cet article est consacré à la qualité et aux vertus du miel pour la santé. Après un rappel sur la fabrication du miel par les abeilles et les conditions d'obtention d'un miel de qualité préservant tous les sucres, les points de réglementation du miel bio sont précisés. Certains minéraux sont présents en plus ou moins grande quantité dans les miels selon le type : miel de forêt, miel de châtaignier, de thym, de lavande, de callune... Il existe de nombreuses sortes de miels aux caractéristiques très différentes, en fonction des espèces butinées ou des mélanges effectués par l'apiculteur. Les vertus thérapeutiques qui leur sont attribuées résultent de l'expérience populaire : vertus calmantes, toniques, antispasmodiques, expectorantes, désinfectantes, antiseptiques, somnifères, reminéralisantes, etc. La plupart des miels sont indiqués pour les affections hivernales. A l'hôpital, selon une étude en biochimie réalisée en Nouvelle-Zélande, le miel, à condition de ne pas être pasteurisé, pourrait constituer un remède efficace contre les super bactéries résistantes aux antibiotiques, grâce à la présence d'une enzyme spécifique (glucose oxydase). En la matière, le miel de Manuka, petit arbuste présent en Nouvelle-Zélande, proche de l'arbre à thé, fait figure de super miel et serait capable de combattre les staphylocoques dorés. Il possède également des vertus cicatrisantes en cas d'ulcères, ainsi que des propriétés anti-inflammatoires. Le miel de thym possède, lui aussi, des propriétés spécifiques remarquables. La commercialisation mondiale des miels est cependant entachée de nombreuses fraudes. Il convient donc d'être très vigilant. Les miels certifiés bio offrent toutes les garanties d'un miel pur, naturel et non frelaté. Un encadré donne des informations sur le marché du miel en magasin bio.

Mots clés : PROPRIETE MEDICINALE / PROPRIÉTÉ ANTIMICROBIENNE / VERTU / MARCHÉ / MIEL / PRODUIT BIOLOGIQUE / SUCRE / QUALITE / ABEILLE / SANTE / FRANCE / MONDE

BIO LINEAIRES N° 74, 01/11/2017, 4 pages (p. 93-99)

réf. 242-033

La canneberge et le fenouil

RODET Jean-Claude

La canneberge et le fenouil non seulement aromatisent nos plats, mais sont de précieux alliés pour notre santé. Leurs modes de préparation et de consommation sont présentés, ainsi que les états et troubles de santé pouvant en bénéficier. L'un et l'autre sont particulièrement utiles pour aider à combattre les infections urinaires et les troubles gastriques.

Mots clés : CANNEBERGE / CONDIMENT / VERTU / ALIMENTATION HUMAINE / BAIE / FENOUIL / SANTE / INFECTION

BIO LINEAIRES N° 74, 01/11/2017, 1 page (p. 123)

réf. 242-034

Les perturbateurs endocriniens : on peut en sortir

NOISETTE Christophe

Dans cet interview, André Cicolella, président de l'association Réseau Environnement Santé, définit la notion de perturbateurs endocriniens (constitués notamment de pesticides, d'additifs et de matériaux alimentaires...) et dresse un état de l'actualité dans ce domaine. Selon une étude, publiée dans le Journal of Clinical Endocrinology & Metabolism, l'exposition humaine aux perturbateurs endocriniens, surtout les pesticides, coûte au moins 157 milliards d'euros par an en dépenses sanitaires pour l'ensemble de l'Union Européenne. Un encart aborde les risques liés aux phytoœstrogènes naturels du soja.

Mots clés : PERTURBATEUR ENDOCRINIEN / REGLEMENTATION / PESTICIDE / SOJA / SANTE / EUROPE / FRANCE / INTERVIEW / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / RESIDU DE PESTICIDE

INFOGM, LE JOURNAL N° 148, 01/01/2018, 2 pages (p. 28-29)

réf. 242-129



Etat des lieux des résidus de pesticides dans les fruits et légumes en France

VEILLERETTE François

La présence de résidus de pesticides dans les fruits et légumes (et les céréales) apparaît aujourd'hui au tout premier rang des préoccupations des consommateurs en matière de risques alimentaires en France et en Europe. Ce rapport entend apporter une information complète sur cette question pour les fruits et légumes issus de l'agriculture conventionnelle vendus et consommés en France. Le rapport a été élaboré sur la base de données officielles produites par la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF). Les analyses effectuées ont permis de réaliser un classement des fruits et des légumes en fonction de la fréquence de la présence de résidus de pesticides mesurés, ainsi qu'en fonction de la fréquence des dépassements des limites maximales en résidus (LMR), sur une période allant de 2012 à 2016. Le rapport présente les résultats détaillés pour chacun des 19 fruits et 33 légumes sélectionnés.

<https://www.generations-futures.fr/publications/residus-pesticides/>

Mots clés : ETUDE / RISQUE SANITAIRE / AGRICULTURE CONVENTIONNELLE / CONSOMMATION ALIMENTAIRE / QUALITE SANITAIRE / ALIMENTATION HUMAINE / LIMITE MAXIMALE DE RESIDUS / PESTICIDE / RESIDU DE PESTICIDE / SANTE / FRUIT / LEGUME / FRANCE
2018, 36 p., éd. GÉNÉRATIONS FUTURES

réf. 242-103

STATISTIQUES

Dossier de presse : Repères chiffrés 2017 du bio en France

AGENCE BIO

L'Agence BIO communique les chiffres clés 2017 du bio en France, 3ème surface bio d'Europe et 2ème marché bio européen : évolution du nombre d'opérateurs engagés en bio, répartition et progression de la bio dans les régions françaises, productions les plus concernées, chiffres de la transformation et de la distribution, évolution de la consommation alimentaire, etc., ainsi que les grandes tendances concernant le secteur bio au sein de l'Union européenne. En France, les tendances de croissance du bio de 2011 à 2016 étaient fortes et se sont confirmées en 2017. Durant cette période, les surfaces bio ont progressé de 60 % (+ 563 000 ha), le nombre d'exploitations bio de 40 % (+ 9 132) et les transformateurs et distributeurs de 22,3 % (+ 2 704 entreprises certifiées). En 2017, 36 664 producteurs sont engagés en bio, ainsi que 12 238 transformateurs et 4 752 distributeurs. 1,77 million d'hectares sont en bio, soit 6,5 % de la SAU. Le marché des produits alimentaires bio dépasse les 8 milliards d'euros.

<http://www.agencebio.org/communiqués-et-dossiers-de-presse>

Mots clés : CHIFFRE / DEVELOPPEMENT DE L'AB / OPERATEUR / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / DISTRIBUTION / MARCHÉ / FILIERE / CONSOMMATION / PRODUCTION / SURFACE AGRICOLE / STATISTIQUES / TRANSFORMATION / EUROPE / FRANCE

2018, 16 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

réf. 242-105



ÉCOLOGIE ET RURALITÉ

AGRICULTURE DURABLE

10 signaux prouvant que la transition agricole et alimentaire a commencé

WWF FRANCE

En 2016, l'agriculture responsable a gagné du terrain, les Français ont consommé de plus en plus responsable, la restauration a amélioré ses pratiques et les nouveaux modes de distribution (circuits courts, supermarchés coopératifs) ont progressé... Sur tous les fronts, on constate des avancées qui ne peuvent plus être ignorées. WWF France présente 10 signaux démontrant que la transition agricole et alimentaire est déjà à l'œuvre. Selon l'organisation, il existe, en France, une partie de la population composée d'agriculteurs, de consommateurs, de collectivités locales, de producteurs et d'entreprises qui mènent déjà, à leur échelle, la transition vers un nouveau modèle agricole et alimentaire.

<https://www.wwf.fr/vous-informer/actualites/les-10-signaux-qui-prouvent-que-la-transition-agricole-et-alimentaire-est-deja-en-cours>

Mots clés : TRANSITION ALIMENTAIRE / TRANSITION ÉCOLOGIQUE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE DURABLE / CONSOMMATION / CIRCUIT COURT / TERRITOIRE / CONSOMMATION RESPONSABLE / ENTREPRISE / PERSPECTIVE / FRANCE / RESTAURATION 2017, 24 p., éd. WWF FRANCE

réf. 242-014

Rencontre avec Claude Aubert, une référence de la Bio

CROS Cécile

Dans cet entretien, Claude Aubert, un des pionniers de l'agriculture biologique, partage sa vision de la bio et toute l'expérience accumulée depuis que, grâce à Nature & Progrès, il a découvert l'agriculture biologique, en 1965. Lui-même diplômé de l'Institut National Agronomique, il revient notamment sur les positions de l'agronomie vis-à-vis de la bio, qui ont évolué depuis les années 1970. Dans ces années-là, "il était impensable qu'un agronome puisse croire qu'on pouvait se passer d'engrais et de pesticides chimiques". Aujourd'hui, l'agriculture biologique s'est imposée comme une alternative qui fonctionne et se développe vite. L'alternative aux intrants chimiques repose en particulier sur les rotations et les cultures associées. Il faut repenser la manière dont on fait de l'agriculture avec un autre objectif que produire plus au moindre coût, ce qui relève notamment du politique, sous la pression des consommateurs. "On est encore loin du potentiel de production de l'agriculture biologique", déclare-t-il. Co-fondateur de la revue "Les Quatre Saisons du Jardinage" et des Éditions Terre Vivante qu'il a dirigées de 1997 à 2004, Claude Aubert partage sa passion du jardinage biologique. Il est également auteur de nombreux ouvrages sur l'agriculture et l'alimentation bio.

Mots clés : DEVELOPPEMENT DE L'AB / INTERVIEW / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / PIONNIER / AGRONOMIE / ENGRAIS VERT / ROTATION DES CULTURES / ASSOCIATION DE CULTURES / RECHERCHE / FRANCE / HISTOIRE / SOCIÉTÉ

NATURE & PROGRES N° 115, 01/11/2017, 3 pages (p. 10-12)

réf. 242-011



Débats à l'APCA : Les défis de la bio de demain

RIVRY-FOURNIER Christine

Le bio, mode de vie ou réflexe sanitaire ? Quels sont les nouveaux enjeux économiques ? Face au changement d'échelle de la bio, l'APCA a organisé des tables rondes, le 30 novembre à Paris, en invitant des ONG, des associations de consommateurs, des agences de l'eau. Les différents acteurs ont apporté leur point de vue sur le rôle de l'agriculture biologique, notamment à l'échelle de la France. Pour Audrey Pulvar, présidente de la Fondation pour la Nature et l'Homme, la bio est une alternative au système conventionnel, qui doit restée ouverte au plus grand nombre. La bio est un modèle porteur de valeurs, qui doit mener les autres secteurs à se poser les bonnes questions, exprime Étienne Gangneron, élu référent bio à l'APCA et président de la Chambre d'Agriculture du Cher. Florent Gulh, directeur de l'Agence BIO, replace la bio au cœur de différents débats actuels de la société. Quant à Patricia Blanc, directrice générale de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, elle rappelle les intérêts de l'agriculture biologique sur les aires d'alimentation de captages d'eau. Côté consommateurs, l'écart des motivations se resserre entre santé, environnement et recherche du goût. Selon Karen Montagne, socio-anthropologue et spécialiste des comportements alimentaires, il n'y a plus de profil type du consommateur bio. Étienne Gangneron conclut sur l'enjeu majeur que constitue le paiement aux agriculteurs des services environnementaux. Un encart est consacré à l'impact de la bio sur la santé, présenté par Emmanuelle Kesse-Guyot, épidémiologiste de la nutrition et co-investigatrice de l'étude Nutrinet-Santé.

Mots clés : ENJEU / CONSOMMATION / AGRICULTURE ET SOCIÉTÉ / DÉVELOPPEMENT DE L'AB / SANTÉ / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / SERVICE ENVIRONNEMENTAL / DÉBAT / PERSPECTIVE / FRANCE

BIOFIL N° 115, 01/01/2018, 2 pages (p. 14-15)

réf. 242-051

Strategies for feeding the world more sustainably with organic agriculture

Stratégies pour nourrir le monde plus durablement avec l'agriculture biologique (Anglais)

MÜLLER Adrian / SCHADER Christian / EL-HAGE SCIALABBA Nadia / ET AL.

Des chercheurs du FiBL, en collaboration avec la FAO, l'université d'Aberdeen, l'Alpen-Adria Universität Klagenfurt et l'EPFZ, s'intéressent à l'impact de l'agriculture biologique sur la durabilité du système alimentaire mondial, à l'horizon 2050. La bio est souvent perçue comme une solution prometteuse par ses influences positives sur l'environnement : réduction des émissions de gaz à effet de serre, diminution des fuites d'azote, alternatives aux pesticides. Mais, pour maintenir des niveaux de production équivalents, sa généralisation à l'échelle mondiale entraînerait une augmentation des surfaces cultivées par rapport à l'agriculture conventionnelle (différentiel de rendements). Cependant, à l'issue de cette étude, les chercheurs concluent qu'en combinant la bio avec d'autres stratégies comme minimiser le gaspillage, réduire la consommation de produits animaux, diminuer les quantités d'aliments concentrés dans les rations animales, l'usage des terres agricoles resterait inférieur au scénario de référence. Aucune de ces mesures ne demande une application à 100%, c'est la combinaison de leur mise en œuvre partielle qui rend le système alimentaire plus durable. Pour réaliser cette étude, différents niveaux d'impact du changement climatique sur le rendement des cultures ont été pris en compte. Le modèle utilisé, SOL-model, est calibré avec les données de la FAO comprenant 192 pays, 180 cultures et 22 élevages.

<https://www.nature.com/articles/s41467-017-01410-w>

Mots clés : DÉVELOPPEMENT DE L'AB / PROTÉINE ANIMALE / SCÉNARIO PROSPECTIF / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ALIMENTATION HUMAINE / GASPILLAGE ALIMENTAIRE / SYSTÈME ALIMENTAIRE / SÉCURITÉ ALIMENTAIRE / CHANGEMENT CLIMATIQUE / DÉVELOPPEMENT DURABLE / SOUTENABILITÉ / ÉTUDE / RECHERCHE / MONDE / FAIM DANS LE MONDE

NATURE COMMUNICATIONS N° 8, 14/11/2017, 13 pages (p. 1-13)

réf. 242-069



L'humanité en mal de terre : Plaidoyer d'un paysan pour le retour à une civilisation agraire

GEVAERT Pierre / STEVENS David

En tarissant petit à petit les ressources naturelles, en dégradant les sols nourriciers, en polluant l'environnement et en accélérant le changement climatique, notre modèle sociétal actuel, urbain et industriel, est en train d'engendrer sa propre disparition. A la destruction de l'environnement, s'ajoutent de nombreux problèmes, sociaux, politiques et sanitaires. Comment sortir de ce cercle vicieux destructeur ? Sur les traces de leurs inspirateurs Masanobu Fukuoka, Georges Ohsawa ou encore Pierre Rabhi et bien d'autres, les auteurs livrent leurs observations sur les problèmes de notre société, mais surtout, ils évoquent des pistes réalistes et faciles à mettre en œuvre pour les résoudre et transformer nos modes de vie. Pour Pierre Gevaert, le repeuplement des campagnes et le recours aux techniques de permaculture en seraient sans doute les clés, en mettant un terme aux nombreux problèmes liés à la sururbanisation tout en assurant notre prospérité, et celle de notre planète toute entière.

Mots clés : ARTIFICIALISATION DES TERRES AGRICOLES / CIVILISATION / PERMACULTURE / REFLEXION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE PAYSANNE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / RESSOURCE NATURELLE / CAMPAGNE / SOCIETE / PERSPECTIVE
2017, 230 p., éd. GUY TREDANIEL EDITEUR

réf. 242-102

Une ferme résiliente et productive pour vivre à la campagne : Une approche innovante de la permaculture et de la conception globale de systèmes de conduite avec le regard de l'habitat, du fermier, de l'architecte et du paysagiste

FALK Ben

Par ses nombreux conseils en matière de techniques agricoles et de conception en permaculture appliquée, cet ouvrage guidera ceux qui souhaitent cultiver une ferme à taille humaine, rentable, mais surtout résiliente et productive. Installé dans le Vermont (USA), l'auteur est connu pour avoir réussi à régénérer les sols anciennement maltraités de sa ferme. Transposable aux régions tempérées froides du globe, en France ou encore au Canada, la ferme de Ben Falk constitue un modèle fonctionnel productif prouvant qu'il est possible de vivre à la campagne de façon moderne, résiliente et régénératrice, sur 4 hectares. Située sur une pente en terrasses, la ferme regorge de productions avec, entre autres, des arbres fruitiers, des légumes, des champignons, des canards, des moutons, des haies pour la production de bois de chauffage, des bâtiments écologiques, des mares et des rizières productives. Une des préoccupations de l'auteur concerne la capacité d'autonomie pour faire face aux aléas de la vie. Il partage, dans cet ouvrage, les multiples stratégies testées avec son équipe à la Whole Systems Research Farm, ainsi que des expériences provenant de sites dont la conception et l'aménagement ont été réalisés par son bureau d'étude pour parvenir à cette autonomie. Enrichi de photographies et de schémas de conception, ce livre apportera notamment un éclairage sur : le choix du site et le processus de conception ; l'adaptation aux évolutions ; les systèmes de gestion d'eau par gravité ; l'usage du compost, de l'urine, du "fumier humain" et du biocharbon ; la production et le stockage de bois de chauffage ; la santé humaine et les stratégies de production d'aliments riches en nutriments ; l'intégration de cultures vivaces et d'animaux herbivores...

Mots clés : AUTOSUFFISANCE / PERMACULTURE / PETIT ELEVAGE / REGENERATION / RESILIENCE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE DURABLE / ALIMENTATION HUMAINE / GESTION DE L'EAU / ENERGIE / AUTONOMIE / MATERIEL AGRICOLE / IRRIGATION / COMPOSTAGE / FERTILITE DES SOLS / CHAUFFAGE / OUTIL DE JARDINAGE / SYSTEME DE CULTURE / TECHNIQUE CULTURALE / PATURAGE / FERME / ETATS UNIS D'AMERIQUE
2017, 290 p., éd. ÉDITIONS IMAGINE UN COLIBRI

réf. 242-087



AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT

Guide technique 2017 : Aléas climatiques : Comment s'adapter et anticiper ? Evolution des exploitations laitières mayennaises en réponse aux aléas climatiques

BRASSAËRT Betty

Quels sont aléas climatiques rencontrés en Mayenne ? Quelle stratégie d'adaptation les éleveurs laitiers mayennais adoptent-ils ? Dans ce guide technique, sous forme de fiches, sont exposées des adaptations à des printemps secs ou des printemps pluvieux, en décrivant des adaptations à court terme (intra-annuelles), à moyen terme (d'une année sur l'autre) ou à long terme (plus de 2 ans). Chaque fiche est construite à partir des rubriques suivantes : Le principe de l'adaptation ; quand mettre en place cette adaptation et comment ; quels en sont les avantages et les inconvénients ; résultats techniques et économiques ; témoignages d'agriculteurs. Exemples de sujets traités dans le cadre des adaptations à court terme : - Diminuer rapidement les besoins du troupeau ; - Pratiquer la monotraite estivale ; - Réduire l'apport alimentaire des génisses pour privilégier le pâturage des vaches... Exemples de thèmes traités dans le cadre d'adaptations à moyen terme : - Cultiver la luzerne ; - Semer des prairies multi-espèces ; - Planter des couverts fourragers... Enfin, pour les adaptations à long terme : - Races rustiques ; - Stratégie sur l'élevage des génisses face aux aléas climatiques ; - Prairies permanentes ; - Sécher en grange, en vrac ; - Construire et conduire un système herbager ; - Diversifier les systèmes de culture pour plus de résilience...

<http://www.civamad53.org/actualite/nouveau-consulter-dossier-agro-ecologie/>

Mots clés : ADAPTATION / RESILIENCE / AUTONOMIE ALIMENTAIRE / AGRICULTURE DURABLE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / SYSTEME HERBAGER / CHANGEMENT CLIMATIQUE / ALÉA CLIMATIQUE / EXPLOITATION AGRICOLE / ELEVAGE / TEMOIGNAGE / RACE RUSTIQUE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / LUZERNE / MELANGE CEREALES PROTEAGINEUX / PATURAGE / MAYENNE / BOVIN LAIT / PRAIRIE A FLORE VARIEE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / SECHAGE EN GRANGE / RESULTAT TECHNICO-ECONOMIQUE

2017, 104 p., éd. CIVAM AD 53

réf. 242-015

DÉVELOPPEMENT RURAL

Nadège Noisette, adjointe à Rennes : "On essaie de travailler le plus possible avec des producteurs"

RANDALL Anne

Cet article est consacré aux PAD (Plans Alimentaires Durables) et aux PAT (Plans Alimentaires Territoriaux), en particulier en Bretagne. Nadège Noisette, adjointe aux approvisionnements de la Ville de Rennes, explique comment les producteurs bio sont impliqués dans la démarche du PAD, notamment à travers le partenariat avec Agrobio 35. En parallèle, un Conseil de l'Alimentation a été constitué, regroupant de nombreux acteurs, dont des agents de la Ville, des parents et des producteurs. Il aura vocation à suivre les actions du PAD, mais aussi à proposer des initiatives et des actions à mettre en place, voire à faire naître des projets plus larges autour de l'alimentation. En termes d'approvisionnement, les ambitions du PAD de Rennes sont clairement de mettre en avant le bio, et, sur les 20 % de bio et les 20 % de durable, d'acheter un maximum de produits locaux. Le cahier des charges est travaillé en amont avec les producteurs afin de bien connaître leurs produits. Agrobio 35 s'est impliqué dans la construction du PAD rennais et est aujourd'hui membre de son Conseil de l'Alimentation. Le PAD de Rennes fait partie des PAT, créés par la loi d'avenir pour l'agriculture de 2014. Ils visent à rassembler tous les acteurs d'un territoire afin de rapprocher production locale, transformation, distribution et consommation. En Bretagne, plusieurs PAT existent déjà, à l'échelon départemental ou intercommunal. Les agriculteurs bio des territoires bretons peuvent se rapprocher d'Agrobio 35 pour intégrer un PAT et porter les idées et les valeurs du réseau bio dans ces démarches territoriales autour de l'alimentation.

Mots clés : DEMARCHE PARTICIPATIVE / POLITIQUE D'ACHAT / PRODUIT LOCAL / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / APPROVISIONNEMENT LOCAL / ALIMENTATION HUMAINE / ALIMENTATION DURABLE / TERRITOIRE / COLLECTIVITE TERRITORIALE / CONSOMMATION LOCALE / PROJET COLLECTIF / POLITIQUE PUBLIQUE / BRETAGNE / DEVELOPPEMENT LOCAL / POLITIQUE TERRITORIALE / PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL

SYMBIOSE N° 228, 01/11/2017, 2 pages (p. 16-17)

réf. 242-004



Panier local : Un outil de gestion pour les producteurs en circuits courts

PICHON Cathy

Le site internet "Panier local", créé en 2007 par Ludovic de Beaurepaire (44), permet à des agriculteurs de toute la France, qui souhaitent développer la vente de leurs produits en circuits courts, d'avoir une gestion facilitée. Sur "Panier local", peuvent commander des particuliers, des professionnels, des magasins spécialisés, des restaurants collectifs ou commerciaux... 96 % des produits distribués sont bio. Chaque ferme ou collectif dispose de ses pages propres, avec une partie de présentation de la structure, puis d'autres dédiées aux produits et aux possibilités de livraison. L'utilisation de cet outil est particulièrement développée en Bretagne. Dans cet article, trois témoignages finistériens illustrent les possibilités offertes par cet outil : - Les Paniers du Cap (Isabelle et Christophe, maraîchers à Pont-Croix) ; - Ferme du Vern, à Saint-Yvi : un outil de commande pour la restauration collective (ferme laitière bio avec atelier de transformation) ; - Un outil aussi pour les cuisiniers (Jean-Luc Larour, cuisinier à Saint-Yvi, utilisateur du site "Panier local" de la Ferme du Vern).

Mots clés : PRODUIT LOCAL / OUTIL DE COMMUNICATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / COMMERCIALISATION / APPROVISIONNEMENT LOCAL / RESTAURATION COLLECTIVE / CIRCUIT COURT / PANIER / MAGASIN SPECIALISE / VENTE EN LIGNE / CONSOMMATION LOCALE / GESTION / FRANCE / FINISTERE / RELATION PRODUCTEUR CONSOMMATEUR / INTERNET / TEMOIGNAGE
SYMBIOSE N° 229, 01/12/2017, 2 pages (p. 14-15)

réf. 242-019

ÉNERGIE

Des tarifs de rachat d'électricité en baisse

PRUILH Costie

L'électricité produite par des panneaux photovoltaïques ou par méthanisation avec cogénération va voir ses subventions diminuer progressivement. Pour le photovoltaïque, les tarifs de rachat seront revus à la baisse chaque trimestre et les primes seront supprimées à partir d'octobre 2018. Pour la méthanisation avec vente d'électricité, une première baisse tarifaire aura lieu en avril 2018. Pour Pascal Chaussec, président d'Apepha (Agriculteurs Producteurs d'Électricité Photovoltaïque Associés), la grande difficulté réside dans le manque de visibilité, lié aux évolutions trimestrielles des tarifs.

Mots clés : ENERGIE RENOUEVELABLE / METHANISATION / ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE / ELECTRICITE / SUBVENTION / POLITIQUE PUBLIQUE / FRANCE / TARIF
REUSSIR LAIT N° 318, 01/11/2017, 1 page (p. 18)

réf. 242-064



VIE PROFESSIONNELLE

CONVERSION

Le passage au bio de Christian Streit

ALFÖLDI Thomas / STOECKLIN Milo

Dans cette vidéo réalisée par le FiBL et la Fondation Rurale Interjurassienne, un agriculteur suisse, Christian Streit, est interrogé sur les raisons et les motivations de son passage en bio. Il explique comment l'idée lui est venue, comment il a participé à des groupes de travail et des visites d'exploitations bio pour acquérir des connaissances dans le domaine, et parle également des réactions de ses collègues agriculteurs suite à sa décision de passer en bio.

<https://www.youtube.com/watch?v=vCjplOdHsgs>

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / CONVERSION / TEMOIGNAGE / SUISSE / AGRICULTEUR

2017, 4 min. 33 sec., éd. FiBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique) / FONDATION RURALE INTERJURASSIENNE

réf. 242-086

Conversion des fermes laitières : Des fermes plus vulnérables pendant cette période ?

BIZE Niels

En 2009, le réseau GAB-FRAB de Bretagne lançait une étude sur l'évolution de 14 élevages bovins laitiers suivis sur 5 années : 1 an avant la conversion, 2 ans pendant la conversion et 2 ans après la conversion. Les données recueillies alors ont fait l'objet d'une étude complémentaire en 2017 sur la vulnérabilité de ces mêmes fermes. Cet article est le premier d'une série de 2 présentant les résultats obtenus. Parmi ces derniers, on peut noter que la sensibilité aux aides ou encore le contexte climatique et économique ne sont pas des indicateurs permettant de caractériser la vulnérabilité économique des fermes suivies. Les indicateurs de pratiques d'élevage sont les seuls paramètres réellement discriminants. Ainsi, la principale conclusion à retenir est : l'évolution vers des systèmes plus pâturants, ainsi que la robustesse économique avant conversion sont les facteurs principaux diminuant la vulnérabilité économique des systèmes bovins lait en phase de conversion.

Mots clés : ASPECT ECONOMIQUE / SUIVI D'EXPLOITATION / TRAJECTOIRE / CONVERSION / BOVIN LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / EXPLOITATION LAITIERE / ETUDE / INDICATEUR / ALIMENTATION DES ANIMAUX / BRETAGNE SYMBIOSE N° 229, 01/12/2017, 2 pages (p. 18-19)

réf. 242-078



ÉCONOMIE

Complémentarité entre ateliers : La polyculture-élevage pourrait mieux valoriser ses atouts

GRIFFOUL Bernard

La polyculture-élevage est un système qui résiste plus en France que dans les autres pays laitiers européens. Ses intérêts environnementaux (système agro-écologique) et économiques (réduction des intrants, autonomie alimentaire, répartition du matériel et de la main d'œuvre) sont reconnus par de nombreux travaux scientifiques. Cependant, pour Christophe Perrot, chargé de mission économie et territoire à l'Institut de l'Élevage, ces avantages sont bien souvent sous-exploités. D'après son analyse sur le long terme (2008-2015) des résultats d'exploitations du réseau Rica (Réseau d'information comptable agricole), la faible intégration entre les ateliers d'élevage et de cultures entraîne des achats supplémentaires et une multi-spécialisation des fermes. Selon l'étude, seules 20 % des exploitations essayaient de tirer parti de la complémentarité entre ateliers. Un encart présente le projet de recherche CASDAR RED-SPyCE visant à produire des références sur les systèmes de polyculture-élevage. Le niveau de couplage de 1000 exploitations a été analysé. Il en ressort notamment que les fermes biologiques privilégient majoritairement un niveau de couplage élevé et présentent les meilleurs résultats économiques (résultat courant par UMO exploitant). La complémentarité n'est pas une fin en soi, mais un levier pour améliorer l'efficacité et la résilience, résume Pierre Mischler, de l'Institut de l'Élevage et co-animateur de ce projet.

Mots clés : ELEVAGE / RESILIENCE / COMPARAISON BIO-CONV / COMPLEMENTARITE ANIMAL CULTURE / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / DONNEE ECONOMIQUE / AGROECOLOGIE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / SERVICE ENVIRONNEMENTAL / POLYCULTURE ELEVAGE / FRANCE / ETUDE

REUSSIR LAIT N° 318, 01/11/2017, 3 pages (p. 8-10)

réf. 242-063

ÉTRANGER

Navdanya et Solidarité India : L'engagement de deux organisations pour la préservation des semences paysannes et l'éducation à l'environnement

MORSEL Nathan / MARTIN ABAD Elodie

Élodie Martin Abad et Nathan Morsel, étudiants en École d'ingénieurs agronomes à Paris et passionnés d'agroécologie, ont effectué un voyage de 4 mois en Inde pour soutenir deux projets visant à réparer les méfaits de l'agriculture intensive. Ils ont passé 3 mois à Navdanya, dans la Doon Valley. Créée par la scientifique et écologiste Vandana Shiva, Navdanya a pour objectif la préservation et la diffusion, auprès des paysans indiens, de semences paysannes de céréales, de légumes et de fruits. L'association a ainsi réussi à préserver, entre autres, 700 variétés de riz et 200 de blé, à organiser un réseau de banques de semences à travers tout le pays et à mettre en place des formations à l'AB pour les paysans. La ferme de l'association est un lieu de multiplication des semences, ensuite redistribuées aux paysans. C'est aussi un lieu où se rencontrent les nombreux volontaires venus du monde entier pour y travailler, apprendre et échanger. Élodie et Nathan ont aussi passé un mois à Solidarité India, près de Pondichéry. Créée en 1980, c'est la branche indienne de l'association française SOL. Sa mission consiste à soutenir des projets visant à favoriser la diffusion de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement. Elle sensibilise notamment les jeunes à l'AB, en mettant en place, dans les écoles, de petits potagers dont la production est consommée par les élèves. Elle les sensibilise également au tri des déchets et à l'importance de la biodiversité dans les écosystèmes.

Mots clés : PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT / RESILIENCE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGROECOLOGIE / FORMATION / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / AUTONOMIE / ASSOCIATION / CEREALE / FRUIT / LEGUME / SEMENCE PAYSANNE / EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT / INDE / ALIMENTATION HUMAINE / RESSOURCE GENETIQUE

NATURE & PROGRES N° 115, 01/11/2017, 3 pages (p. 13-15)

réf. 242-012



La distribution des produits naturels et bio au Maghreb

KNITTEL Michel

En Algérie, l'agriculture bio représente 0,002 % de la SAU. Il n'existe pas de système national de certification bio. Une partie de la population est cependant sensible à l'alimentation "saine", et la tendance du bio est apparue récemment. Des boutiques de produits diététiques, naturels et/ou bio, alimentaires ou cosmétiques, se sont implantées, principalement à Alger, proposant une offre de produits locaux (huiles, miels, tisanes, dattes, cosmétiques traditionnels...) à côté de produits issus d'importation (France, Allemagne). Dans le commerce traditionnel, l'offre bio est très limitée. Les Algériens achètent avant tout sur les marchés locaux, où il est possible de trouver des produits non traités. Le collectif Torba, né en 2013, mène des actions de sensibilisation à l'agroécologie, s'efforce d'aider les petits producteurs à trouver des débouchés et tente de rendre l'alimentation saine accessible au plus grand nombre. Au Maroc, en 2014, la surface cultivée en bio représentait 0,03 % de la SAU. Contrairement à l'Algérie, la bio marocaine a commencé dans les années 1980 et s'est structurée petit à petit. En 2016, s'est constituée la Fédération Interprofessionnelle du Bio (FIMABIO). Plusieurs opérateurs interviennent dans la distribution : Distribio à Casablanca, La Vie Claire Maroc, l'entreprise Les Domaines Agricoles. Le futur label de certification devrait voir le jour suite à une loi votée en 2013. En Tunisie, la surface cultivée en bio représente 1,4 % de la SAU. Elle est le seul pays africain et arabe à disposer d'une certification bio officielle bénéficiant d'une reconnaissance d'équivalence avec l'Union européenne et avec la Suisse. La bio s'y développe lentement, des magasins bio apparaissent dans les villes. Ils vendent essentiellement des cosmétiques naturels et des produits diététiques, l'assortiment est surtout composé de marques étrangères, seuls 3 ou 4 proposent des produits frais. Parmi eux, le magasin Elixir et la ferme bio Essayem.

Mots clés : DEVELOPPEMENT DE L'AB / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / DISTRIBUTION / CIRCUIT DE DISTRIBUTION / GRANDE SURFACE / MAGASIN BIO / FILIERE / PRODUIT BIOLOGIQUE / PRODUIT NATUREL / CERTIFICATION / CONSOMMATION / ALGERIE / MAGHREB / MAROC / TUNISIE / CHIFFRE

BIO LINEAIRES N° 74, 01/11/2017, 3 pages (p. 25-29)

réf. 242-025

Le Bio en chiffres : Conférence de presse annuelle de Bio Suisse du 4 avril 2017

BIO SUISSE

En Suisse, 50 % des consommateurs achètent chaque jour ou plusieurs fois par semaine des produits bio, ce qui en fait le pays champion du monde de la consommation bio. Bio Suisse a communiqué les chiffres clés de la bio pour 2016, parmi lesquels : le nombre total de producteurs Bourgeon, en Suisse et au Liechtenstein, travaillant selon le cahier des charges de Bio Suisse, est de 6 144, sur quelque 140 000 ha, soit 13,4 % de l'ensemble de la surface agricole. Le marché bio a aussi continué de progresser en augmentant d'environ 7,8 %, le chiffre d'affaires bio a dépassé les 2,5 milliards de francs suisses et la proportion de bio par rapport à l'ensemble du marché alimentaire a atteint 8,4 %.

<https://www.bio-suisse.ch/fr/bioinzahlen.php>

Mots clés : CHIFFRE / DEVELOPPEMENT DE L'AB / LIECHTENSTEIN / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / CIRCUIT DE DISTRIBUTION / MARCHÉ / FILIERE / PRODUIT BIOLOGIQUE / CONSOMMATION / EXPLOITATION AGRICOLE / SURFACE AGRICOLE / STATISTIQUES / SUISSE / CHIFFRE D'AFFAIRES 2017, 21 p., éd. BIO SUISSE

réf. 242-106

Quelques chiffres sur l'Agriculture biologique suisse - Edition juin 2017

TARAMARCAZ Josy

AGRIDEA donne, à travers ce powerpoint, des données chiffrées sur l'agriculture bio en Suisse. Le marché bio en Suisse a progressé, en 2016, de 7,8 %. Le document précise, pour chaque canton, pour 2016 : le nombre d'exploitations bio, la part de la surface cultivée en bio. Les données concernent ensuite les différentes cultures (surface, part de la bio, prix, marge brute) et productions animales, puis le marché et la consommation bio.

[https://www.agridea.ch/fileadmin/thematic/Production](https://www.agridea.ch/fileadmin/thematic/Production_vegetale/Agriculture_biologique/Stat_Bio_CH_2017-Site.pdf)

Mots clés : CHIFFRE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / MARCHÉ / FILIERE / PRIX / SURFACE AGRICOLE / STATISTIQUES / RENDEMENT / GRANDE CULTURE / MARAICHAGE / SUISSE / CHIFFRE D'AFFAIRES / LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / DONNEE ECONOMIQUE / CONSOMMATION / MARGE BRUTE / VIANDE / AIDE / TRAVAIL EN AGRICULTURE / COMPARAISON BIO-CONV 2017, 32 p., éd. AGRIDEA

réf. 242-107



ORGANISATION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Cultiver biologique officiellement

LEMAIRE Jean-François

En 1981, la revue "Agriculture et Vie" publiait un article rédigé par Antoine Ayrault de Saint-Henis, auteur du "Guide Pratique de Culture Biologique" paru en 1972. L'AB commençait à s'implanter, et l'appellation d'agriculture biologique n'allait pas tarder à être officialisée. Comme cet article de 1981 en témoigne, de nombreux obstacles subsistaient encore alors au développement de l'AB, les techniques agrobiologiques les plus performantes restant confidentielles, souvent par manque de conseillers. De plus, les personnalités du monde politique et du monde économique avaient des visions parfois opposées de l'agriculture.

Mots clés : DEVELOPPEMENT DE L'AB / ORGANISATION DE L' AB / POLITIQUE AGRICOLE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / FRANCE / HISTOIRE

BIO LINEAIRES N° 74, 01/11/2017, 1 page (p. 19)

réf. 242-024

Les collectifs en agriculture bio : Entre idéalisation et réalisation

VAN DAM Denise / LAGNEAUX Séverine / NIZET Jean / ET AL.

Un nombre important de recherches se développent depuis plusieurs années sur la question de la transition des systèmes agroalimentaires des pays d'Europe occidentale vers une plus grande durabilité sociale et écologique. À côté de nombreuses recherches portant sur les initiatives politiques, ou celles émanant d'individus, qu'ils soient producteurs ou consommateurs, ce livre s'interroge sur le rôle des collectifs agricoles bio. Ainsi, se situe-t-il à un niveau d'analyse intermédiaire, relativement peu exploré à ce jour. Les collectifs étudiés sont de natures très diverses ; cependant, tous sont situés « entre idéalisation et réalisation ». Car il s'agit ici d'analyser la confrontation entre, d'une part, les aspirations, les valeurs, les projets de leurs membres et, d'autre part, la réalité : celle de la gestion (première partie), du marché (deuxième partie), des institutions publiques (troisième partie), ou bien encore de leur identité propre (quatrième partie). Prenant pour objet une dynamique en cours et s'adossant au réel, ce livre est une contribution importante à la compréhension de la transition écologique et du rôle qu'y joue l'agriculture biologique, du type de changement qui s'y opère, ainsi que des valeurs qui lui sont associées et font partie de sa réussite.

Mots clés : AGRICULTURE PERIURBAINE / DEVELOPPEMENT DE L'AB / DIMENSION ECONOMIQUE / DIMENSION SOCIALE / GOUVERNANCE / GROUPE D'AGRICULTEURS / POUVOIR PUBLIC / PRODUIT LOCAL / PSYCHOLOGIE / TRANSITION ECOLOGIQUE / VALEUR / ENTRETIEN / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / BOVIN LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / COOPERATIVE / MARCHÉ DE PAYS / FROMAGE DE CHEVRE / BENEVOLAT / QUALITE DE L'EAU / PROTECTION DE L'EAU / GESTION / MICRO-FERME / RENTABILITE / AMAP / ETUDE / RELATION / CAPRIN / MARAICHAGE / CEREALE / RECHERCHE / SCIENCE SOCIALE / BELGIQUE / WALLONIE / FRANCE / AUVERGNE / GERS / SOCIOLOGIE / COLLECTIF / TRADITION

2017, 196 p., éd. EDUCAGRI ÉDITIONS

réf. 242-095



RÉGLEMENTATION

Nouveau règlement européen sur l'agriculture bio : Feu vert pour le compromis

LEREBOURS Gwénaël

L'entrée en application du nouveau règlement bio européen est prévue pour le 1er janvier 2021. Son champ d'application sera étendu à des nouveaux produits : sel, laine brute, coton brut, cire, huiles essentielles, cervidés, lapins... Les éventuelles exceptions (dérogation de recourir à un ingrédient non bio en cas de disponibilité insuffisante par exemple) seront limitées dans le temps et appliquées à l'ensemble des opérateurs. La certification de groupe sera autorisée pour les petits agriculteurs. Les opérateurs à faible risque pourront n'être contrôlés que tous les deux ans. Des mesures de précaution devront être prises par les opérateurs pour réduire le risque de contamination accidentelle par les pesticides. Par ailleurs, le nouveau règlement réaffirme le principe du lien au sol, excluant ainsi de l'AB la culture en bacs. Cependant, les producteurs des Etats membres qui tolèrent actuellement cette pratique (Suède, Finlande, Danemark) pourront continuer à l'utiliser pour une période limitée à 10 ans. Enfin, les produits importés provenant de pays reconnus par l'UE comme ayant des règles et des systèmes de contrôle équivalents à ceux de l'UE continueront de suivre la même procédure. Pour les autres, par contre, ils devront être strictement conformes au règlement européen.

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / REGLEMENTATION / SYSTEME DE CONTROLE / CERTIFICATION / REGLEMENTATION EUROPEENNE / SOL / CONTAMINATION / EUROPE / IMPORTATION
BIOFIL N° 115, 01/01/2018, 2 pages (p. 10-11)

réf. 242-074

En direct de l'Inao : Règles de production : y voir plus clair

CATROU Olivier

La réglementation relative à l'AB en vigueur est essentiellement produite par l'Union Européenne avec deux grands règlements : i) le règlement de base ((CE) n° 834/2017 du Conseil du 28 juin 2007) qui englobe les principes généraux de l'AB (ex : le respect du bien-être animal) et des règles spécifiques (ex : prévention des maladies fondée sur la sélection des races et les pratiques d'élevage), et ii) le règlement de la Commission (CE) n° 889/2008 du 5 septembre 2008 qui regroupe des règles détaillées, dit aussi règlement d'application (ex : règles fixant la préparation des aliments pour animaux). A cela, s'ajoutent, pour certaines productions non couvertes par les règles détaillées européennes, des règles nationales. En France, ces règles donnent lieu à un Cahier des Charges Français (CCF), qui complète donc la réglementation européenne. Pour les autres productions n'entrant pas dans ces cadres (alpages...), un opérateur doit alors respecter les principes généraux et les règles spécifiques du secteur. Il pourra alors commercialiser ses produits en AB, après contrôle de l'organisme certificateur, en lien avec le Comité national de l'AB (Cnab), le contrôle n'étant pas facile en l'absence de règles détaillées. Par ailleurs, des opérateurs peuvent aussi porter une demande pour faire enregistrer de nouvelles règles dans le CCF. Si la demande est jugée opportune par le Cnab, cela peut aboutir à une procédure d'au moins 10 mois vers un nouvel avenant au CCF, avec parution d'un arrêté.

Mots clés : INTERVIEW / ORGANISATION DE L' AB / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / REGLEMENTATION / CAHIER DES CHARGES / UNION EUROPEENNE / REGLEMENTATION EUROPEENNE / PROCEDURE / FRANCE
BIOFIL N° 115, 01/01/2018, 2 pages (p. 22-23)

réf. 242-077



Bilan des contrôles bio

BIO-LINEAIRES

CEBIO est une association qui rassemble les organismes de contrôle français agréés pour effectuer des certifications et des contrôles selon le règlement bio. Cet article présente les chiffres clés des contrôles effectués en 2016. Ceux-ci montrent, notamment, que 99,5 % des opérateurs bio ont été contrôlés cette année-là. 68 % étaient des producteurs, 22 % des transformateurs (autres opérateurs : 10 %). Toujours la même année, outre les vérifications mises en œuvre lors des contrôles, les organismes de certification ont effectué 2 900 analyses de surveillance. Pour un produit bio vendu à 2 €, on estime le coût des contrôles et des surveillances à 1 centime d'euro. Un encadré présente un rappel sur les contrôles en bio (qui est concerné, sur quoi porte le contrôle...).

Mots clés : CHIFFRE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / REGLEMENTATION / CERTIFICATION / CONTROLE / FRANCE / ORGANISME CERTIFICATEUR

BIO LINEAIRES N° 74, 01/11/2017, 1 page (p. 37)

réf. 242-028



RECHERCHE ET SYSTÈME SPÉCIFIQUE

BIOTECHNOLOGIES

Le HCB veut trier les nouveaux OGM !

MEUNIER Eric

Le 2 novembre 2017, le Haut Conseil des Biotechnologies (HCB) a publié son avis sur les produits issus des nouvelles techniques de modification génétique (ou nouveaux OGM). Cet avis émane en partie d'un rapport scientifique qui justifie une troisième voie réglementaire, à mi-chemin entre l'inscription au Catalogue officiel et la législation OGM actuelle. Cette troisième voie concernerait les plantes n'ayant pas de séquence génétique exogène, mais ayant un nouveau trait justifiant une évaluation précise. Ces plantes ne rentreraient donc pas dans la catégorie OGM, ce que conteste Inf'OGM à la lecture de la législation européenne qui définit les OGM. Par ailleurs, plusieurs de ces nouvelles techniques de modification génétique impliquent de passer par de la transgénèse, puis d'éliminer le transgène par rétro-croisement. Le comité scientifique du HCB recommande donc de ne s'intéresser qu'au produit final et non au processus, ce qui aurait pour résultat de ne plus avoir à évaluer, ni étiqueter ces produits issus d'OGM. Inf'OGM passe au crible cet avis publié par le HCB.

Mots clés : LEGISLATION / BIOTECHNOLOGIE / ORGANISME GENETIQUEMENT MODIFIE / EUROPE / FRANCE / CONTROVERSE
 INF'OGM, LE JOURNAL N° 148, 01/01/2018, 2 pages (p. 6-7)
réf. 242-124

Une enquête paysanne décrédibilise le coton OGM au Burkina Faso

DA Patrice / DE GOAMMA TAPSOBA Ali / ZONGO Aline

Quels impacts socio-économiques du coton Bt au Burkina Faso ? "Le coton Bt et nous, la vérité de nos champs", tel est le titre du rapport produit suite à la recherche paysanne de la Copagen, conduite par sa déclinaison au Burkina Faso, Inades-Formation. Les semences de coton Bt ont été introduites au Burkina Faso par 3 sociétés et sans un avis averti des paysans. Une recherche participative a ainsi été menée avec les producteurs de ce coton entre 2013 et 2016 sur la partie Ouest du pays. Une enquête a aussi été conduite auprès de 10 régions de production cotonnière, sur l'évaluation du degré de respect des dispositions réglementaires en matière de biosécurité. Il ressort du rapport final que les lois, règlements et normes techniques en matière de biosécurité sont faiblement appliqués au Burkina Faso (présence de zones refuges notamment). Les promesses économiques ne sont pas réalisées (augmentation des coûts de production de 7 % et baisse des rendements de 7 %). De plus, si le nombre de traitements insecticides a bien baissé, certaines chenilles commencent à montrer des résistances... Suite sans doute à ce travail, en avril 2016, le gouvernement du Burkina Faso a décidé d'abandonner progressivement la culture du coton Bt, officiellement du fait de la piètre qualité de la fibre du coton de Monsanto.

Mots clés : ENQUETE / COTON / BIOTECHNOLOGIE / ORGANISME GENETIQUEMENT MODIFIE / RECHERCHE PARTICIPATIVE / AFRIQUE / BURKINA FASO / CONTROVERSE
 INF'OGM, LE JOURNAL N° 148, 01/01/2018, 2 pages (p. 9-10)
réf. 242-125



Le vivant, privatisation en cours

KRINKE Charlotte

Les principaux droits de propriété industrielle (DPI) utilisés dans le domaine végétal et agricole sont les brevets et les certificats d'obtention végétale (COV). Ces deux DPI évoluent dans le temps, notamment en lien avec les évolutions techniques de la sélection, biotechnologies en premier lieu. Ces évolutions inquiètent les défenseurs de l'agriculture paysanne et des droits des agriculteurs en général. Les brevets sur les traits natifs sont particulièrement préoccupants et injustes car ils peuvent conduire à interdire l'utilisation d'une semence à ceux qui ont contribué à la créer. La question des procès liés aux brevets (contamination par des plantes GM, utilisation d'une semence traditionnelle comportant un trait natif breveté...) est cruciale sur certains territoires. Le dossier interroge le fonctionnement et les dessous de ces DPI, en France et ailleurs dans le monde, et rappelle l'intérêt du maintien de la biodiversité cultivée en lien avec les droits des paysans sur les semences qu'ils utilisent.

Mots clés : BREVET / CONTROVERSE / PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE / SEMENCE VÉGÉTALE / SEMENCIER OBTENTEUR / SEMENCE PAYSANNE / BIOTECHNOLOGIE / ORGANISME GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉ / MONDE / FRANCE / RESSOURCE GÉNÉTIQUE

INFOGM, LE JOURNAL N° 148, 01/01/2018, 12 pages (p 11-22)
réf. 242-126

L'étiquetage des OGM dans le monde

KRINKE Charlotte

L'étiquetage des OGM joue un rôle important en matière d'information et de traçabilité des OGM de la ferme à l'assiette. Cependant, seuls une soixantaine de pays ont mis en place une obligation d'étiquetage des OGM et avec des critères différents. De plus, les moyens de contrôle et les sanctions en cas de non respect ne sont pas toujours bien appliqués. Une carte présente la situation dans les différents pays (réglementation stricte, souple, floue, texte en projet, pas d'information). Des focus sont établis pour : la France (réglementation stricte) ; le Brésil, le Japon et l'Afrique du Sud (réglementation souple) ; la Chine (réglementation floue) et les États-Unis (texte en projet).

Mots clés : ÉTIQUETAGE / CONSOMMATION / RÉGLEMENTATION / LEGISLATION / ORGANISME GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉ / MONDE / AFRIQUE DU SUD / ÉTATS UNIS D'AMÉRIQUE / BRÉSIL / CHINE / JAPON / FRANCE / ALIMENTATION HUMAINE / CONTROVERSE

INFOGM, LE JOURNAL N° 148, 01/01/2018, 3 pages (p 23-25)
réf. 242-127

RECHERCHE

Pays de la Loire : 7 ans de recherche appliquée

RIVRY-FOURNIER Christine

La journée du 11 décembre 2017, organisée dans les Pays de la Loire, a permis de mettre en avant les résultats de 7 années de recherche appliquée en agriculture biologique. Les conclusions des 56 projets présentés figurent sur le site de la Chambre régionale d'Agriculture. Lors de la journée, cinq thèmes transversaux ont été abordés : la diversité génétique en productions végétales et animales ; la protection des cultures ; sol - plantes - nutrition ; l'autonomie et l'efficacité des systèmes d'élevage ; la qualité des produits.

Mots clés : JOURNÉE TECHNIQUE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ÉLEVAGE BIOLOGIQUE / RECHERCHE / PAYS DE LA LOIRE
BIOFIL N° 115, 01/01/2018, 1 page (p. 8)

réf. 242-073



Potentialités, questionnements et besoins de recherche de l'Agriculture Biologique face aux enjeux sociétaux

BENOIT Marc / TCHAMITCHIAN Marc /
PENVERN Servane / ET AL.

L'humanité est confrontée à des défis d'envergure face auxquels l'agriculture va jouer un rôle essentiel. L'Agriculture Biologique (AB), souvent présentée comme un modèle de mise en œuvre des principes de l'agroécologie, peut-elle avoir une place prépondérante dans ce contexte ? Ce texte vise à répondre à la question des performances globales de l'AB en s'appuyant sur une large revue de la littérature scientifique et en considérant l'AB dans sa diversité. Au-delà de ses réels atouts, l'analyse montre que des freins importants existent. Aussi l'article se conclut-il par la proposition d'un agenda de recherche axé sur les performances globales de l'AB et la maîtrise des mécanismes biologiques et écologiques, l'évaluation des externalités, l'anticipation d'un changement d'échelle et l'accompagnement des transitions. L'AB, à défaut d'être le modèle agricole dominant de demain, pourrait être le prototype et le catalyseur d'une agriculture durable à l'échelle de la planète.

Mots clés : DEVELOPPEMENT DE L'AB / DIMENSION ECONOMIQUE / PRIX / FREIN / EXTERNALITE / REDUCTION D'INTRANTS / VIABILITE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE DURABLE / CONSOMMATION ALIMENTAIRE / ECONOMIE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / RENTABILITE / PROSPECTIVE / AUTONOMIE / ANALYSE / PERFORMANCE AGRONOMIQUE / PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE / RENDEMENT / RECHERCHE / SANTE / MONDE / SOCIETE
ECONOMIE RURALE N° 361, 01/09/2017, 21 pages (p. 49-69)
réf. 242-022

Culpabilité : Quand les omnivores minorent la souffrance animale

SESAME

Nous affirmons aimer les animaux alors que nous les mangeons. Pour faire face à ce paradoxe dit de la viande, nous nous voilons la face et minimisons la souffrance animale. C'est ce que montrent les travaux de Nicolas Treich, chercheur à l'INRA, économiste spécialiste de l'analyse coût-bénéfice et de la théorie de la décision. Il travaille notamment en enquêtant auprès de consommateurs omnivores (qui mangent régulièrement de la viande), de flexitariens, personnes n'en consommant qu'occasionnellement ou encore auprès de végétariens. Il s'avère notamment que les premiers sous-estiment beaucoup plus que les deux autres catégories le nombre d'animaux abattus en France ou encore les souffrances endurées par ces derniers. Mieux informer sur les conditions d'élevage et d'abattage diminuerait les achats de viande. Parallèlement, une augmentation du prix de la viande entraînerait, selon ces mêmes travaux, une plus forte réduction de la consommation de viande que ce à quoi on pourrait s'attendre. En effet, en diminuant leur consommation de viande, à cause de son prix, les consommateurs seraient moins enclins à se voiler la face vis-à-vis de la souffrance animale. Ils auraient alors tendance, d'eux-mêmes, à diminuer encore cette consommation.

<http://revue-sesame-inra.fr/18-2/>

Mots clés : ASPECT ECONOMIQUE / INTERVIEW / ELEVAGE / ALIMENTATION VEGETARIENNE / CONSOMMATEUR / VIANDE / CONSOMMATION / ETUDE / BIEN-ÊTRE ANIMAL / RECHERCHE / FRANCE / SOCIETE / RELATION HOMME ANIMAL / CONTROVERSE
SÉSAME N° 2, 01/11/2017, 2 pages (p. 16-17)

réf. 242-091



■ Pourra-t-on tous manger bio en 2050 ?

DUCOS Alain

De récents travaux de modélisation, réalisés par Muller et publiés dans Nature Communications, expliquent que l'agriculture biologique pourrait nourrir l'ensemble de la planète en 2050, sans augmentation des surfaces cultivées. Il faudrait alors mobiliser deux leviers d'action : la diminution du gaspillage alimentaire et celle des surfaces dédiées à l'alimentation animale. En fonction de trois contextes de changement climatique (faible, modéré et fort), Muller propose différents scénarios, chacun intégrant plus ou moins de réduction de gaspillage et de surfaces dédiées à l'alimentation animale et conduisant à des pourcentages de surface bio (de 40% à 100 %).

Mots clés : DEVELOPPEMENT DE L'AB / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / SECURITE ALIMENTAIRE / CHANGEMENT CLIMATIQUE / PERSPECTIVE / MODELISATION / RECHERCHE / MONDE / GASPILLAGE ALIMENTAIRE
INF'OGM, LE JOURNAL N° 148, 01/01/2018, 2 pages (p. 26-27)
réf. 242-128



BRÈVES

Supports du Séminaire International de l'Agence BIO 2018 en ligne

Le 13ème Séminaire International sur l'agriculture biologique, organisé par l'Agence BIO, s'est déroulé le 29 mars 2018, à Paris, sur le thème : " L'alimentation bio dans le Monde : au coeur des territoires, saine et accessible."

Après une présentation introductive, plusieurs tables rondes se sont déroulées afin d'échanger sur les questions de santé, de qualité, de souveraineté alimentaire et de l'introduction de produits bio en restauration collective. Des chercheurs ont fait état des études en cours et des acteurs internationaux ont présenté des initiatives concrètes sur ces différents sujets.

Sont accessibles au lien <http://www.agencebio.org/actualites/revoir-le-seminaire-international-du-29-mars-2018> :

- Les présentations (pdf) des intervenants ;
- L'intégralité du séminaire en français et en anglais (vidéos) ;
- Le programme et la présentation des intervenants ;
- Des références bibliographiques issues de la Biobase et sélectionnées pour le séminaire.

Source(s) : Agence BIO, mars 2018

Programme Ambition Bio 2022 et aides à la conversion

Stéphane Travert confirme l'objectif gouvernemental de 15 % de surface agricole utile en agriculture biologique ou en cours de conversion à horizon 2022 et annonce que cette ambition mobilisera 1,1 Md€ de crédits sur la période 2018-2022, contre 0,7 Md€ sur la période précédente (2013-2017), soit une augmentation de 62%.

Ambition Bio 2022, le nouveau programme gouvernemental, qui prévoit aussi 20 % de produits bio en restauration collective publique, va accompagner ce changement d'échelle des productions biologiques sur la période 2018-2022 en impulsant une stratégie nationale et en donnant de la visibilité aux acteurs économiques et aux consommateurs.

Pour ce faire, trois leviers financiers sont mobilisés :

- un renforcement des moyens consacrés aux aides à la conversion, avec 630 M€ de fonds Feader (aides européennes du second pilier) et près de 200 M€ de crédits d'État, auxquels s'ajouteront les autres financements publics ;
- un doublement du fonds de structuration « Avenir bio » géré par l'Agence BIO, porté progressivement de 4 à 8 M€ par an ;
- une prolongation du crédit d'impôt bio, revalorisé de 2 500 à 3 500 €, d'ores et déjà assurée sur la période de programmation budgétaire 2018-2020.

La concertation sur le nouveau programme sera lancée dans les prochains jours dans le cadre du comité de pilotage Ambition Bio. Le travail s'articulera autour des axes identifiés par l'ensemble des acteurs dans le programme précédent, complétés par un volet spécifique aux outre-mer :

- développer la production ;
- structurer les filières ;
- développer la consommation ;
- renforcer la recherche et la diffusion des résultats ;
- former les acteurs agricoles et agroalimentaires ;
- adapter la réglementation.

La présentation du programme Ambition Bio 2022 se fera à l'occasion du printemps de la bio (première quinzaine de juin).

Plus d'informations : <http://agriculture.gouv.fr/stephane-travert-annonce-le-lancement-de-la-concertation-sur-le-programme-ambition-bio-2022>

Source(s) : Communiqué de presse du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 5 avril 2018



Aides à la bio : réaction de la FNAB

La FNAB se réjouit de l'annonce d'un soutien public de 1,1 milliard d'euros sur 5 ans pour la conversion en agriculture biologique, qui est à la hauteur des enjeux de développement de l'agriculture biologique.

Cependant, la FNAB s'interroge sur les modalités financières de ce soutien, notamment concernant les 630 millions d'euros annoncés sur le Feader, alors qu'il ne reste plus que 40 millions d'euros disponibles pour l'AB sur ce budget européen jusqu'en 2020.

Les annonces du ministère de l'Agriculture se concentrent sur le soutien à la conversion. La suppression de l'aide au maintien annoncée en 2017 reste donc d'actualité.

Source(s) : Communiqué de presse de la FNAB, 5 avril 2018

Appel à projets n° 17 du Fonds Avenir Bio

L'appel à projets n°17 du Fonds Avenir Bio est ouvert. Les opérateurs ont jusqu'au 21 mai 2017 pour déposer un dossier à l'Agence BIO.

Le texte de l'appel à projets n° 17 est téléchargeable. L'ensemble des pièces constitutives d'un dossier Avenir Bio sont disponibles à l'adresse :

<http://www.agencebio.org/espace-candidature-fonds-avenir-bio>

Source(s) : Agence BIO, 9 avril 2018

G. Riou, Président de la FNAB

L'Assemblée générale de la FNAB des 10 et 11 avril 2018 a élu son nouveau président, Guillaume Riou, qui succède à Stéphanie Pageot.

Guillaume Riou est polyculteur-éleveur depuis 16 ans dans les Deux-Sèvres. Il a converti sa ferme à l'agriculture biologique en 2009. Il cultive aujourd'hui 145 hectares et élève une trentaine de vaches allaitantes.

Source(s) : Communiqué de presse de la FNAB, 13 avril 2018

C. Gruffat, Président de NATEXBIO

Claude Gruffat vient d'être élu, le 9 avril, à la présidence de NATEXBIO, la fédération des entreprises de transformation et de distribution de produits biologiques et écologiques. Précurseur de la bio en France et président de Biocoop depuis 2004, Claude Gruffat succède ainsi à Benoît Soury, qui était à la tête de NATEXBIO depuis 2003.

Source(s) : Communiqué de presse de NATEXBIO, avril 2018

Nouvelle Directrice à IFOAM - Organics International

Louise Lutikholt deviendra la nouvelle directrice d'IFOAM - Organics International à partir du 1er juillet 2018.

Engagée dans l'agriculture biologique depuis 25 ans, elle est actuellement directrice d'HELVETAS Allemagne depuis 2014. Elle a aussi notamment travaillé dans le commerce équitable.

Source(s) : IFOAM - Organics International, 16 mars 2018

X. Niaux, Président de l'ITAB

Xavier Niaux a été élu Président de l'Institut Technique de l'Agriculture Biologique (ITAB) le 5 avril dernier, lors de l'Assemblée Générale de l'association, qui a rassemblé plus de cinquante participants. Éleveur de chevaux, de moutons et de bovins bio dans la Nièvre, il est impliqué depuis 8 ans à l'ITAB, au bureau de l'association et au sein de plusieurs commissions techniques.

Il succède à Thierry Mercier, qui présidait l'ITAB depuis mai 2013.

Source(s) : Communiqué de presse de l'ITAB, 5 avril 2018

Rapport parlementaire sur les pesticides

La mission parlementaire d'information sur les pesticides a rendu public son rapport sur les pesticides le 4 avril.

La mission note dans son rapport que "plusieurs études récentes montrent, sans doute possible, les dégâts" occasionnés par une "large utilisation" des pesticides, évoquant la disparition d'une large part des insectes, oiseaux et autres pollinisateurs. Elle insiste par conséquent sur "la nécessité de réduire drastiquement l'usage des pesticides pour tendre aussi rapidement que possible vers leur abandon".

Mais elle tempore aussitôt, écrivant que "le processus prendra du temps". Ainsi, sur l'exemple emblématique du glyphosate, herbicide controversé, les rapporteurs jugent "nécessaire d'accélérer les travaux de recherche et de développement pour trouver des alternatives crédibles", estimant implicitement qu'il n'y en a pas.

Le rapport suggère "d'interdire, dans l'immédiat, l'utilisation du glyphosate dans sa fonction dessiccative au niveau national", soit l'usage sur les plantes pour les déshydrater et faciliter leur récolte.

Source(s) : AFP, <http://www.liberation.fr/>, 4 avril 2018



Réaction de Générations Futures au rapport parlementaire sur les pesticides

Pour Générations Futures, dans le rapport de la mission parlementaire d'information sur les pesticides, le constat de la réalité des problèmes posés par les pesticides est globalement fait et les dangers sanitaires et environnementaux globalement reconnus. La nécessité de sortir des pesticides de synthèse est également reconnue (le rapport parle de réduire drastiquement leur utilisation pour tendre aussi rapidement que possible vers leur abandon).

En revanche, les solutions proposées ne semblent pas à la hauteur des ambitions affichées. Certes, des actions isolées positives sont proposées (encourager le remplacement des insecticides de stockage par d'autres méthodes, encourager les PNPP et le Biocontrôle, accroître la recherche sur les variétés résistantes...). Mais, aucune vision systémique construite de ce que pourrait être l'agriculture demain n'est réellement proposée. Le rapport parle d'Agroécologie, mais sans définir ce que devraient être les systèmes agricoles à bas niveaux d'intrants, ni comment les généraliser.

Sur certains points, le rapport est même en recul par rapport à certaines orientations officielles, comme sur les pesticides les plus préoccupants cités dans un rapport récent de l'IGAS pour lesquels les parlementaires demandent de nouvelles études, alors même que leur dangerosité avérée est reconnue par les autorités européennes. Sur le glyphosate également, le rapport est en recul par rapport aux déclarations du Président de la République en ne préconisant pas la sortie du glyphosate et en ne proposant que l'interdiction d'un usage minoritaire et en demandant de nouvelles études. Le rapport envisage même, par ailleurs, de remettre en cause l'interdiction de l'épandage aérien.

Source(s) : Générations Futures, 4 avril 2018

Halle alimentaire dans le 14ème à Paris

Des produits bio et locaux, du travail pour les personnes en voie de réinsertion. C'est le principe de la Halle alimentaire, concept développé dans le 10ème arrondissement de Paris, et désormais dans le 14ème (1 Place Alice Guy/104 rue Didot). Le nom de ce nouveau point de distribution : la Panaméenne.

Dans les rayons : fruits, légumes et produits d'épicerie. Un espace restauration est prévu. Ce sont des femmes en insertion dans les métiers qui confectionnent des plats.

Source(s) : <http://campagnesetenvironnement.fr/>, 10 avril 2018

Prix de l'agrobiodiversité animale

L'éleveur bio Stéphane Terlet et son épouse s'efforcent, depuis 2005, de sauver la race de vaches "Froment du Léon" par la vente de son lait et de son beurre haut de gamme en Côtes d'Armor. Une démarche qui leur a valu de remporter le premier prix pour l'agrobiodiversité animale, décerné le 28 février, lors du Salon de l'Agriculture.

Le deuxième prix revient à Christophe Guénon, en bio, qui a redonné une vocation d'élevage à des terrains abandonnés, et notamment en zone Natura 2000, en y faisant pâturer des vaches "Bordelaises", race que l'on a crue définitivement disparue dans les années 60.

Cécile et Emmanuel Guichard ont reçu le troisième prix. Leur ferme, dans le Gers, contribue à la conservation des ânes des Pyrénées grâce à l'utilisation du lait des ânesses pour la fabrication de produits cosmétiques biologiques réalisés à la ferme.

Depuis sa création en 2012, le prix de l'agrobiodiversité animale a permis de valoriser plus de 170 initiatives régionales.

Source(s) : <http://campagnesetenvironnement.fr/>, 5 avril 2018

CA-SYS : plateforme collaborative d'expérimentations en agro-écologie

Sur la plateforme CA-SYS (Co-designed Agroecological System Experiment), l'Inra et ses partenaires développent des expérimentations sur les systèmes agro-écologiques innovants et durables. Ce dispositif en grandes cultures renouvelle les méthodes expérimentales en combinant sélection variétale, minimisation des intrants, valorisation des interactions biologiques et organisation de l'espace agricole.

Plus d'informations : <http://www.inra.fr/Entreprises-Monde-agricole/Plateformes-technologiques/Toutes-les-actualites/CA-SYS>

Source(s) : INRA, avril 2018



Projet Bio Canteens

Construit par la commune de Mouans-Sartoux (Alpes Maritimes), en partenariat avec Troyan (Bulgarie) et Rosignano Marittimo (Italie), « Bio Canteens » fait partie des 25 projets retenus comme modèles à suivre en Europe par Urbact.

Ce programme de coopération territoriale européen vise à encourager le développement urbain durable des villes des États membres de l'Union européenne. À travers Bio Canteens, Mouans-Sartoux sera amené à partager sa méthode pour un approvisionnement des cantines 100 % bio avec sept autres villes européennes. Le projet s'étale sur deux ans et demi.

Source(s) : <http://campagnesetenvironnement.fr/>,
5 avril 2018

Pour nourrir le monde, la FAO mise sur l'agro-écologie

Le directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), José Graziano da Silva, a exprimé, le 3 avril, sa conviction que l'agro-écologie pouvait nourrir la planète. Lors du Symposium international sur l'agro-écologie, à Rome, il a invité chaque pays à encourager et à structurer ce mode de production.

Une trentaine de pays à ce jour, particulièrement latino-américains, mais aussi la Corée du Sud, la Chine, la Côte d'Ivoire, ainsi que l'Autriche, l'Allemagne, le Danemark, la France, la Suisse et l'Italie..., ont adopté un cadre législatif ou réglementaire pour encourager le développement de l'agro-écologie.

Source(s) : <http://campagnesetenvironnement.fr/>,
5 avril 2018

Point sur la filière lait bio française

Depuis 2015, de nombreux producteurs et productrices de lait ont converti leur exploitation en bio. Décembre 2017 a été un mois record pour la collecte de lait bio : 62 millions de litres ont été collectés, soit 43% de plus qu'en décembre 2016. Cette forte croissance se poursuit cette année : la collecte annuelle devrait ainsi dépasser les 800 millions de litres de lait bio à partir de mai 2018.

La consommation reste soutenue malgré une évolution positive des prix de vente. La FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique) et Lait Bio de France restent donc confiants quant à la dynamique de la demande et redoutent même qu'elle ne soit pas satisfaite malgré l'augmentation de la production laitière bio en 2018 et appellent à la poursuite des conversions.

Lien : <http://www.fnab.org/espace-presse/retrouvez-ici-tous-nos-communiqués/1021-producteurs-de-lait-bienvenue-en-bio>

Source(s) : *Communiqué de presse de la FNAB, Lait Bio de France, 16 mars 2018*



L'innovation à Biocoop

Biocoop, première enseigne spécialisée dans la vente de produits bio en France, a vu sa croissance ralentir en 2017, concurrencée par les rayons bio des grandes surfaces, la poussant à se tourner vers l'innovation pour rebondir. En 2017, la coopérative, née en 1986, a réalisé un chiffre d'affaires de 1,1 milliard d'euros, en croissance de 13,5 %, après une progression de 25 % en 2016, qui avait été une année "exceptionnelle", dans un marché pourtant en fort développement (+20 %), reconnaît son directeur général, Orion Porta.

"On n'est pas inquiets par rapport à la montée de la concurrence, car ce qu'on apporte comme différence sur le marché, ce sont nos valeurs de qualité et de cohérence, en adéquation avec les attentes des consommateurs", a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse.

Fin mars, l'enseigne comptait 506 magasins en France et une soixantaine d'autres doivent ouvrir en 2018, autant qu'en 2017, a précisé M. Porta. Deux formats se développent : l'un d'environ 400 m², avec des rayons boulangerie, boucherie ou snacking, et d'autres, plus petits (100-150 m²), dans les centres villes.

Face à la montée de la concurrence et au besoin de se renouveler, l'enseigne a décidé de mettre en place, à l'automne, une cellule "innovation".

Quatre pistes sont envisagées : ouvrir des magasins "mono-métier" de type artisanal (une boulangerie est déjà en test près d'Agen), des points de vente "satellites" aux magasins existants ("dans des zones rurales défavorisées, des bourgs délaissés", deux existants), des "corners" chez des producteurs partenaires (en complément d'assortiment de leurs produits, six existants) et enfin, le commerce électronique.

Si les trois premiers axes de développement vont de pair avec le "rôle social et la volonté de Biocoop de développer son maillage du territoire local", le commerce en ligne est nouveau pour l'enseigne.

**Source(s) : AFP, <http://www.france24.com/fr/>,
avril 2018**

Situation sur l'interdiction des néonicotinoïdes

Rassemblés en un Comité de soutien des élus à l'abeille et aux apiculteurs, 135 parlementaires français ont fait connaître, le 27 mars, leur détermination à voir appliquée l'interdiction des néonicotinoïdes, en France et en Europe.

Alors que l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) planche actuellement sur de potentielles dérogations à cette interdiction, le Comité espère que « la lettre et l'esprit de la loi biodiversité » ne seront pas trop « fragilisés par des exceptions non justifiées. »

Par ailleurs, dans une lettre ouverte du 29 mars, quatre syndicats de la filière apicole et six ONG appellent les ministres chargés de l'Agriculture, de la Transition écologique et de la Santé à ne pas délivrer de dérogations.

**Source(s) : <http://campagnesenvironnement.fr/>,
3 avril 2018**



Néonicotinoïdes : confirmation du risque pour les abeilles

La plupart des utilisations de pesticides néonicotinoïdes posent un risque pour les abeilles sauvages et pour les abeilles domestiques, selon les évaluations publiées le 28 février par l'EFSA, l'Autorité européenne de sécurité des aliments. Celle-ci a mis à jour son évaluation des risques associés à trois néonicotinoïdes – la clothianidine, l'imidaclopride et le thiaméthoxame – actuellement soumis à des restrictions dans l'UE en raison de la menace qu'ils représentent pour les abeilles.

Ces nouvelles conclusions constituent une mise à jour de celles qui avaient été publiées en 2013, suite auxquelles la Commission européenne avait imposé des contrôles sur l'utilisation de ces substances.

Dans le cadre de ces nouveaux travaux d'évaluation, qui couvrent cette fois-ci les abeilles sauvages – bourdons et abeilles solitaires – en plus des abeilles domestiques mellifères, l'unité « Pesticides » de l'EFSA a organisé une vaste collecte de données et procédé à une revue systématique de la littérature de façon à recueillir toutes les preuves scientifiques publiées depuis les évaluations précédentes.

Les conclusions de l'EFSA seront partagées avec les gestionnaires du risque de la Commission européenne et des États membres de l'UE qui se pencheront sur les modifications potentielles à apporter aux restrictions actuellement en vigueur concernant l'utilisation de ces pesticides.

Un 2 pages, intitulé : "Questions et réponses : Conclusions 2018 sur les néonicotinoïdes" (PDF), est notamment disponible au lien : <https://www.efsa.europa.eu/fr/press/news/180228>

**Source(s) : <https://www.efsa.europa.eu/>,
28 février 2018**

En 2015, 56 000 hectares artificialisés

D'après l'Observatoire national de la biodiversité, 56 000 hectares de terres agricoles et de zones naturelles ont été perdus en 2015. Les surfaces artificialisées représentent ainsi 9,4 % du territoire métropolitain.

« Caractéristique du phénomène d'étalement urbain, les surfaces artificialisées augmentent plus vite que la population. Ainsi, alors qu'en 2006 la France métropolitaine comptait 4 568 500 hectares artificialisés, cette surface atteint, en 2015, 5 160 300 hectares – soit, rapporté à la population, respectivement 744 et 800 mètres carrés de surface artificialisée par habitant », indique, le 26 mars, l'Observatoire national de la biodiversité, porté par l'Agence française pour la biodiversité (AFB). Depuis 2006, 590 000 hectares de terres agricoles et d'espaces naturels ont donc laissé place à des surfaces goudronnées, des pelouses et des bâtiments. Les surfaces goudronnées représentant 48 % des surfaces artificialisées entre 2014 et 2015.

**Source(s) : <http://www.environnement-magazine.fr/>,
26 mars 2018**



Déclin "catastrophique" des oiseaux

Le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ont annoncé, le 20 mars, les résultats principaux de deux réseaux de suivi des oiseaux sur le territoire français et évoquent un phénomène de « disparition massive », « proche de la catastrophe écologique ». « Les oiseaux des campagnes françaises disparaissent à une vitesse vertigineuse, précisent les deux institutions dans un communiqué commun. En moyenne, leurs populations se sont réduites d'un tiers en quinze ans. »

Attribué par les chercheurs à l'intensification des pratiques agricoles de ces vingt-cinq dernières années, le déclin observé est plus particulièrement marqué depuis 2008-2009, « une période qui correspond, entre autres, à la fin des jachères imposées par la politique agricole commune [européenne], à la flambée des cours du blé, à la reprise du suramendement au nitrate permettant d'avoir du blé surprotéiné et à la généralisation des néonicotinoïdes », ces fameux insecticides neurotoxiques, très persistants, notamment impliqués dans le déclin des abeilles, et la raréfaction des insectes en général. Plus inquiétant, les chercheurs observent que le rythme de disparition des oiseaux s'est encore intensifié ces deux dernières années.

Le constat est d'autant plus solide qu'il est issu de deux réseaux de surveillance distincts, indépendants et relevant de deux méthodologies différentes. Le premier, le programme STOC (Suivi temporel des oiseaux communs) est un réseau de sciences participatives porté par le Muséum national d'histoire naturelle. Il rassemble les observations d'ornithologues professionnels et amateurs sur l'ensemble du territoire et dans différents habitats (ville, forêt, campagne). Le second s'articule autour de 160 points de mesure de 10 hectares, suivis sans interruption depuis 1994 dans la "zone-atelier" du CNRS Plaine et Val de Sèvre, où des scientifiques procèdent à des comptages réguliers.

A l'automne 2017, des chercheurs allemands et britanniques conduits par Caspar Hallmann (Université Radboud, Pays-Bas) ont, pour la première fois, mis un chiffre sur le déclin massif des invertébrés depuis le début des années 1990 : selon leurs travaux, publiés en octobre dans la revue PloS One, le nombre d'insectes volants a décliné de 75 % à 80 % sur le territoire allemand.

Plus d'informations : http://www.lemonde.fr/biodiversite/article/2018/03/20/les-oiseaux-disparaissent-des-campagnes-francaises-a-une-vitesse-vertigineuse_5273420_1652692.html#54BISYop6KA8euUQ.99

Source(s) : <http://www.lemonde.fr/>, 20 mars 2018

Marquage naturel de fruits et légumes bio

Eosta, distributeur de fruits et légumes biologiques, a remporté le Prix de l'Emballage Néerlandais 2018 dans la catégorie Durabilité, le 15 mars.

Eosta, sous la marque Nature & More, a été la première entreprise à introduire le « marquage naturel », codage laser des fruits et légumes, fin 2016 en Europe, afin de lutter contre le plastique inutile et polluant pour l'environnement.

Source(s) : *Communiqué de presse Nature & More et Eosta, 26 mars 2018*

477 GIEE en France

Au 31 janvier 2018, la France comptait 477 Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE). Ces structures fédèrent plusieurs exploitations agricoles et structurent la modification ou le changement de pratiques visant à concilier performances économique et environnementale. Ces 477 GIEE regroupent 7 500 exploitations et 9 000 agriculteurs.

La taille des collectifs oscille entre une petite dizaine et plus de 100 agriculteurs, pour une moyenne de vingt agriculteurs par GIEE. Toutes les régions, ainsi que toutes les filières de production sont concernées. Sur la seule année 2017, 66 GIEE ont été reconnus par le ministère de l'Agriculture.

Source(s) : <http://campagnesetenvironnement.fr/>, 20 mars 2018



Impact du réchauffement climatique sur la biodiversité

Le WWF a publié, le 14 mars, un rapport qui évalue le nombre d'espèces en danger en fonction du réchauffement global de la planète. Les trois scénarios sont les suivants :

- Un monde à + 2 °C, ce que visent théoriquement les accords de Paris à l'horizon 2100 ;
- Un monde à + 3,2 °C, conforme aux prévisions au cas où les engagements pris à la COP21 seraient tenus ;
- Un monde à + 4,5 °C, correspondant à l'absence totale d'actions réalisées pour ralentir le rythme actuel des émissions.

Dans cette dernière hypothèse, 48 % des animaux et 69 % des plantes des 35 écorégions listées par l'ONG seraient menacés d'extinction au niveau local. Le scénario des + 2 °C réduirait le risque de moitié. En Europe, deux écorégions sont concernées : la Méditerranée et le bassin de la Mer Noire. Dans certaines régions étudiées, l'agriculture est identifiée comme une cause de fragilisation de la biodiversité.

Dans la conclusion du rapport, les auteurs appellent à des actions locales pour préserver les espèces, et globales pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. Concernant l'agriculture, « beaucoup peut être fait pour encourager des pratiques plus durables telles que l'agroforesterie, que cela soit pour l'augmentation des rendements ou la réduction des atteintes portées à l'écosystème », précisent-ils.

Source(s) : <http://campagnesenvironnement.fr/>,
8 mars 2018

Viande bio : doubler la production d'ici à 2022

Dans le cadre des États généraux de l'alimentation, le gouvernement a demandé, fin 2017, des « plans de filière ». Chaque secteur agro-alimentaire devait poser des objectifs de progression en termes économique, environnemental et social, ainsi que les leviers pour y parvenir. L'association nationale interprofessionnelle du bétail et des viandes (Interbev) et l'interprofession nationale porcine (Inaporc) se sont notamment fixé un cap pour 2022 : produire deux fois plus de viande bio.

L'une des clés pour y parvenir ? Des distributeurs qui s'engagent à acheter les produits des éleveurs sur la durée, à un prix fixe et rémunérateur, c'est-à-dire qui couvre les coûts de production.

Certaines initiatives, déjà mises en place, sont citées comme des exemples à suivre. Celle qui unit l'Union des éleveurs bio (Unebio), Auchan et l'industriel Elivia date de 1995. Plus récents, mais déjà bien structurés autour d'engagements précis : le partenariat entre Biocoop et cinq groupements de producteurs avec la marque Ensemble, depuis 2006 ; et la contractualisation entre l'association Les porcs bio de France (LPBF) et Système U, depuis 2013.

Source(s) : <http://campagnesenvironnement.fr/>,
8 mars 2018



5ème édition des Trophées de l'Excellence bio

Le Groupe Crédit Agricole et l'Agence BIO ont dévoilé, le 1er mars, au Salon de l'Agriculture, le nom des 2 lauréats de la 5ème édition des Trophées de l'Excellence bio récompensant les innovations dans le domaine du Bio :

- Dans la catégorie producteurs : Walter et Emeline Lavolet, de la Bergerie « Les Sonnailles » (Saône-et-Loire), pour le système de transhumance hivernale dans le cadre d'un partenariat avec le Parc naturel régional de la Narbonnaise, qui permet à leur troupeau de paître les 12 mois de l'année.

Une Mention spéciale du jury a été attribuée à la « Ferme de la Vergne » (Vendée) pour la création d'un tiers-lieu pour promouvoir une autre façon de consommer et de produire dans le respect de l'environnement.

- Dans la catégorie Transformateurs-Distributeurs : Ludovic et Claire Méasson-Damery de « Croq'Champs » (Drôme), pour le libre-service bio dans les entreprises qui permet aux salariés de se procurer des repas bio et locaux entre 4 et 8 €.

La Mention spéciale du jury revient à la « Marmite Bretonne » (Morbihan) pour le bocal connecté, permettant d'obtenir la liste des producteurs dont les ingrédients sont dans le bocal.

Lien : <http://www.agencebio.org/les-trophees-de-lexcellence-bio>

Source(s) : Agence BIO, 1er mars 2018

Appel à projets Plan Ecophyto 2

Un second appel à projets "DEPHY EXPE - Expérimentations de systèmes agro-écologiques pour un usage des pesticides en ultime recours" vient d'être lancé (<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2017-379>) pour sélectionner, d'ici la fin de l'année, une nouvelle série de projets d'expérimentations dans le cadre du plan Ecophyto 2.

Plus d'informations sur le réseau EXPE : <http://www.ecophytopic.fr/dephy/dephy-dephy-expe>

Source(s) : Communiqué de presse ECOPHYTO, Chambres d'Agriculture, Acta, INRA, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Agence française pour la biodiversité, 6 mars 2018

Le Parlement européen demande un plan de lutte contre la mortalité des pollinisateurs

Le 1er mars, le Parlement européen a adopté son rapport sur les enjeux du secteur apicole de l'Union européenne (rapport Erdos), qui demande à la Commission et aux Pays membres la mise en place d'un véritable plan de lutte pour la protection des pollinisateurs.

Les députés européens soulignent l'urgence de cette problématique et prônent ainsi la conversion vers un modèle agricole moins dépendant des pesticides « et qui valorise davantage les services écosystémiques ». Une réforme de la PAC « plus tournée vers l'agroécologie » est donc souhaitée. Le rapport « exige des règles plus strictes concernant les produits phytopharmaceutiques », mais aussi l'interdiction des néonicotinoïdes tueurs d'abeilles.

« Il est également essentiel de s'attaquer au miel frelaté, qui porte un préjudice considérable aux apiculteurs européens, et expose les consommateurs à des risques sanitaires graves. Un tiers du miel vendu en Europe est frelaté, ce qui est un record en termes de fraude pour un produit alimentaire », pointe le groupe socialiste et démocrate du Parlement, reprenant un argument du rapport. La Commission européenne est interpellée afin de renforcer l'étiquetage et l'information des consommateurs, ainsi que le contrôle des importations.

Le rapport préconise également un renforcement de la formation et de la professionnalisation dans le secteur apicole européen, qui passerait notamment par une augmentation de 50 % du budget alloué aux programmes apicoles nationaux.

Par ailleurs, le rapport adopté par le Parlement souligne l'importance du développement de la recherche pour la lutte contre les parasites. « Nous appelons également à ce que la future politique agricole identifie l'apithérapie comme une priorité, et permette de valoriser les multiples propriétés médicinales que comportent le miel et le pollen », est-il précisé.

Source(s) :

**<http://www.environnement-magazine.fr/>,
2 mars 2018**

Recettes bio en ligne

Les recettes réalisées par les animatrices culinaires et les élèves de l'EPMT sur le stand de l'Agence BIO, au Salon de l'agriculture 2018, sont en ligne :

<http://www.agencebio.org/actualites/les-recettes-du-salon-international-de-lagriculture>

Source(s) : Agence BIO, 25 février 2018



Bilan 2017 de la distribution spécialisée bio

Après une très belle année 2016, l'année 2017 confirme le dynamisme de la distribution spécialisée bio. Selon le baromètre mensuel exclusif IRI/LSA, les ventes de bio ont ainsi bondi de 26 % entre le 27 novembre et le 31 décembre 2017 et de 20,9 % au global sur l'année 2017.

Avec 265 ouvertures en 2017, le parc s'est agrandi de 200 points de vente, contre 151 en 2016. Outre cette croissance, la surface moyenne des points de vente augmente également très sensiblement pour atteindre une moyenne de 324 m² pour les nouveaux magasins. Enfin, contrairement aux années précédentes où l'implantation des magasins bio était principalement en Île-de-France, les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Hauts de France et Pays de Loire se positionnent, en 2017, en tête du nombre d'ouvertures de points de vente.

Les enseignes ayant ouvert le plus grand nombre de points de vente en 2017 sont :

- Biocoop, avec 63 ouvertures, contre 47 en 2016 ;
- La Vie Claire, avec 43 ouvertures, contre 29 en 2016 ;
- Naturalia, avec 23 ouvertures, contre 18 en 2016 ;
- Naturéo, avec 20 ouvertures, contre 11 en 2016 ;
- Bio C Bon, avec 16 ouvertures, (idem en 2016) ;
- Eau Vive, avec 14 ouvertures, contre 10 en 2016.

Selon les estimations de Bio Linéaires, le marché des Magasins Spécialisés Bio (MSB) a enregistré une croissance autour de 11 %, soit un CA proche de 3,34 Mrds €. Toutefois, avec une augmentation des ouvertures de magasins, une baisse de la croissance des magasins à périmètre constant est notée puisque les nouvelles enseignes s'implantent principalement dans des zones de chalandise déjà existantes. Par conséquent, le chiffre d'affaires au mètre carré des magasins enregistre une légère diminution de -2,65 % comparé à 2016.

Malgré un développement croissant des produits vendus en vrac, le rayon alimentaire a vu son CA diminuer, en 2017, contrairement à celui du non alimentaire. Le secteur Hygiène et Soins est ainsi le rayon qui a la plus forte progression en 2017. Pour la première fois, il dépasse le rayon liquides. La raison est certainement à trouver auprès des risques engendrés par les perturbateurs endocriniens et dans l'expertise et la traçabilité proposées par les Magasins Spécialisés Bio.

Lien : <https://www.natexbio.com/bilan-2017-de-distribution-specialisee-bio/>

Source(s) : <https://www.natexbio.com/>,
26 février 2018

Site web du centre de ressources Natura 2000

Le 13 mars, l'Agence française pour la biodiversité (AFB) a dévoilé un nouveau site web issu du centre de ressources Natura 2000 et destiné à accompagner les acteurs de la biodiversité pour la mise en œuvre de la politique Natura 2000.

Lien : <http://www.natura2000.fr/>

Source(s) :
<http://www.environnement-magazine.fr/>,
22 mars 2018

Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle

La Note de service DGAL/SDQSPV/2018-205, publiée le 17-03-2018, établit la liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime. Elle définit également la méthodologie d'élaboration de la liste, et notamment les critères généraux de définition des produits concernés.

Cette note est téléchargeable : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2018-205>

Source(s) : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, mars 2018

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom

Organisme

Adresse d'expédition

.....

Adresse de facturation

.....

Téléphone E-mail

BIOPRESSE

Je m'abonne à BIOPRESSE :

- Abonnement ou réabonnement en format papier (courrier) pour 1 an,
soit 11 numéros : 50 € (60 € pour l'étranger)
tarif à l'unité : 10 €
- Abonnement ou réabonnement en format pdf (Internet) pour 1 an,
soit 11 numéros : gratuit

TARIFS DU SERVICE DOCUMENTAIRE

	Nombre de pages	Abonnés	Non abonnés	Agriculteurs Etudiants*
Prêt d'ouvrage Indemnité forfaitaire si non-retour + forfait		80 € 8 €	80 € 8 €	80 € 6 €
Liste bibliographique thématique * sur place effectué par l'utilisateur effectué par une documentaliste * par courrier		gratuit 4 € 8 €	gratuit 6 € 16 €	gratuit 4 € 8 €
Photocopies Frais de photocopies sur place Frais de photocopies par correspondance (incluant le coût de la recherche documentaire, des photocopies et les frais d'expédition)	la page la 1ère page les suivantes	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €
Questionnement par téléphone ou mail, et réponse immédiate ne nécessitant pas de recherche particulière		gratuit	gratuit	gratuit

* joindre un justificatif

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »)

BON DE COMMANDE

Identification du demandeur

Nom Prénom

Organisme

Adresse

Téléphone Fax

Abonné

Non abonné

Agriculteur/Étudiant

Commande de photocopies

N° Biopresse	N° Notice	Nombre de pages
Total des pages		
Montant		

Prêt d'ouvrage (limité à 1 ouvrage pour une durée maximale de 2 semaines)

Auteur :

Titre :

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (**chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »**)

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.



COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

ACTA - LES INSTITUTS TECHNIQUES AGRICOLES

149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 - FRANCE
Tél. : 01 40 04 50 50 - Fax : 01 40 04 50 11

editions@acta.asso.fr
<http://www.acta.asso.fr>

■ Index phytosanitaire ACTA 2018
BAUDET Alice / PRINGARD Nathalie - 1060 p. - 46 €

AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

6 Rue Lavoisier, 93 100 MONTREUIL-SOUS-BOIS - FRANCE

Tél. : 01 48 70 48 30 - Fax : 01 48 70 48 45

contact@agencebio.org
<http://www.agencebio.org>

■ Edition 2017 : Le marché alimentaire bio en 2016 : Estimation de la consommation des ménages en produits alimentaires biologiques en 2016

<http://www.agencebio.org/le-marche-de-la-bio-en-france>

RENAULT C. / CHEVER T. / ROMIEU V. / ET AL. - 48 p.

■ Dossier de presse : Repères chiffrés 2017 du bio en France

<http://www.agencebio.org/communiqués-et-dossiers-de-presse>

AGENCE BIO - 16 p.

■ Baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France - 15ème édition

<http://www.agencebio.org/comprendre-le-consommateur-bio>

AGENCE BIO / CSA RESEARCH - 245 p.

AGRIDEA

Jordils 1, CP 1080, 1001 LAUSANNE - SUISSE
Tél. : +41 (0)21 619 44 00 - Fax : +41 (0)21 617 02 61

contact@agridea.ch

<http://www.agridea-lausanne.ch>

■ Quelques chiffres sur l'Agriculture biologique suisse - Edition juin 2017

https://www.agridea.ch/fileadmin/thematic/Production_vegetale/Agriculture_biologique/Stat_Bio_CH_2017-Site.pdf

TARAMARCAZ Josy - 32 p.

ATELIER PAYSAN

ZA des Papeteries, 38 140 RENAGE - FRANCE

Tél. : 04 76 65 85 98

contact@latelierpaysan.org

<https://www.latelierpaysan.org/>

■ Cultibutte

<https://www.latelierpaysan.org/Cultibutte>

L'ATELIER PAYSAN - page web

■ Dérouleuse à plastiques

<https://www.latelierpaysan.org/Derouleuse-a-plastiques>

L'ATELIER PAYSAN - page web

■ Néo-Bûcher

<https://www.latelierpaysan.org/Neo-Bucher>

L'ATELIER PAYSAN - page web

■ Vibroplanche

<https://www.latelierpaysan.org/Vibroplanche>

L'ATELIER PAYSAN - page web

■ Butteuse à planche

<https://www.latelierpaysan.org/Butteuse-a-planche>

L'ATELIER PAYSAN - page web

■ Triangle d'attelage

<https://www.latelierpaysan.org/Le-triangle-d-attelage-38>

L'ATELIER PAYSAN - page web

■ Herse

<https://www.latelierpaysan.org/Herse>

L'ATELIER PAYSAN - page web

■ Rouleaux Croskicage

<https://www.latelierpaysan.org/Rouleaux-Croskicage>

L'ATELIER PAYSAN - page web

■ Barre-porte-outil

<https://www.latelierpaysan.org/Barre-Porte-Outils>

L'ATELIER PAYSAN - page web

■ Houe maraîchère

<https://www.latelierpaysan.org/Houe-maraichere>

L'ATELIER PAYSAN - page web

■ Chtit-bine

<https://www.latelierpaysan.org/Chtit-bine>

L'ATELIER PAYSAN - page web



BIO SUISSE

Peter Merian-Strasse 34, CH-4052 BÂLE - SUISSE
Tél. : +41 (0)61 204 66 66 - Fax : +41 (0)61 204 66 11
bio@bio-suisse.ch
<http://www.bio-suisse.ch>

■ Le Bio en chiffres : Conférence de presse annuelle de Bio Suisse du 4 avril 2017
<https://www.bio-suisse.ch/fr/bioinzahlen.php>
BIO SUISSE - 21 p.

CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NORMANDIE

6 Rue des Roquemonts, 14 000 CAEN - FRANCE
Tél. : 02 31 47 22 47
accueil@normandie.chambagri.fr
<http://www.chambre-agriculture-normandie.fr/>
■ Résultats 2016 des essais Reine Mathilde sur l'autonomie alimentaire en AB
<http://www.chambre-agriculture-normandie.fr/pub/actualites/resultats-dessais-sur-lautonomie-alimentaire-en-ab/>
METIVIER Thierry / DELBECQUE David / GUIMAS Amandine / ET AL. - 51 p.

CHAMBRES D'AGRICULTURE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Chambre Régionale d'Agriculture PACA, 22 Avenue Henri Pontier, 13 626 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1 - FRANCE

Tél. : 04 42 17 15 00

<http://www.paca.chambres-agriculture.fr/>

■ Poireau ; Pois Chiche ; Mâche sous abri ; Pomme de terre plein champ ; Courge musquée de Provence : Coûts de production en Agriculture Biologique

<http://www.paca.chambres-agriculture.fr/nos-publications/agriculture-biologique/maraichage-bio/>
MAZOLLIER Catherine / ROBLIN Chantal / GUERY Yoann / ET AL. - 5 Fiches (2 pages chacune)

■ Orge brassicole ; Orge fourrager : Coûts de production en Agriculture Biologique

<http://www.paca.chambres-agriculture.fr/nos-publications/agriculture-biologique/grandes-cultures-bio/>

GUERI Yoann - 2 Fiches (2 pages chacune)

■ Figuiers : Coûts de plantation en Agriculture Biologique - Pommier ; Poirier : Coûts de production en Agriculture Biologique

<http://www.paca.chambres-agriculture.fr/nos-publications/agriculture-biologique/arboriculture-bio/>
ROBLIN Chantal / NAVARETTE Laurent / BARET Céline - 3 Fiches (2 pages chacune)

■ Vigne de cuve : Coûts de plantation en Agriculture Biologique

<http://www.paca.chambres-agriculture.fr/nos-publications/agriculture-biologique/viticulture-bio/>
ROBLIN Chantal / L'HELGOUALCH Eric - 1 Fiche (2 pages)

■ Bovin viande biologique : Synthèse technique, économique et réglementaire

<http://www.paca.chambres-agriculture.fr/nos-publications/la-publication-en-detail/actualites/bovin-viande-ab-synthese-technique-economique-et-reglementaire-2017/>

QUINQUET Patrick - 9 p.

■ Poules pondeuses biologiques : Synthèse technique, économique et réglementaire

<http://www.paca.chambres-agriculture.fr/nos-publications/la-publication-en-detail/actualites/poules-pondeuses-biologiques-synthese-technique-economique-et-reglementaire-2017/>

QUINQUET Patrick - 8 p.



CIVAM AD 53

14 rue Jean-Baptiste Lafosse, 53 000 LAVAL - FRANCE

Tél. : 02 43 49 00 54

civam.ad.53@gmail.com

<http://www.civamad53.org/>

■ Guide technique 2017 : Aléas climatiques : Comment s'adapter et anticiper ? Evolution des exploitations laitières mayennaises en réponse aux aléas climatiques

<http://www.civamad53.org/actualite/nouveau-consulter-dossier-agro-ecologie/>

BRASSAËRT Betty - 104 p.

CNIEL (Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière)

42 Rue de Châteaudun, 75 314 PARIS Cedex 09 - FRANCE

Tél. : 01 49 70 71 11

<http://www.cniel.com/>

■ Conjoncture laitière biologique : Lait de vache - 4ème trimestre 2017

CNIEL - 45 p.

ÉDITIONS EYROLLES

61 Boulevard Saint-Germain, 75 240 PARIS CEDEX 05 - FRANCE

Tél. : 01 44 41 11 11 - Fax : 01 44 41 41 98

<http://www.editions-eyrolles.com>

■ Le vin nature : Introduction aux vins biologiques et biodynamiques vinifiés naturellement : 140 fiches sur les meilleurs crus à déguster

LEGERON Isabelle - 224 p. - 24,90 €

ÉDITIONS IMAGINE UN COLIBRI

Chemin de l'évêché, 16 570 MARSAC - FRANCE

Tél. : 05 45 21 41 89

imagine.un.colibri.cmde@gmail.com

<http://aupetitcolibri.free.fr>

■ Une ferme résiliente et productive pour vivre à la campagne : Une approche innovante de la permaculture et de la conception globale de systèmes de conduite avec le regard de l'habitat, du fermier, de l'architecte et du paysagiste

FALK Ben - 290 p. - 30 €

ÉDITIONS TERRE VIVANTE

Domaine de Raud, 38 710 MENS - FRANCE

Tél. : 04 76 34 80 80 - Fax : 04 76 34 84 02

info@terrevivante.org

<http://www.terrevivante.org>

■ L'Agenda 2018 du jardinier bio et son calendrier lunaire

MATHIAS Xavier / BOSSE-PLATIERE Antoine - 160 p. - 12 €

■ Le guide de la permaculture urbaine : Balcon, cour, appartement, jardin...

MAYO Carine - 224 p. - 22 €

■ Petit élevage familial bio : chèvre, mouton, basse-cour, cheval, vache, cochon

DENIS Anne - 192 p. - 25 €

EDUCAGRI ÉDITIONS

26 Boulevard Docteur Petitjean, BP 87999, 21 079 DIJON CEDEX - FRANCE

Tél. : 03 80 77 26 32 - Fax : 03 80 77 26 34

editions@educagri.fr

<http://www.editions.educagri.fr>

■ Les collectifs en agriculture bio : Entre idéalisation et réalisation

VAN DAM Denise / LAGNEAUX Séverine / NIZET Jean / ET AL. - 196 p. - 20 €

FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

Ackerstrasse 113, Postfach 219, CH-5070 FRICK - SUISSE

Tél. : + 41 (0)62 865 72 72 - Fax : + 41 (0)62 865 72 73

info.suisse@fibl.org

<http://www.fibl.org>

■ Le passage au bio de Christian Streit

<https://www.youtube.com/watch?v=vCjplOdHsgs>

ALFÖLDI Thomas / STOECKLIN Milo - 4 min. 33 sec.



FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des Régions de France)

40 Rue de Malte, 75 011 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 43 38 38 69 - Fax : 01 43 38 39 70

<http://www.fnab.org>

- Elever ses abeilles en bio, c'est possible ! - L'apiculture bio en France et en Alsace

<https://www.youtube.com/watch?v=R6KTHMF2fOQ&list=PLu8zThP-Y3yePST2zh8X7ejRGhrmUzv8a&index=8>

FNAB / OPABA - 20 min. 09 sec.

- Apiculture bio - La cire à bâtisse libre

<https://www.youtube.com/watch?v=Zlq8RdH0e4E&list=PLu8zThP-Y3yePST2zh8X7ejRGhrmUzv8a&index=7>

FNAB / AGRIBIODRÔME / CORABIO - 7 min. 32 sec.

- Apiculture bio - Gestion de la cire & suspicions de contamination

<https://www.youtube.com/watch?v=EHikYzrpK0M&list=PLu8zThP-Y3yePST2zh8X7ejRGhrmUzv8a&index=6>

FNAB / AGRIBIODRÔME / CORABIO - 11 min. 40 sec.

- Apiculture bio - Etat des lieux de la filière cire et traçabilité des cires

<https://www.youtube.com/watch?v=hYxa854kzOY&index=5&list=PLu8zThP-Y3yePST2zh8X7ejRGhrmUzv8a>

FNAB / AGRIBIODRÔME / CORABIO - 7 min. 49 sec.

GÉNÉRATIONS FUTURES

179 Rue Lafayette, 75 010 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 45 79 07 59

adherent@generations-futures.fr

<http://www.generations-futures.fr>

- Etat des lieux des résidus de pesticides dans les fruits et légumes en France

<https://www.generations-futures.fr/publications/residus-pesticides/>

VEILLERETTE François - 36 p.

GREENFLEX

16 Boulevard Montmartre, 75 009 PARIS - FRANCE

Tél.: 01 40 22 14 64

ljauneau@greenflex.com

<https://www.greenflex.com/>

- Le 12ème Baromètre Greenflex : Tous acteurs ! Les Français et la consommation responsable - Edition 2017

<https://greenflex.automation.webmecanik.com/etude-conso-responsable-20171>

GREENFLEX - 22 p.

GUY TREDANIEL EDITEUR

19 Rue Saint Séverin, 75 005 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 43 36 41 05

info@guytredaniel.fr

<http://www.editions-tredaniel.com/>

- L'humanité en mal de terre : Plaidoyer d'un paysan pour le retour à une civilisation agraire

GEVAERT Pierre / STEVENS David - 230 p. - 18 €

INRA - UMR AGIR

24 Chemin de Borde-Rouge, CS 52627, 31 326 CASTANET TOLOSAN Cedex - FRANCE

Tél. : 05 61 28 53 70

<https://www6.toulouse.inra.fr/agir>

- Le croisement entre races laitières : pour quelles raisons et comment ? Avec quels résultats ?

QUÉNON Julien / MAGNE Marie-Angéline / INGRAND Stéphane - 4 p.

INRA (Institut National de la Recherche Agronomique)

147 Rue de l'Université, 75 338 PARIS Cedex 07 - FRANCE

Tél. : 01 42 75 90 00

<http://www.inra.fr/>

- Peut-on se passer du cuivre en protection des cultures biologiques ? : Synthèse de l'expertise scientifique collective - Janvier 2018

<http://institut.inra.fr/Missions/Eclairer-les-decisions/Expertises/Toutes-les-actualites/Peut-on-se-passer-du-cuivre-en-agriculture-biologique>

ANDRIVON Didier / BARDIN Marc / BERTRAND Cédric / ET AL. - 70 p.

ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique)

149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 - FRANCE

Tél. : 01 40 04 50 64 - Fax : 01 40 04 50 66

secretariat.itab@itab.asso.fr

<http://www.itab.asso.fr/>

- Comment sélectionner des tomates pour l'agriculture biologique ?

<http://www.itab.asso.fr/downloads/com-semences/2018-fiche-selection-tomates-osa-vf.pdf>

MCKENZIE Laurie / BLANCHET Elise / SERPOLAY Estelle / ET AL. - 21 p.

WWF FRANCE

1 Carrefour de Longchamp, 75 016 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 55 25 84 84

<http://www.wwf.fr/>

- 10 signaux prouvant que la transition agricole et alimentaire a commencé

<https://www.wwf.fr/vous-informer/actualites/les-10-signaux-qui-prouvent-que-la-transition-agricole-et-alimentaire-est-deja-en-cours>

WWF FRANCE - 24 p.



LA BIOBASE

Plus de 35 500 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : www.abiodoc.com
 ou directement sur notre catalogue en ligne : abiodoc.docressources.fr/opac/

PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur www.abiodoc.com



- L'emploi en agriculture biologique sur le territoire français, 2017 ([PDF](#))
- Marché et consommation Bio en France et dans le Monde, 2017 ([PDF](#))
- Les prairies à flore variée, 2017 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-Série : "Agriculture biologique et changement climatique", 2015 ([PDF](#))
- L'autonomie alimentaire dans les élevages bovins laitiers et allaitants biologiques, 2015 ([PDF](#))
- Annuaire des organismes européens de la bio, 2012 ([PDF](#))
- Les céréales immatures, 2012 ([PDF](#))
- L'Agriculture Biologique au Brésil, 2013 ([PDF](#))
- etc.



ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique



- Plus de 35 500 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 20 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur www.abiodoc.com

- Biobase : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- Biopresse : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- Infolettres thématiques : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- Service questions-réponses : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- Acteurs de la Bio : base de données regroupant des intervenants et des organisations en lien avec l'AB, principalement dans les domaines de la formation, de la recherche ou du conseil
- Flux d'actualités : collecte automatique sur Internet d'informations liées à la bio
- Accueil sur place : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire

